

CONTRAT DE RIVIÈRE *EAU & CLIMAT*

BASSIN VERSANT DU BUËCH



2026
2031

PHASE 1

2026-2028



CONTRAT
DE RIVIÈRE
EAU & CLIMAT

BASSIN VERSANT DU BUËCH

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU & CLIMAT

P. 4 à P.65

FICHES ACTIONS

P. 66 à P.230

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

P. 231 à P.239





CONTRAT DE RIVIÈRE EAU & CLIMAT

• Un contrat de rivière eau et climat pour le Buëch, une suite logique	P.5	• UN CONTRAT AMBITIEUX ET RÉALISTE	P.44
• LE BUËCH, UN BASSIN VERSANT RURAL ENTRE ALPES ET PROVENCE	P.6	• 13 millions d'euros pour la première partie 2026-2028	P.45
• Le Buëch, un territoire de moyenne montagne entre Alpes et Provence	P.7	• Des moyens financiers à la hauteur des ambitions	P.46
• Un territoire rural entre forêts, agriculture et tourisme vert	P.8	• MASSES D'EAU ET PRESSIONS : UNE SITUATION POSITIVE MAIS FRAGILE	P.48
• Un territoire intégralement en FRR	P.9	• Des masses d'eau superficielles plutôt en bon état	P.49
• Un bassin versant en déficit quantitatif...	P.9	• Des masses d'eau souterraines en bon état	P.49
• ... du fait d'activités consommatrices d'eau	P.9	• Les risques de non atteinte du bon état (RNABE) : des pressions réelles	P.49
• Eau potable : une ressource fragilisée par le réchauffement climatique	P.10	• Les pressions majoritaires	P.50
• Une agriculture dépendante de l'irrigation	P.10	• État des lieux 2019 / 2025	P.50
• L'hydroélectricité, le plus gros consommateur d'eau de la vallée	P.11	• FACE AUX ENJEUX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE	P.52
• Des activités industrielles limitées mais impactantes	P.12	• Contrat de rivière eau et climat du Buëch & SDAGE	P.53
• Les carrières en rivière : une activité désormais limitée mais qui a fortement impacté la rivière	P.12	• Préserver la ressource en eau et accompagner une gestion partagée de ses usages (volet A1 du contrat) :	P.53
• Un aménagement hydroélectrique aux impacts multiples	P.13	• Poursuivre le suivi de la qualité des eaux et prévenir les dégradations (volet A2 du contrat)	P.54
• Un pipeline qui contraint localement le cours d'eau	P.13	• Restaurer les cours d'eau pour prévenir les risques naturels (volet B1 du contrat):	P.54
• LE BUËCH, UN COURS D'EAU AMÉNAGÉ MAIS TOUJOURS VIVANT	P.15	• Protéger et restaurer la biodiversité du Buëch et de ses affluents (volet B2)	P.55
• Le Buëch, du Dévoluy à la Durance	P.16	• Synthèse des chantiers prioritaires assignés au Buëch par le PAOT	P.56
• Une rivière au débit variable	P.17	• Aménagement/suppression des seuils et autres ouvrages faisant obstacle à la continuité pour les poissons et les sédiments	P.56
• Une rivière en tresses en cours de végétalisation	P.18	• Restaurer les espaces de mobilité, atteindre un profil d'équilibre sédimentaire	P.57
• Une rivière aménagée depuis le XVIIème siècle	P.20	• Restauration des zones humides dégradées et/ou menacées	P.57
• Malgré tout une oasis de biodiversité	P.21	• Organiser et gérer le partage de l'eau	P.57
• Des eaux de bonne qualité menacée de réchauffement	P.30	• Contrat de rivière eau et climat du Buëch & PBACC	P.58
• LA GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU BUËCH	P.33	• Urgence à agir vis-à-vis du plan de bassin d'adaptation au changement climatique	P.58
• Le SMIGIBA, cheville ouvrière de la gestion des cours d'eau	P.34	• Le diagnostic de vulnérabilité des territoires aux effets du changement climatique	P.59
• De la prise de conscience au premier contrat de rivière	P.34	• Les défis prioritaires du PBACC pour le Buëch et la Méouge :	P.60
• Le SMIGIBA, un syndicat GEMAPIen	P.35	• Pour la Méouge uniquement :	P.60
• Animateur du contrat de rivière	P.36	• Contrat de rivière eau et climat du Buëch & SAGE Durance :	P.60
• La synergie, maître mot de l'action du SMIGIBA	P.37	• Contrat de rivière eau et climat du Buëch & assises départementales de l'eau des Hautes Alpes :	P.61
• Le PAPI du Buëch	P.37	• Eau potable et sécurisation de la ressource :	P.61
• Animation des sites Natura 2000 du Buëch, de la Méouge et du marais de Manteyer	P.38	• Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :	P.61
• Des synergies avec les acteurs du territoire	P.39	• Eau et hydraulique agricole	P.61
• Le PGRE du Buëch	P.39	• Indicateurs de suivi du contrat	P.62
• Le SAGE Durance :	P.39		
• Les schémas de cohérence territoriale :	P.39		
• PLUi existant :	P.40		
• Eau potable et assainissement, une compétence conservée par les communes	P.41		
• Schémas directeurs : des mises à jour nécessaires	P.41		
• Le comité de rivière, parlement des rivières de la vallée	P.42		
• Élaborer et suivre le contrat rivière et eau et climat du Buëch	P.42		
• Suivi du PAPI et du PGRE	P.42		



Grand Buëch
à Aspremont

UN CONTRAT DE RIVIÈRE EAU & CLIMAT POUR LE BUËCH, UNE SUITE LOGIQUE

Dès 1999, suite aux crues des années 1994 et 1995, les collectivités de la vallée du Buëch s'engagent dans la préparation d'un contrat de rivière, dans le cadre du programme LEADER 2 Buëch Durance.

En 2002, le comité de rivière du Buëch est créé pour piloter l'élaboration du premier contrat de rivière du Buëch.

En 2003, le SMIGIBA voit le jour, avec l'ambition de mettre en œuvre une gestion intégrée et concertée des cours d'eau de la vallée.

En 2008, le contrat de rivière Buëch vivant – Buëch à vivre est signé ; sa mise en œuvre s'étalera sur 9 ans et permettra de nettes avancées en matière d'assainissement des eaux usées, de protection contre les crues ou de gestion écologique des cours d'eau.

En 2014, le SIEM (Syndicat Intercommunaute d'Entretien de la Méouge) adhère au SMIGIBA, qui couvre désormais tout le bassin versant.

En 2021, les communautés de communes recoupant le bassin versant du Buëch transfèrent la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) au SMIGIBA.

En parallèle, l'évolution du climat provoque des changements rapides sur le territoire, dont certains menacent le bon fonctionnement des cours d'eau. Les équilibres écologiques se trouvent modifiés - parfois de manière extrêmement rapide et profonde - et les pressions anthropiques sont exacerbées. C'est pourquoi le travail de gestion intégrée des cours d'eau engagé dans le premier contrat de rivière est poursuivi au travers du présent contrat de rivière eau et climat. Ce contrat sera mis en œuvre en synergie avec le PAPI du Buëch.



La Méouge vue aval de la cascade

Les contrats eau et climat proposés par l'Agence de l'eau RMC permettent d'assurer l'engagement de financeurs sur un programme d'actions cohérent, construit et porté par les acteurs d'un territoire et qui répondent aux enjeux locaux liés à l'eau et au changement climatique.

Les sécheresses de ces derniers étés en sont l'exemple le plus frappant : une meilleure gestion de la ressource en eau, un meilleur équilibre des usages et une meilleure connaissance de la ressource souterraine s'imposent comme des enjeux majeurs sur le territoire.

De la même façon, la préservation de la diversité écologique des milieux aquatiques remarquables présents dans le lit majeur du Buëch est un enjeu majeur dans ce contexte de changements climatiques. Il est nécessaire de poursuivre et d'approfondir le travail sur la gestion morphologique de cette rivière en tresses, et garant d'une meilleure prise en compte du risque inondation. Une meilleure gestion des zones humides permettra de préserver leur rôle dans l'écosystème et dans les usages. Enfin, c'est aussi en développant les actions de communication et de sensibilisation que la population pourra s'approprier davantage les richesses de la vallée, pour mieux les protéger.



LE BUËCH, UN BASSIN VERSANT RURAL ENTRE ALPES ET PROVENCE

UN TERRITOIRE RURAL ENTRE FORÊTS, AGRICULTURE ET TOURISME VERT



Le Buëch est un territoire peu peuplé : 30 000 habitants sont recensés sur l'ensemble des 63 communes du bassin versant, soit une densité de 20 habitants par km². Veynes et Laragne-Montéglin sont les communes les plus peuplées, affichant respectivement 3300 et 3600 habitants. Si 3 autres communes dépassent les 1 500 habitants (Val Buëch Méouge, Serres et la Roche des Arnauds), 32 communes affichent une population inférieure à 200 habitants. Les communes de Dévoluy, de Gap et de Sisteron, aux confins nord et sud du bassin versant, ne sont pas comptabilisées.

Le Buëch est un territoire forestier : près de la moitié de sa superficie est couverte par la forêt, dont le Bois du Chapitre, sur la commune de Rabou, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (le Bois du Chapitre est un des 94 sites composant l'ensemble des « Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe »).

Les terres agricoles représentent quant à elles 16% du territoire. Une grande partie de ces terres ont été gagnées sur la rivière au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et sont les meilleures terres de la vallée, fertiles et facilement irrigables. L'agriculture s'organise schématiquement entre élevage ovin et prairies à l'irrigation gravitaire au nord du territoire et à l'amont des vallées affluentes et arboriculture irriguée par aspersion sous pression sur l'aval du Buëch.



Fauche d'une prairie naturelle
en bord de Buëch

L'activité touristique dans la vallée du Buëch reste modérée. Elle est liée aux activités de plein air (vol à voile, parapente, planeur, VTT, randonnées pédestres et équestres, escalade, pêche de loisir, baignade, canyoning, tourisme culturel...) et à l'accueil en séjours, que ce soit comme activité principale ou comme diversification de l'activité agricole. La capacité d'accueil touristique du bassin versant est d'environ 29 000 personnes en population saisonnière. La fréquentation est concentrée sur la période estivale.

Il est à noter qu'en nombre d'emplois, le secteur tertiaire est le principal pourvoyeur de la vallée.



Baignade dans le Buëch
à Serres

UN TERRITOIRE INTÉGRALEMENT EN FRR

Le caractère rural affirmé du territoire explique que l'ensemble des communes du bassin versant sont incluses dans le zonage France Ruralités Revitalisation.

UN BASSIN VERSANT EN DÉFICIT QUANTITATIF...

Le bassin versant du Buëch est en déficit quantitatif en termes de ressource en eau. Le territoire est classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) depuis décembre 2015, à la suite de l'étude d'évaluation des volumes prélevables globaux qui a confirmé le déficit quantitatif du bassin versant du Buëch.

... DU FAIT D'ACTIVITÉS CONSOMMATRICES D'EAU

Sur l'année, l'hydroélectricité est le principal usage de l'eau, loin devant l'usage agricole et l'alimentation en eau potable.



Consommation d'eau en 2009

👁️ **Hydroélectricité** : 258 millions de m³

👁️ **Irrigation** : 24 millions de m³

👁️ **AEP** : 3.6 millions de m³

● **Industrie (dont hydroélectricité)**

● **Irrigation**

● **Eau potable**

Bilan des volumes prélevés par usage à partir des données annuelles de 2009 (Étude des Volumes Prélevables - SMIGIBA 2012)

Cependant, sur la période d'étiage estival, l'usage principal est l'irrigation. En effet, la production hydroélectrique est à l'arrêt pendant cette période et l'alimentation en eau potable représente moins de 10 % du total des prélèvements estivaux.

EAU POTABLE : UNE RESSOURCE FRAGILISÉE PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Pour l'alimentation en eau potable (AEP), on recense 12 forages en nappe alluviale sur le Buëch et 125 captages de sources. Il n'existe pas de conflits d'usages notables autour de l'AEP mais des situations de tensions sont apparues lors de la sécheresse de l'été 2022 avec des ruptures ponctuelles d'approvisionnement de certaines communes ou hameaux, rappelant la fragilité de la ressource face au changement climatique.

Le rendement des réseaux AEP est très hétérogène sur le bassin versant. Il varie de 20% à plus de 80 % pour un prélèvement annuel de l'ordre de 2,84 millions de m³ déclarés en 2017 à l'Agence de l'eau.

UNE AGRICULTURE DÉPENDANTE DE L'IRRIGATION

Dans la vallée du Buëch, environ 6 000 ha de surface agricole utile (SAU) sont irrigués. Ces surfaces ont augmenté de plus de 25 % entre 1988 et 2000. Sur la même période, la surface moyenne irriguée par exploitation est passée de 9,45 ha à 16,34 ha, augmentation notamment due au passage à l'aspersion via l'aménagement EDF de Saint Sauveur.

En 2009 (source étude des volumes prélevables), 24 millions de m³ ont été utilisés pour l'agriculture, prélevés principalement en période estivale.



Buëch aval

irrigation par aspersion sous pression

L'HYDROÉLECTRICITÉ, PLUS GROSSE CONSOMMATRICE D'EAU DE LA VALLÉE

L'aménagement hydroélectrique du Buëch, à partir du barrage de Saint Sauveur, s'intègre dans la chaîne de production Durance Verdon. Cet aménagement a été mis en service en 1992 par EDF. Sa vocation est multiple. En premier lieu, il s'agit de production d'hydroélectricité, les eaux du Buëch étant dérivées vers l'usine de Lazer où elles sont turbinées avant de rejoindre le canal usinier de la Durance. Mais cet aménagement a également permis d'améliorer l'irrigation des terres agricoles à l'aval avec le passage à l'aspersion sous pression. Enfin le tourisme bénéficie lui aussi de cet aménagement, avec la création du plan d'eau du Riou et de la base de la Germanette.

Le débit réservé à l'aval du barrage fluctue au cours de l'année, avec un débit minimal de 900 l/s de juillet à septembre déversé dans le Buëch à l'aval de l'ouvrage. L'hydroélectricité est l'activité la plus consommatrice d'eau du territoire, avec un volume prélevé sur le Buëch estimé à 258 millions de m³). Il est à noter qu'en période estivale l'usage hydroélectrique est en pause, au profit de l'irrigation et de l'activité touristique.

Vue aval du barrage de Saint Sauveur



Canal de dérivation des eaux du Buëch à Saint-Sauveur

DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES LIMITÉES MAIS IMPACTANTES

LES CARRIÈRES EN RIVIÈRE : UNE ACTIVITÉ DÉSORMAIS LIMITÉE MAIS QUI A FORTEMENT IMPACTÉ LA RIVIÈRE

Le Buëch a longtemps été le support d'une importante activité d'extraction de granulats. Jusqu'en 2010, 4 carriers pouvaient prélever jusqu'à 60 000 m³ d'alluvions par an en différents sites du Petit Buëch et du Buëch aval.

Ces prélèvements équivalaient à la totalité des alluvions charriés par le Buëch à la confluence avec la Durance. Ces extractions ont aggravé les phénomènes d'incision des cours d'eau déjà à l'œuvre du fait du reboisement des versants, qui limite l'érosion et le volume d'alluvions disponibles.

Incision du Petit Buëch à l'aval de la Roche des Arnauds
le lit s'est creusé, les arbres en berges sont perchés



Les arrêtés d'extractions commerciales dans le lit du Buëch n'ont pas été renouvelés par l'État. La seule extraction désormais autorisée est celle du curage du piège à graviers de Sisteron, géré par EDF. Elle a pour objectif de limiter le remplissage de la retenue de Sisteron et protéger ainsi les bas quartiers de l'inondation.

UN AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE AUX IMPACTS MULTIPLES

L'aménagement hydroélectrique de Saint Saver a des impacts multiples sur le cours d'eau. L'influence majeure sur le débit du Buëch aval en période estivale a déjà été évoqué, avec l'instauration d'un débit réservé.

Le barrage en lui-même est un obstacle majeur à la continuité écologique du cours d'eau ; il est infranchissable pour la faune piscicole.

C'est enfin un obstacle à la continuité sédimentaire. Une grande part des alluvions charriés par le Buëch se déposent dans la retenue, alors que le lit de la rivière se creuse à l'aval du barrage. L'évolution récente de la gestion des vannes en crue permet de limiter cet impact : les vannes sont fermées plus tard lors de la décrue, améliorant le transit des alluvions au travers du barrage, sans toutefois permettre le transit de tous les alluvions charriés par le Buëch. Une opération expérimentale de curage – recharge réalisée par EDF en 2016 a également contribué à atténuer l'enfoncement du lit à l'aval immédiat de la retenue.

UN PIPELINE QUI CONTRAINT LOCALEMENT LE COURS D'EAU

La vallée du Buëch est traversée du nord au sud par une canalisation de transport d'éthylène. Cette canalisation, mise en service en 1972, relie le pôle pétrochimique de Berre l'étang à celui de Pont de Claix en Isère. Elle est actuellement la propriété d'Ineos, société anglaise spécialisée dans le secteur de la chimie.

La canalisation longe le Petit Buëch et le Grand Buëch sur plusieurs kilomètres. Elle franchit le cours d'eau à 14 reprises. Cette situation la rend vulnérable aux érosions de berges. Sa protection relève de la sécurité publique, car l'éthylène est un gaz explosif lorsqu'il entre en contact avec l'air.

La canalisation contraint ponctuellement la divagation du Buëch. Elle interfère également avec certains projets de protection des populations et de restauration morphologique du cours d'eau, comme sur la commune de la Faurie.

Poteau signalant la présence de la canalisation d'éthylène





Cascade de la Méouge



Blageons
dans les eaux du Buëch



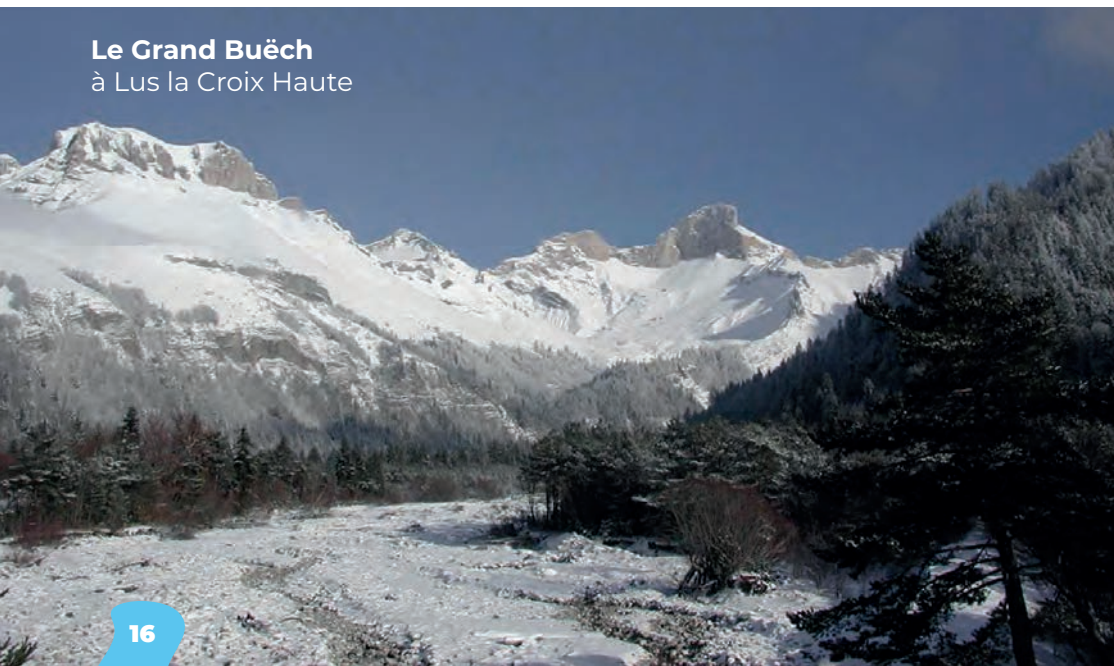
LE BUËCH, UN COURS D'EAU AMÉNAGÉ MAIS TOUJOURS VIVANT

LE BUËCH, DU DÉVOLUY À LA DURANCE

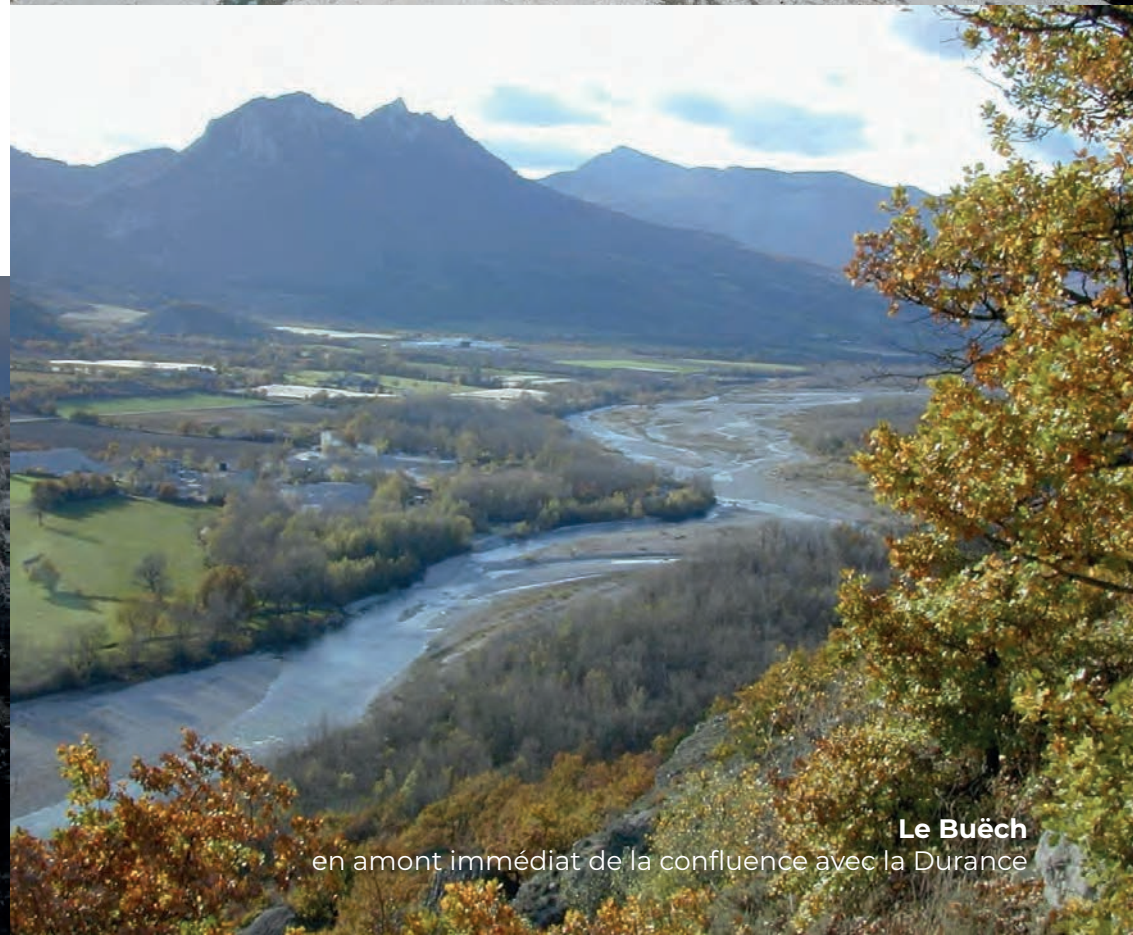
Le Buëch prend ses sources sur deux massifs distincts, d'où sa forme en Y. Le Grand Buëch naît dans le vallon de la Jarjatte, sur la commune de Lus-la-Croix-Haute, dans la Drôme. Le Petit Buëch prend sa source sur les hauteurs de Chaudun, sur les contreforts du Pic de Bure, sur la commune de Gap, dans les Hautes Alpes. Ces deux bras, chacun long d'une quarantaine de kilomètres, confluent en amont de Serres pour former le Buëch aval. Lui-même franchira encore une quarantaine de kilomètres avant de confluer avec la Durance à Sisteron. Le Buëch, long de 120 km, est donc formé de trois tronçons de 40 km environ chacun.

De ses sources à la confluence avec la Durance, le Buëch reçoit une douzaine d'affluents principaux, pour un linéaire total de 500 km environ. La Méouge, longue de 40 km pour un bassin versant d'une superficie de 228 km², est le principal affluent du Buëch.

Le Grand Buëch
à Lus la Croix Haute



**La Béoux (vue du ciel),
affluent du Petit Buëch**
photo Romain Gaucher



Le Buëch
en amont immédiat de la confluence avec la Durance



La Méouge (pont roman)
affluent du Buëch aval

UNE RIVIÈRE AU DÉBIT VARIABLE

Le Buëch présente un régime pluvio nival en cours d'évolution vers un régime pluvial, sous l'influence du changement climatique. Son hydrologie est marquée par de hautes eaux en automne, du fait d'importantes précipitations, responsables de l'essentiel des crues d'ampleurs.

Le débit moyen annuel du Buëch est de $16,1 \text{ m}^3/\text{s}$ à Serres (module interannuel). La crue centennale calculée à Serres présente un débit de $910 \text{ m}^3/\text{s}$. Le débit d'étiage à Serres (Q_{mna5}) est de $1,3 \text{ m}^3/\text{s}$. Cet étiage estival, aggravé par la fonte de plus en plus précoce d'un manteau neigeux qui se réduit au fil des années, explique le classement du cours d'eau en zone de répartition des eaux (ZRE).

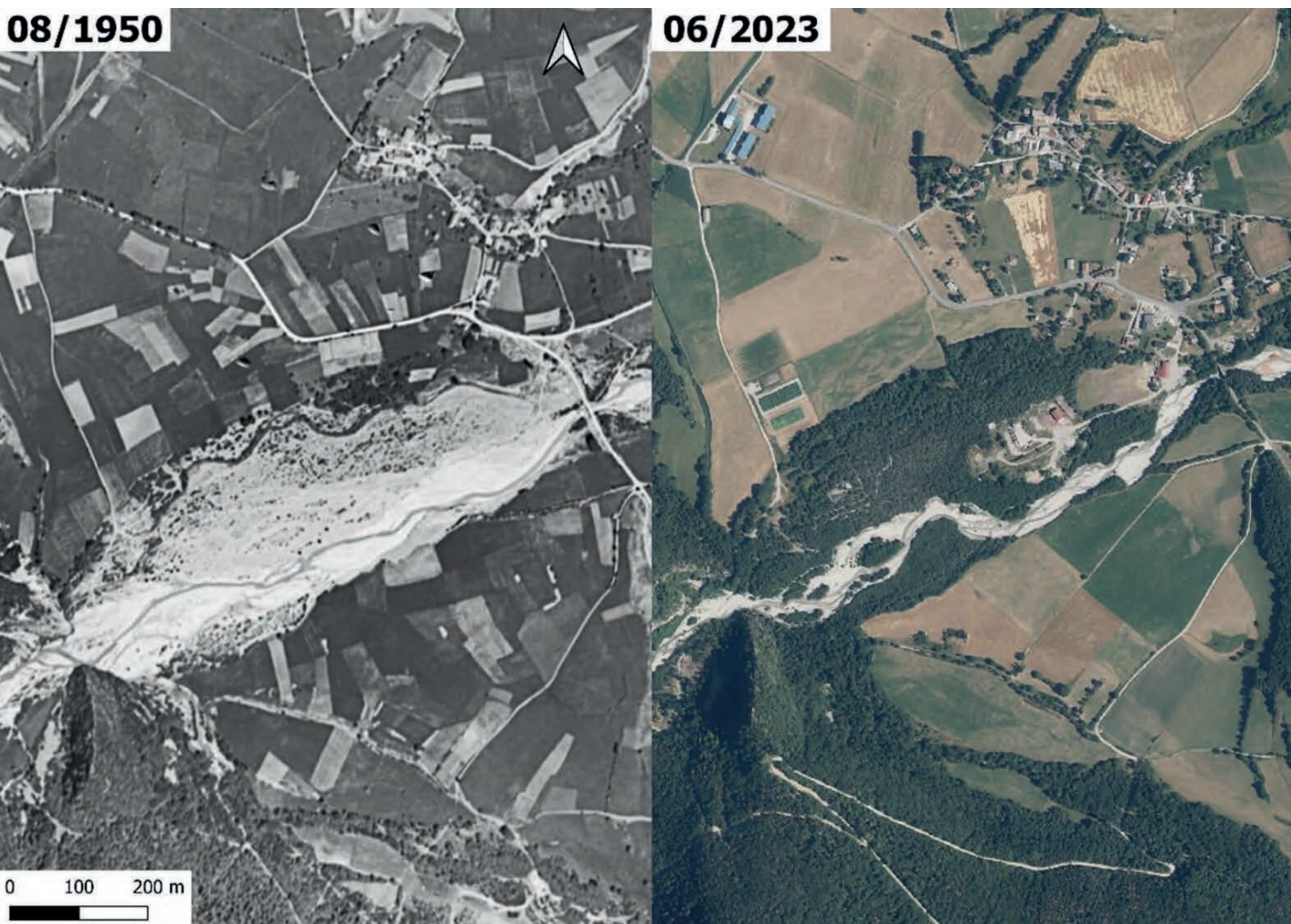
Si l'amont du bassin est marqué par des caractéristiques nettement torrentielles, celles-ci s'atténuent au fur et à mesure que l'on se déplace vers l'aval pour laisser la place à une rivière en tresses.

	Serres en aval de la confluence des 2 Buëch	Sisteron à la confluence avec la Durance
Débit d'étiage (Q_{MNA5}) en m^3/s	1,3	
Module interannuel en m^3/s	16,1	23
Crue décennale en m^3/s	410	770



Le petit Buëch
en crue

UNE RIVIÈRE EN TRESSSES EN COURS DE VÉGÉTALISATION



Végétalisation du Grand Buëch à Lus-la-Croix-Haute depuis 1950
le lit s'est rétréci, passant de près de 280m à 20m environ

Le Buëch dans son ensemble présente une morphologie de rivière torrentielle, avec des alternances de tronçons divaguant, de lit en tresses ou à méandres, de vallées encaissées et de verrous glaciaires. Les secteurs du Buëch encore en tresses témoignent de l'ampleur passée du transport solide. Mais sous les effets conjugués du reboisement des versants et des prélèvements d'alluvions effectués dans le lit des cours d'eau, le transport solide diminue de façon marquée.

Aujourd'hui, on estime que le Buëch charrie en moyenne 60 000 m³ d'alluvions par an à sa confluence avec la Durance. Sur de nombreux secteurs, le lit du Buëch montre une tendance à l'enfoncement, de quelques dizaines de centimètres à plusieurs mètres. Les conséquences de cet enfoncement sont nombreuses, pour les milieux naturels comme pour l'activité humaine :

- 👁️ déstabilisation des digues, des protections de berges et des ouvrages d'art;
- 👁️ enfoncement de la nappe alluviale d'accompagnement du Buëch;
- 👁️ assèchement des berges et des milieux humides de bord de rivière;
- 👁️ réduction du lit vif du cours d'eau, ce qui favorise le développement de la ripisylve dans le lit du Buëch et de ses affluents, de façon parfois spectaculaire (voir la figure 3 ci-dessous).

Ce phénomène de diminution du transport solide et l'enfoncement du cours d'eau qui s'ensuit se rencontrent sur l'ensemble des Alpes et pas uniquement sur le Buëch.

Pont effondré sur Chauranne
Suite à l'affouillement de la pile centrale



Incision de Chauranne
La berge est perchée à plusieurs mètres



Le torrent de Rabioux et la Béoux
l'érosion des éboulis du Dévoluy
alimenté le Petit Buëch en alluvions



Tresses du Buëch aval
vue du ciel





Sympétrum du
piémont

MALGRÉ TOUT UNE OASIS DE BIODIVERSITÉ

Bien qu'impacté par de lourds aménagements et par la diminution du transport solide, le Buëch reste une oasis de biodiversité.

La diversité des milieux en tresses, les ripisylves en plein développement et la présence d'adoux encore fonctionnels permettent à une faune et une flore diversifiées de s'épanouir dans une grande diversité de milieux. En voici quelques exemples :

- 👁️ apron, barbeau méridional, chabot, écrevisses à pied blanc, castors et macro invertébrés dans les eaux du Buëch et de ses affluents ;
- 👁️ pavot cornu ou calamagrostide argentée sur les bancs de galets du lit vif ;
- 👁️ agrion de mercure aux abords des adoux ;
- 👁️ azuré de la sanguisorbe en prairies humides connectées au chevelu hydrographique dense des petits affluents ;
- 👁️ petit et grand rhinolophe dans la ripisylve.



A close-up photograph of a European beaver with thick brown fur, sitting in shallow water and eating green leaves from a branch.

Castor d'europe
photo Michel Phisel



**Écrevisse
à pied
blanc**



Blageon

**Truite
fario**



A close-up photograph of a Southern Catfish (Barbeau méridional) underwater. The fish is positioned diagonally, with its head in the lower right and its body extending towards the upper left. It has a mottled brown and grey pattern on its head and upper body, with a lighter, yellowish-green area around its eye. Its large, fan-shaped pectoral fin is visible on the left side. The fish's mouth is slightly open, revealing its tongue and two long, thin, white barbels (whiskers) extending downwards. The background is a soft, out-of-focus blue-grey, suggesting an underwater environment. The overall lighting is natural, highlighting the textures of the fish's scales and fins.

**Barbeau
méridional**



**Azuré de la
sanguisorbe**

Salicaire



Callitriche



Glaucium



Le marais de Manteyer en hiver



Dans la vallée du Buëch comme ailleurs, les zones humides ont été très largement asséchées et remblayées au cours des derniers siècles. Les adoux et les ripisylves constituent les principales zones humides relictuelles de la vallée, avec le marais de Manteyer. On rencontre également des prairies de fauche assez humides à très humides, pour beaucoup en cours d'embroussaillage, ainsi que des zones de bas-marais alcalins. Une petite dizaine de prairies humides du Buëch accueillent notamment une espèce de papillons très rare et vulnérable, l'Azuré de la Sanguisorbe.

Adoux de la Baumette
sur le Petit Buëch



Zone humide de la Meyrie
à Lus la Croix Haute



Le marais de Manteyer en automne
vue aérienne

DES EAUX DE BONNE QUALITÉ MENACÉE DE RÉCHAUFFEMENT

Les eaux du Buëch sont globalement de bonne qualité. Cependant, le changement climatique aggravant les étiages estivaux, on observe un réchauffement des eaux de plus en plus marqué, à l'origine d'une dégradation progressive des paramètres physico-chimiques (phosphore, DBO).

En effet, sur la période 2018-2023, le suivi départemental de la qualité des eaux, piloté par le département des Hautes Alpes, met en évidence une dégradation progressive de la qualité des eaux. En 2018, toutes les analyses reflétaient un bon état des eaux. En 2023, seuls 2 stations d'analyse sur 9 (en amont et en aval immédiat de Serres), présentaient un bon état des eaux.



Développement d'algues en été



La Béoux
affluente du Petit Buëch



Grande perle - larve aquatique
Photo Gwenole Leguellec



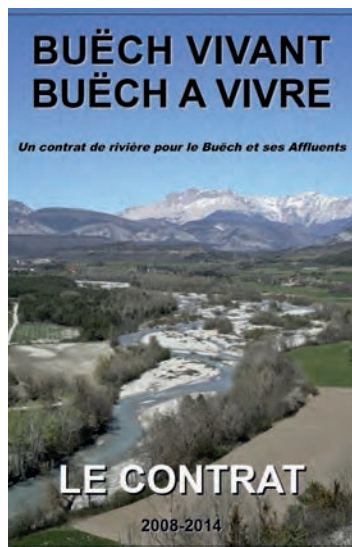
**LA GESTION DE L'EAU
SUR LE BASSIN VERSANT
DU BUËCH**

LE SMIGIBA, CHEVILLE OUVRIÈRE DE LA GESTION DES COURS D'EAU

DE LA PRISE DE CONSCIENCE AU PREMIER CONTRAT DE RIVIÈRE

Les dégâts consécutifs aux violentes crues survenues dans les années 1994-95 ont convaincu les élus du bassin versant du Buëch de prendre en main la gestion des cours d'eau. En 1999, dans le cadre du programme LEADER 2 Buëch – Durance, le travail préalable à la mise en œuvre d'un contrat de rivière est amorcé. Le comité de rivière du Buëch est institué par arrêté préfectoral en mai 2002. En 2003, le SMIGIBA, Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents, est créé par arrêté interpréfectoral.

En 2008, après plusieurs années d'études et d'une étroite concertation avec tous les acteurs de la gestion de l'eau de la vallée, le contrat de rivière du Buëch est signé, pour une durée de 7 ans. Il est complété en 2015 par un avenant de 2 ans.



Ce contrat, baptisé « Buëch vivant, Buëch à vivre » fait le constat de la spécificité du Buëch, rivière en tresses aussi riche que fragile. Le plan d'action s'attache à l'amélioration de la qualité des eaux par la rénovation et la création de plusieurs stations d'épuration. Il met en lumière la problématique de partage de la ressource en eau, ce qui aboutira au PGRE du Buëch. Le volet lié à la sécurité des personnes et des biens s'attelle à la réalisation des diagnostics des digues et à la mise en œuvre d'un plan de restauration et d'entretien de la ripisylve. Le volet de gestion écologique permet la réalisation de travaux d'entretien des adoux ou l'éradication de la renouée du Japon, une plante invasive.



Arrachage d'un massif de renouée du Japon
rif de Saint Marcellin



Adoux de la Garenne
déflecteur en génie végétal



Le Petit Buëch au début du printemps
vue amont depuis la Bâtie Montsaléon

Les études sur la morphologie et le transport sédimentaire du Buëch ont permis d'améliorer la compréhension de son fonctionnement. De nombreuses études et outils de suivis ont fait progresser la connaissance de la richesse écologique des milieux aquatiques du bassin versant. Les programmes de sensibilisation et les différents outils de communication déployés ont donné à voir et à comprendre le fonctionnement des cours d'eau de la vallée, leur richesse écologique, leur importance socio-économique et la complexité des interactions des différents usages.

Le bilan du premier contrat de rivière du Buëch est très largement positif. De nombreuses actions structurantes ont été mises en œuvre en 9 ans. Une prise de conscience collective des enjeux propres à la vallée du Buëch s'est faite jour. Ce processus a abouti au transfert de la compétence GeMAPI au SMIGIBA en novembre 2021.

LE SMIGIBA UN SYNDICAT GEMAPIEN

Depuis novembre 2021, le SMIGIBA est titulaire de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI). Il intervient au bénéfice des communes et communauté de communes du bassin versant du Buëch, dans le cadre de l'intérêt général et dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'exercice de la compétence GeMAPI recouvre l'aménagement du bassin hydrographique du Buëch, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau de ce bassin ainsi que la défense contre les inondations. Il s'agit également d'assurer la protection et la restauration des systèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines des cours d'eau.

Au titre des missions hors GeMAPI du SMIGIBA, mentionnons la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines, la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'animation et la concertation dans le domaine de la prévention du risque d'inondation, ainsi que la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le syndicat peut enfin animer des sites Natura 2000 présents sur tout ou partie du bassin versant et élaborer et animer les démarches de gestion intégrée des risques naturels.

La taxe GeMAPI est perçue par les communautés des communes membres. Le financement du SMIGIBA est donc assuré par les participations des communautés de communes. Ces participations sont fixées par un plan pluriannuel d'action, actualisé tous les 3 ans.

ANIMATEUR DU CONTRAT DE RIVIÈRE

Le SMIGIBA est la structure en charge du portage du contrat de rivière eau et climat du Buëch. À ce titre, il a la responsabilité :

- 👁️ de piloter, suivre, mettre en œuvre et évaluer le contrat ;
- 👁️ d'animer et de coordonner les différentes parties prenantes du contrat pour mettre en œuvre les actions et la politique définie par le comité de rivière.

Le SMIGIBA anime donc le comité de rivière du Buëch et les comités techniques qui en découlent.

En 2025, l'équipe est composée de 10 personnes :

- Direction : 1 agent
- Coordination administrative et technique : 1 agent
- Comptabilité et administration : 1 agent
- Géomatique : 1 agent
- Pôle rivière : 4 agents
 - 1 hydraulicienne
 - 1 géomorphologue
 - 1 technicien de rivière
 - 1 technicienne de rivière – ressource en eau
- Pôle Natura 2000 : 2 agents
 - en charge de la gestion de 4 sites Natura 2000

La mise en œuvre et le suivi du contrat sont les missions principales du coordinateur administratif et technique. Cela recouvre l'animation du projet et la mise en œuvre des actions de gouvernance et de communication. Il est chargé également de la mise en œuvre des actions de gestion des zones humides, avec l'appui du chargé de mission Natura 2000 Buëch et Méouge lorsque ces actions recoupent ces deux sites.

Il reçoit l'appui de la directrice du SMIGIBA pour la partie suivi et concertation. Il est épaulé par la comptable du SMIGIBA pour la partie financière et marchés publics.



Avec les élus sur le terrain

Le suivi technique des actions du volet B (restauration morphologique et gestion des milieux naturels) relève des agents du pôle rivière :

- 👁️ le plan pluriannuel de restauration et d'entretien des berges et du lit est la mission principale des deux techniciens de rivière,
- 👁️ le suivi des étiages et des actions de la ressource en eau fait partie des missions de la technicienne ressource en eau,
- 👁️ Les actions de restauration morphologique sont coordonnées par les ingénieurs hydraulique et transport solide.

Au total, près des deux tiers du budget de fonctionnement du SMIGIBA sont consacrés à l'animation et la mise en œuvre du contrat de rivière eau et climat du Buëch.

LA SYNERGIE, MAÎTRE MOT DE L'ACTION DU SMIGIBA

LE PAPI DU BUËCH

Dans la continuité du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention (2017-2024), le SMIGIBA travaille à la définition et la mise en œuvre d'un PAPI complet sur le bassin versant. Le dossier de candidature sera déposé au début de l'année 2026, pour une mise en œuvre pour les 6 années suivantes, parallèlement au contrat de rivière.

Le contrat de rivière eau et climat du Buëch et le PAPI sont donc menés conjointement par le SMIGIBA : leurs plans d'actions sont complémentaires.

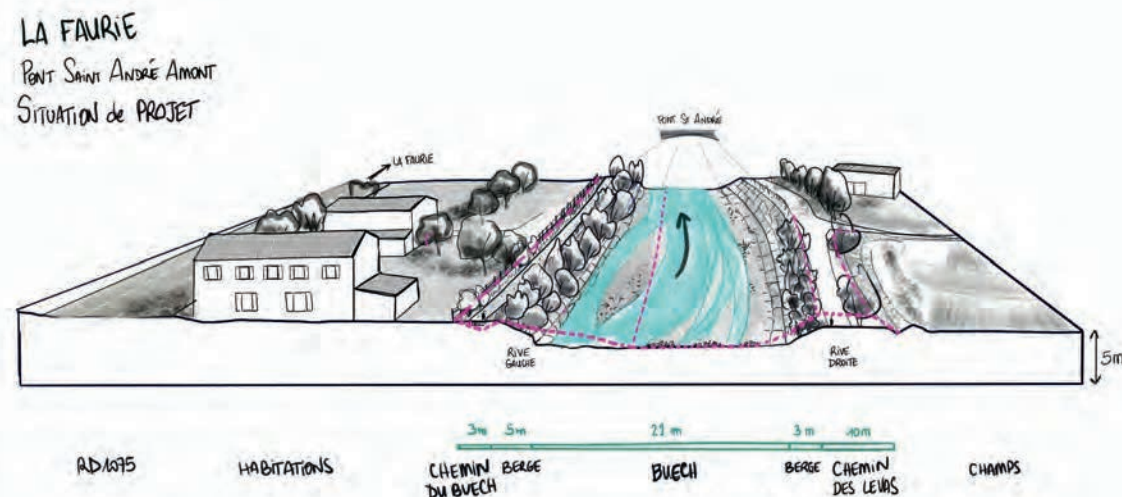
Selon les cas, les actions seront inscrites dans les deux programmes; selon les thématiques et l'éligibilité à chaque programme, elles pourront également se compléter pour traiter différents aspects d'une thématique.

Ainsi, outre les actions issues des études de restauration des secteurs prioritaires conduites dans le cadre du PAPI d'intention, qui seront inscrites au contrat de rivière et qui constitueront le cœur des axes 6 et 7 du PAPI complet, les études d'amélioration de la connaissance du fonctionnement géomorphologique du Buëch ainsi que les actions de communication et de sensibilisation seront élaborées conjointement et figureront dans le contrat de rivière eau et climat et l'axe 1 du PAPI « Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ».

Enfin, les deux programmes partagent une gouvernance commune puisque le comité de rivière du Buëch est l'instance de suivi du PAPI aussi bien que du contrat de rivière.



Élaboration du PAPI du Buëch
concertation sur le terrain



Aménagement de la traversée de la Faurie - l'Onde paysagiste concepteur

ANIMATION DES SITES NATURA 2000 DU BUËCH, DE LA MÉOUGE ET DU MARAIS DE MANTEYER

Les sites Natura 2000 du Buëch, des gorges de la Méouge et du marais de Manteyer sont animés par le SMIGIBA. Ces trois sites sont d'autant plus en lien avec la démarche du contrat de rivière eau et climat du Buëch qu'ils ont été spécifiquement désignés pour les habitats et les espèces ripicoles et de zone humide. Il s'agit notamment de l'écrevisse à pattes blanches, du castor d'europe, mais également des populations de chauves-souris ou de certains insectes inféodés aux milieux humides.

Le site Natura 2000 du Buëch s'étend sur la largeur du lit mineur du Buëch : il comprend ses berges, une partie des ripisylves ainsi que quelques parcelles sur les terrasses alluviales. Le périmètre du site Natura 2000 des Gorges de la Méouge comprend la Méouge sur sa partie terminale qui commence à l'amont de ses gorges mais également une large bande de forêt de part et d'autre des gorges, ce qui inclut un système de tufières, ainsi que des prairies, des éboulis et des forêts.

L'animation de ces sites Natura 2000 permet de disposer de moyens financiers complémentaires à ceux du contrat de rivière eau et climat. L'objectif est d'inciter les propriétaires et les professionnels à mettre en place des mesures pour conserver les habitats et/ou les restaurer. On peut citer par exemple le contrat de lutte contre l'Ailante sur les Gorges de la Méouge, le contrat de conservation par fauche de la roselière du marais de Manteyer, ou encore le contrat de réhabilitation de l'adoux du Fontenil.

La désignation d'un périmètre Natura 2000 permet également aux agriculteurs d'accéder en priorité à des financements de la PAC à travers les Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) et la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Sur le bassin versant, il y a deux PAEC pour la programmation 2023-2027 de la PAC : un PAEC sur le territoire des Baronnies Provençales, porté par le parc naturel régional des Baronnies provençales et un PAEC sur le territoire du "Dévoluy-Gapençais - Haute Durance" porté par la chambre d'agriculture des Hautes Alpes. Sur ces deux sites, sept agriculteurs, sociétés ou groupements ont pu bénéficier d'une aide financière afin de mettre en place des mesures leur permettant de concilier leurs activités avec les enjeux de conservation. La principale mesure est le maintien du pâturage extensif.



DES SYNERGIES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

LE PGRE DU BUËCH

Le plan de gestion de la ressource en eau du Buëch (PGRE) a été approuvé le 12 décembre 2019, à l'issue d'un processus de concertation mené par la Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes, en lien étroit avec la DDT 05 et le SMIGIBA. Sa mise en œuvre s'est achevée fin 2025.

Pour le volet eau potable, des travaux d'amélioration de l'efficacité des réseaux ont été menés sur les communes d'Aspres sur Buëch, de Chabestan, de Manteyer, de Montmaur, de Saint Pierre d'Argençon, de Val Buëch Méouge, de Veynes, de Laragne, de Trescléoux et de la Faurie. Ces travaux ont permis une économie annuelle de près de 140 000 m³.

Pour le volet agricole, les 14 actions inscrites au PGRE avaient pour objectif une économie de 3 millions de m³. Fin 2025, l'avancement des actions est le suivant :

-  5 actions sont réalisées (Laragne, Sétives, la Bâtie Montsaléon, Ribiers, ASA de la Subteyte), pour une économie d'eau de 500 000 m³ à 1 500 000 m³ selon les années
-  3 actions sont à l'étude (Aspremont, Béoux, Maraize),
-  2 études de faisabilité sont en cours (ASA de Chabestan, St Pierre d'Argençon),
-  3 actions sont bloquées (Blaisance, Veynes, Rochelle Fontainebleau),
-  1 action est non finançable (Trescléoux).

L'année 2026 va être consacrée à l'évaluation du PGRE du Buëch. Le contrat de rivière eau et climat du Buëch prévoit la mise en œuvre d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur l'ensemble du bassin versant à la suite de cette évaluation (fiche action A1-5).

LE SAGE DURANCE:

Le SAGE Durance est piloté par le SMAVD, qui est labellisé EPTB depuis 2010. Le SMIGIBA est membre de la CLE du SAGE Durance. Il prend part à l'élaboration du SAGE et participe activement à l'établissement de l'état des lieux.

LES SCHÉMAS DE COHÉRENCE TERRITORIALE :

Le SCOT de l'aire gapençaise :

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'Aire Gapençaise est exécutoire depuis le 21 février 2014. En 2023, du fait des évolutions réglementaires et territoriales survenues depuis 10 ans, les EPCI de l'aire gapençaise ont décidé de réviser leur SCOT. Cette révision est en cours et concerne notamment les 20 communes de la communauté des communes du Buëch Dévoluy. À ce titre, le SMIGIBA est associé à la démarche : participation aux ateliers de travail et transmission de données (cartographie actualisée des zones humides issue du PGSZH du Buëch notamment).

Le SCOT du Sisteronais

Le SCoT du Sisteronais-Buëch a été arrêté en conseil communautaire de la communauté des communes du Sisteronais-Buëch le 15 mai 2025. Le SMIGIBA a suivi l'élaboration du schéma et a participé à plusieurs ateliers de travail. Le SCOT est désormais entré dans la phase administrative de consultation des personnes publiques associées.

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) comprennent plusieurs prescriptions et recommandations en lien avec la gestion des cours d'eau et des zones humides. Ces dernières sont listées ci-après :

Axe 1

« l'identité rurale dynamique », orientation B « espaces naturels, agricoles et forestiers »

👁️ **objectif 2** sur la continuité écologique : les prescriptions 30 à 35 et les recommandations 16 et 17 concernent la prise en compte de l'espace de bon fonctionnement, des cours d'eau et des zones humides dans les documents d'urbanisme ;

👁️ **objectif 3** sur la trame verte et bleue : les prescriptions 36, 37 et 48 ainsi que la recommandation 18 concernent spécifiquement les espaces naturels protégés (dont N2000); notons la recommandation 21 qui propose de « Réaménager et renaturer les cours d'eau et les fossés en zone urbanisée ».

Axe 2

« l'économie responsable », orientation C sur le tourisme

👁️ **objectif 2** relatif à la fréquentation et la préservation des milieux naturels.

Axe 3

« transition sobre », orientation A relative à la qualité des aménagements et des constructions :

👁️ **objectif 2** sur les risques naturels : prescriptions 190 à 197 relatives à la prise en compte des phénomènes d'inondations et la recommandation 72 sur le gestionnaire GeMAPI.

Axe 4

orientation C - « Préserver, valoriser et optimiser les ressources du territoire »

👁️ **objectif 1** sur l'eau potable : prescriptions mais surtout recommandations sur les usages.

PLUI EXISTANT :

Il existe un seul PLUi sur le bassin versant, élaboré par la communauté des communes du Diois et qui concerne uniquement la commune de Lus la Croix Haute.



Le Buëch aval
entre Mison et Châteaufort de Chabre - vue du ciel

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT, UNE COMPÉTENCE CONSERVÉE PAR LES COMMUNES

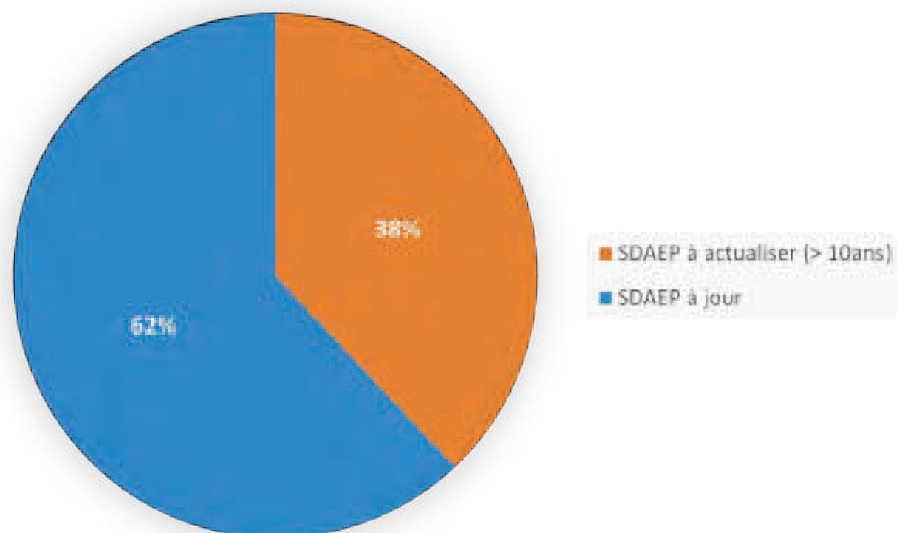
Sur le territoire, ce sont principalement les communes qui continuent de gérer l'eau potable et l'assainissement. Seuls deux syndicats des eaux existent sur le bassin versant fin 2025 :

- 👁 le SIEPA, qui regroupe les communes de Trescléoux, Garde-Colombe, Saléon, Laragne et Val Buëch Méouge;
- 👁 le SiAEP La Bâtie-Montsaléon - Chabestan, qui regroupe donc ces deux communes.

SCHÉMAS DIRECTEURS : DES MISES À JOUR NÉCESSAIRES

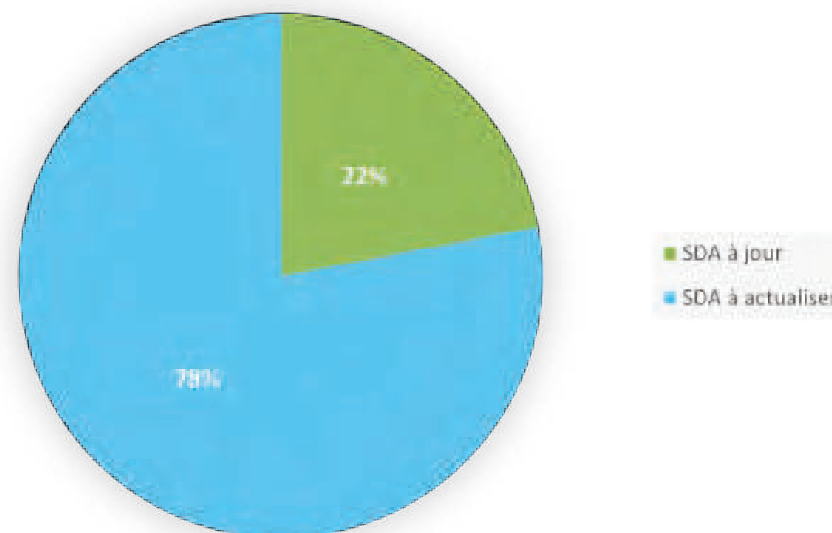
Eau potable :

Comme l'illustre le graphique suivant, un peu plus d'un tiers des communes ne disposent pas d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable à jour (< à 10 ans).



Assainissement :

Près de 80% des communes ne disposent pas d'un schéma directeur d'assainissement à jour (< à 10 ans).



LE COMITÉ DE RIVIÈRE, PARLEMENT DES RIVIÈRES DE LA VALLÉE

ÉLABORER ET SUIVRE LE CONTRAT RIVIÈRE ET EAU ET DU BUËCH

Instauré par arrêté inter préfectoral en 2002, le comité de rivière du Buëch a piloté l'élaboration et la mise en œuvre du premier contrat de rivière. Il se réunit une à deux fois par an. Animé par le SMIGIBA, il est organisé en collaboration avec l'Agence de l'eau, la DDT des Hautes Alpes, le Département des Hautes Alpes et la Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes pour ce qui est du suivi du PGRE. Il accueille régulièrement des structures voisines, telles que le SMAVD pour des points d'étape sur l'élaboration du SAGE Durance.

L'élaboration du présent contrat rivière eau et climat du Buëch a également été piloté par le comité de rivière. En effet, le projet a officiellement été initié lors du comité de rivière du 12 janvier 2023. Lors du comité de rivière du 28 septembre 2023, des ateliers de travail thématiques ont permis de discuter collectivement des objectifs à assigner au projet. Ce travail a nourri l'élaboration du dossier d'orientation stratégique (DOS). Ce DOS a été validé par le comité de pilotage du 13 décembre 2023. Lors de ce même comité de pilotage, une nouvelle session d'ateliers de travail a contribué à définir les grandes lignes du futur programme d'actions du contrat de rivière.

Lors du comité de rivière du 19 décembre 2024, de nouveaux ateliers de travail thématiques ont approfondi la question de la prise en compte du changement climatique et mis en lumière l'intérêt d'une approche historique et sociologique de l'aménagement des cours d'eau de la vallée du Buëch.

Finalement, le comité de rivière du 27 juin 2025 a validé le programme d'actions du contrat de rivière eau et climat du Buëch, consacrant ainsi deux ans et demi de travail sur le projet.

Le comité de rivière du Buëch continuera à se réunir régulièrement afin d'assurer le suivi du contrat de rivière eau et climat du Buëch. Le comité technique, issu du comité de rivière, se réunira autant que de besoin pour assurer la mise en œuvre et le suivi régulier des actions du contrat. En 2025, ce comité de pilotage s'est réuni 3 fois pour assurer le suivi du plan de gestion stratégique des zones humides. Il s'est également réuni 6 fois pour l'élaboration du contrat, que ce soit avec l'ensemble de ses membres ou une partie seulement, selon la thématique concernée.

Afin d'actualiser la composition du comité de rivière qui comme précisé ci-dessus remonte à 2002, une étude de la gouvernance locale est prévue dès 2026 (fiche action C1-1).

SUIVI DU PAPI ET DU PGRE

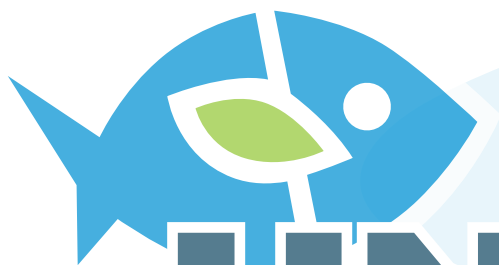
Le comité de rivière du Buëch est également l'instance de suivi du PAPI du Buëch et du programme de gestion de la ressource en eau du Buëch.



Lancement du projet de contrat
Lors du comité de rivière du 12 janvier 2023



Travail en atelier
Lors du comité de rivière du 28 septembre 2023



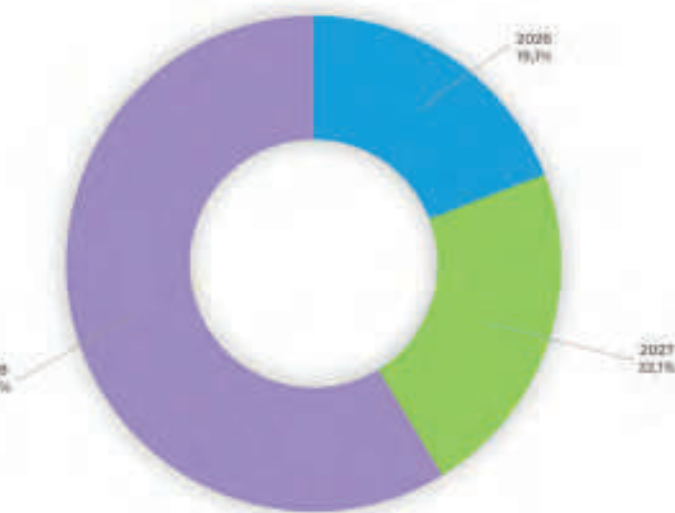
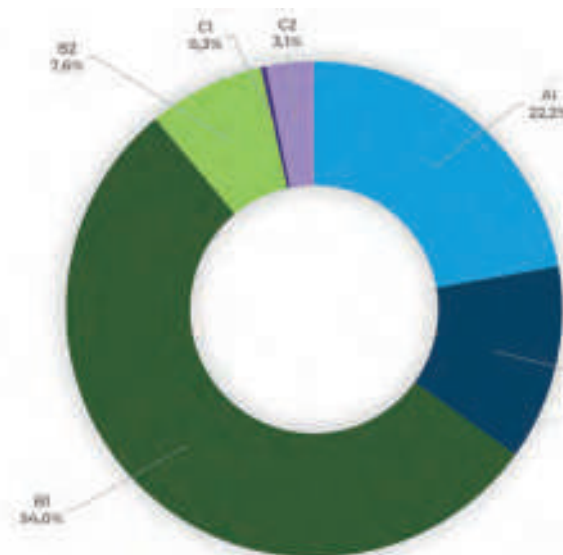
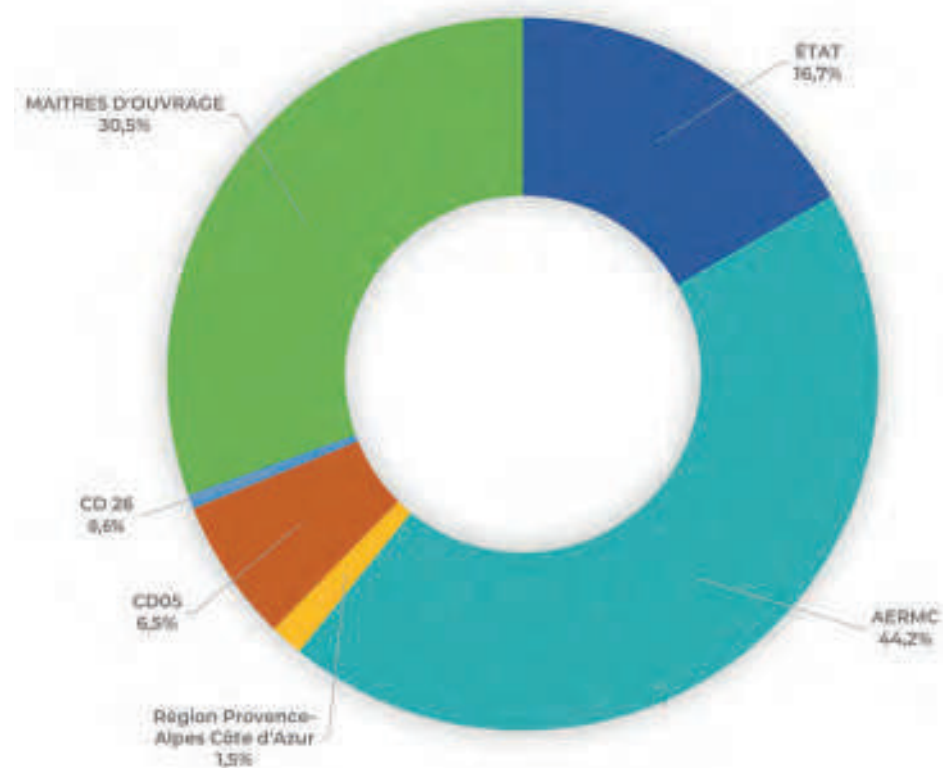
UN CONTRAT AMBITIEUX ET RÉALISTE

Zone humide d'accompagnement
lac de barrage de Saint Sauveur



13 MILLIONS D'EUROS POUR LA PREMIÈRE PARTIE 2026-2028

Sur la période 2026-2028, l'enveloppe globale du contrat de rivière eau et climat atteint 13 millions d'euros. Le volet " B1 - restauration morphologique du cours d'eau" représente à lui seul 50% de l'enveloppe. Les investissements les plus importants seront réalisés en 2028.



Le taux de subvention global du programme d'actions sur la période est de près de 70%. L'Agence de l'Eau RMC est le financeur principal avec environ 45% de contribution au programme, suivi par l'État avec 17% (au titre des actions communes au PAPI).

La part financée par les maîtres d'ouvrage est de l'ordre de 30%, ce qui représente environ 3,9 millions d'euros. Le SMIGIBA est le principal maître d'ouvrage, avec une contribution de l'ordre de 1,8 millions d'euros.

DES MOYENS FINANCIERS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS

La population DGF cumulée sur le bassin versant est de 28 080 habitants, ce qui représente un produit maximal théorique annuel de la taxe GeMAPI d'environ 1,1 million d'euros.

EPCI	SOMME DE LA POPULATION DGF 2022 DES COMMUNES DANS LE BASSIN VERSANT DU BUËCH (% SURFACE)	SOMME DE TAXE SUR LE BASSIN VERSANT BUËCH SI 40 €/POP DGF	RATIO TAXE BASSIN VERSANT / TAXE EPCI	POPULATION DGF 2022 / EPCI	PRODUIT TAXE SUR L'EPCI SI 40€/HAB
CC Buëch-Dévoluy	11 305	452 209 €	74%	15 294	611 760 €
CC des Baronnie en Drôme Provençale	971	38 849 €	4%	26 938	1 077 520 €
CC du Diois	995	39 820 €	6%	15 441	617 640 €
CC du Sisteronnais- Buëch	14 808	592 324 €	50%	29 616	1 184 640 €
Total général	28 080	1 123 201 €		87 002	3 491 560 €

Il est important de préciser qu'à ce jour, les communautés de communes ne prélèvent pas le montant plafond de la taxe compte tenu de l'impact fort sur les administrés.

Cependant, un effort financier important des collectivités membres du SMIGIBA a été amorcé dès l'année 2022 : en effet, le plan pluriannuel d'actions (PPA) 2022-2024 prévoyait une participation globale annuelle moyenne de 455 000 € contre 260 000 € en 2021.

Le PPA 2026-2028 prévoit une participation globale annuelle moyenne de 1 million € pour permettre le financement des actions inscrites au contrat de rivière eau et climat et au PAPI du Buëch, soit une contribution équivalente à 80 % du produit annuel maximal de la taxe GeMAPI sur le territoire. Le territoire du bassin versant du Buëch se donne donc les moyens de mettre en œuvre le programme d'actions du contrat rivière eau et climat du Buëch.



MASSES D'EAU ET PRESSIONS : UNE SITUATION POSITIVE MAIS FRAIGLE



Cascade de travertin
Gorges de la Méouge

DES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES PLUTÔT EN BON ÉTAT

Sur le bassin versant du Buëch, le SDAGE 2022-2027 recense 28 masses d'eau.

Pour ce qui est de l'état écologique :

👁️ 12 masses d'eau sont classées en « Très bon état », soit 43% des masses d'eau du bassin versant ;

👁️ 12 masses d'eau sont classées en « Bon état », soit 43% des masses d'eau du bassin versant ;

👁️ 4 masses d'eau sont classées en « Moyen », soit 14% des masses d'eau du bassin versant :

- le Riou Froid ;
- le Buëch médian de la confluence au barrage de Saint Sauveur ;
- le Buëch aval ;
- la Méouge.

Sur ces 28 masses d'eau, 23 visaient le "Bon état" en 2015 et 5 font l'objet de dérogation pour l'atteinte du "Bon état" en 2027 :

- le Riou Froid ;
- le Petit Buëch, la Béoux, et le torrent de Maraize ;
- le Buëch médian de la confluence au barrage de Saint Sauveur ;
- le Buëch aval ;
- la Méouge.

Pour ce qui est de l'état chimique, les 28 masses d'eau affichent un bon état.

DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES EN BON ÉTAT

Deux masses d'eau souterraines affleurantes sont répertoriées par le SDAGE :

- 👁️ les alluvions du Buëch ;
- 👁️ les formations variées du bassin versant du Buëch.

Ces deux masses d'eau sont déclarées en "Bon état" et avaient pour objectif le "Bon état" en 2015. Aucun risque de non atteinte du "Bon état" n'est mentionné.

LES RISQUES DE NON ATTEINTE DU BON ÉTAT (RNABE) : DES PRESSIONS RÉELLES

RNABE LIÉ AUX POLLUTIONS

12 masses d'eau, soit 43% des masses d'eau, sont concernées par un risque de non atteinte des objectifs de bon état en raison de problématiques de pollutions.





Irrigation par aspersion sous pression
Buëch aval

Seuil infranchissable de Trinquetaille
Torrent de Maraize

LES PRESSIONS MAJORITAIRES

ETAT DES LIEUX 2019 / 2025

Les pressions les plus fortes (impact 3) mentionnées en 2019 dans l'état des lieux du SDAGE concernent les thématiques de la continuité (7% des masses d'eau concernées) et des prélèvements (28% des masses d'eau concernées).

RNABE lié aux prélèvements et à l'hydrologie

10 masses d'eau, soit 36%, sont concernées par un risque de non atteinte des objectifs de bon état en raison de problématiques de prélèvements d'eau et de perturbation de l'hydrologie.

RNABE lié aux altérations morphologiques

8 masses d'eau, soit 25%, sont concernées par un risque de non atteinte des objectifs de bon état en raison de problématiques liées à la morphologie.

RNABE lié à l'altération de la continuité écologique

5 masses d'eau, soit 18%, sont concernées par un risque de non atteinte des objectifs de bon état en raison de problématiques liées à la continuité.

PRESSIONS IMPACT 3	2019	2025*
Continuité	2 (7%)	9 (32%)
Prélèvement	8 (28%)	7 (25%)
Morphologie	2 (7%)	9 (32%)
Altération de l'hydrologie	9 (32%)	1 (4%)
Pollution nutriments agricoles	1 (4%)	0 (0%)

Nombre de masses d'eau fortement impactées par la pression (niveau 3)



FACE AUX ENJEUX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT DU BUËCH & SDAGE

Les objectifs assignés au second contrat de rivière du Buëch découlent de la synthèse du bilan du premier contrat de rivière, de la lettre de cadrage de l'Agence de l'eau, des rencontres bilatérales avec les acteurs du territoire et des ateliers de travail conduits dans le cadre du comité de rivière.

Ces objectifs sont présentés ci-dessous. Ils ont été réfléchis dans un contexte de changement climatique, dont les impacts prévisibles sur les cours d'eau du territoire ont été décrits précédemment.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET ACCOMPAGNER UNE GESTION PARTAGÉE DE SES USAGES (VOLET A1 DU CONTRAT) :

La ressource en eau est au cœur de l'activité socio-économique de la vallée et un support du bon état écologique des cours d'eau. Les tensions existantes sur

le territoire autour du partage de l'eau sont vives en période d'étiage, comme l'été 2022 a pu l'illustrer. Le changement climatique aggrave d'ores et déjà les périodes d'étiage, conduisant à une exacerbation des tensions.

Quelques actions emblématiques de ce volet :

- 👁️ diagnostic hydrogéologique du Petit Buëch,
- 👁️ suivi hydrométrique en période d'étiage,
- 👁️ élaboration et mise en oeuvre d'un PTGE à l'échelle du bassin versant du Buëch en intégrant une phase prospective de type Buëch 2050.
- 👁️ poursuite de la mission irrigation portée par la chambre d'agriculture 05 sur le bassin versant.

Ces actions contribueront particulièrement à l'orientation fondamentale 7 du SDAGE. Plusieurs actions du volet «ressource» participent également aux orientations 3 et 4 du SDAGE.

POURSUIVRE LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX ET PRÉVENIR LES DÉGRADATIONS (VOLET A2 DU CONTRAT)

Le suivi de la qualité des eaux reste essentiel pour repérer les pollutions ponctuelles et anticiper les dégradations, en particulier le réchauffement des eaux, du fait du changement climatique. La mise en séparatif de plusieurs réseaux de collecte des eaux usées va participer à prévenir la dégradation de la qualité des eaux et à limiter l'eutrophisation.

Quelques actions emblématiques de ce volet :

- 👁️ Observatoire de la qualité des eaux,
- 👁️ Mise à jour des schémas directeurs d'assainissement,
- 👁️ Travaux d'élimination des eaux claires parasites sur les communes d'Aspres sur Buëch ou d'Orpierre.

Ces actions contribueront à l'orientation fondamentale 5a du SDAGE. L'ambition du contrat sur ce thème est toutefois limitée par la capacité financière des communes et par l'indécision de plusieurs communes à l'approche des élections municipales de mars 2026.

RESTAURER LES COURS D'EAU POUR PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS (VOLET B1 DU CONTRAT):

La restauration des fonctionnalités morphologiques du Buëch sera privilégiée dans les projets de protection contre les inondations et les érosions. En effet, les actions proposées intègrent le double enjeu de protection des personnes et de restauration des milieux.

Quelques actions emblématiques de ce volet :

- 👁️ restauration morphologique du Grand Buëch à la Faurie (ce projet prévoit la restauration morphologique de 2,5 km de rivière),
- 👁️ plan de gestion des alluvions de plusieurs affluents du Buëch,
- 👁️ diagnostic géomorphologique du Buëch aval.

Ces actions contribueront pleinement à l'orientation fondamentale 8 du SDAGE, ainsi qu'à l'orientation 6a et O. L'ambition du contrat sur ce thème est forte et mobilise une grande part de la capacité financière du SMIGIBA et des collectivités locales.



Le Grand Buëch et l'Aiguebelle en crue
Traversée de la Faurie

PROTÉGER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS (VOLET B2) :

Les équilibres écologiques demeurent fragiles et subissent le changement climatique de plein fouet. La préservation des zones humides (à la suite de la réalisation en 2025 du plan de gestion stratégique des zones humides du Buëch), de la biodiversité et des fonctionnalités des écosystèmes rivulaires est un enjeu primordial du contrat. Dans la continuité du premier contrat, les efforts de décloisonnement des affluents du Buëch seront poursuivis.

Ces actions contribueront pleinement à l'orientation fondamentale 6 du SDAGE, en particulier aux sous orientations 6b et 6c mais également aux orientations 0, 1 et 2. L'ambition du contrat sur ce thème est forte et mobilise plusieurs acteurs locaux (Fédération départementale de la pêche, communes, CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur). Les actions de rétablissement de la continuité écologique sur les affluents du Buëch restent cependant contraintes par les capacités financières de la fédération de la pêche et du SMIGIBA. Une attention particulière sera portée à cette thématique dans la seconde partie du contrat.

Quelques actions emblématiques de ce volet :

- 👁️ définition et mise en oeuvre d'un plan de gestion de l'adoux de la Garenne et de la ripisylve environnante,
- 👁️ aménagement des obstacles à la continuité piscicole sur les torrents de Maraize et de Blaisance,
- 👁️ étude pour l'aménagement de la continuité piscicole du barrage EDF de Saint Sauveur sur le Buëch.



Barrage de castor
Lunel - Lus la Croix Haute

SYNTHÈSE DES CHANTIERS PRIORITAIRES ASSIGNÉS AU BUËCH PAR LE PAOT

La synthèse des chantiers prioritaires assignés au Buëch par le PAOT peut être présentée comme suit, par grandes thématiques :

1. Restauration des cours d'eau prioritaires dans un contexte de climat méditerranéen :
 - 1.1. Aménagement/suppression des seuils et autres ouvrages faisant obstacle à la continuité pour les poissons et les sédiments ;
 - 1.2. Restauration des rivières artificialisées
 - 1.3. Restaurer les espaces de mobilité, atteindre un profil d'équilibre sédimentaire
2. Restauration des zones humides dégradées et/ou menacées
3. La gestion de la rareté de l'eau : poursuite de la mise en œuvre du PGRE
 - 3.1. Organiser et gérer le partage de l'eau
 - 3.2. Limiter les prélèvements et économiser l'eau
 - 3.3. Mobiliser des ressources de substitution

AMÉNAGEMENT/SUPPRESSION DES SEUILS ET AUTRES OUVRAGES FAISANT OBSTACLE À LA CONTINUITÉ POUR LES POISSONS ET LES SÉDIMENTS

Cette problématique est bien identifiée sur le bassin versant et dans les objectifs du contrat de rivière. Les moyens disponibles dans les trois premières années du contrat, mobilisés principalement par la Fédération de la pêche des Hautes Alpes permettent d'y répondre en partie :

- 🐟 étude pour l'aménagement de la continuité piscicole du barrage EDF de Saint Sauveur sur le Buëch ;
- 🐟 études préalables à la restauration de la continuité piscicole sur les torrents de Maraize et de Blaisance ;
- 🐟 aménagement des obstacles à la continuité piscicole sur les torrents de Maraize et de Blaisance.

Une attention particulière sera portée à cette problématique dans la seconde moitié du contrat de rivière :

- 🐟 projet d'aménagement de la traversée de la Roche des Arnauds - partie travaux de la fiche action B1-8 : la suppression du seuil aval, totalement infranchissable, est prévue pour 2030;
- 🐟 restauration de la continuité écologique sur l'Auzance à Lachau en 2029-2030; poursuite du décloisonnement des affluents du Buëch en partenariat avec la fédération de la pêche des Hautes Alpes; les obstacles prioritaires seront définis lors du bilan mi-parcours.



Le Grand Buëch en hiver
Saint-Julien en Beauchêne

RESTAURER LES ESPACES DE MOBILITÉ, ATTEINDRE UN PROFIL D'ÉQUILIBRE SÉDIMENTAIRE

L'ensemble des actions inscrites au volet B1 du contrat de rivière eau et climat du Buëch concourt à la réalisation de cet objectif. Ce seul volet mobilise près de 50% des ressources financières engagées dans le contrat entre 2026 et 2028. Pour rappel, plusieurs de ces actions seront conduites conjointement avec le PAPI du Buëch.

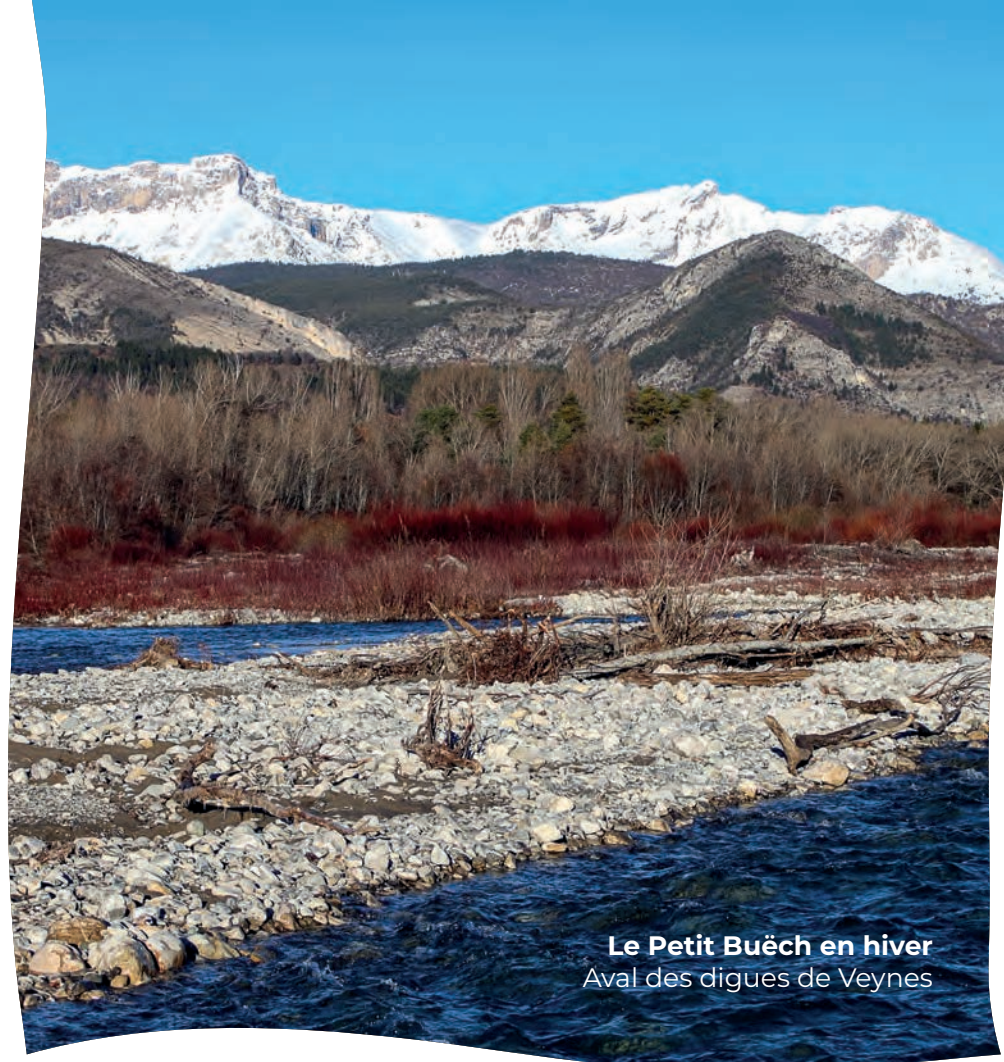
Voici quelques unes des actions du volet B1 qui vont être conduites entre 2026 et 2028 :

- 👁️ diagnostic géomorphologique sur le Buëch aval et gestion sédimentaire de la retenue de St Sauveur ;
- 👁️ plan de gestion des alluvions de plusieurs affluents du Buëch ;
- 👁️ mise en oeuvre du plan de gestion sédimentaire de la Béoux ;
- 👁️ restauration morphologique du Grand Buëch à La Faurie.

RESTAURATION DES ZONES HUMIDES DÉGRADÉES ET/OU MENACÉES

Dans la continuité du plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant réalisé par le SMIGIBA en 2025, le contrat de rivière eau et climat du Buëch affiche ses ambitions à ce sujet :

- 👁️ mise en oeuvre de la notice de gestion de l'adoux de la Garenne et de la ripisylve environnante ;
- 👁️ mise en oeuvre du plan de gestion du marais des Iscles ;
- 👁️ acquisition et restauration du marais des Glacières à Lus la Croix Haute ;
- 👁️ diagnostic approfondi des adoux ;
- 👁️ étude de la fonctionnalité des ripisylves ;
- 👁️ démarche foncière.



Le Petit Buëch en hiver
Aval des digues de Veynes

ORGANISER ET GÉRER LE PARTAGE DE L'EAU

Le partage de l'eau est une thématique prégnante sur le bassin versant et cela va s'accroître avec les changements climatiques en cours. Le contrat de rivière eau et climat du Buëch prévoit à ce sujet plusieurs actions phares :

- 👁️ diagnostic hydrogéologique du Petit Buëch ;
- 👁️ élaboration et mise en oeuvre d'un PTGE incluant la prospective Buëch 2050.



CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT DU BUËCH & PBACC

URGENCE À AGIR VIS-À-VIS DU PLAN DE BASSIN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les milieux aquatiques, le comité de bassin Rhône-Méditerranée s'était doté d'une stratégie dès 2014, en adoptant le premier plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) de France. Il a également pris des dispositions dans le SDAGE 2022-2027 pour permettre son adaptation dans le domaine de l'eau.

Face à l'accélération des impacts du changement climatique et au constat de vulnérabilité généralisée des territoires, le Comité de Bassin a engagé la révision de son PBACC par sa délibération du 18 mars 2022 pour actualiser les enjeux sur l'eau et les milieux aquatiques, étudier l'enjeu des risques naturels liés à l'eau (inondations, submersions), et actualiser les mesures à conduire. Le 8 décembre 2023, il a adopté le PBACC 2024-2030.

Le PBACC 2024-2030 se compose :

- 🐟 d'une première partie présentant de manière synthétique les principaux effets, constatés et à venir, du changement climatique sur les ressources en eau ;
- 🐟 d'une deuxième partie énonçant six principes stratégiques incontournables sur lesquels bâtir l'adaptation des territoires au changement climatique dans le domaine de l'eau afin d'agir plus vite et plus fort
- 🐟 d'une troisième partie présentant, pour les cinq principaux enjeux de vulnérabilité dans le domaine de l'eau, le panier de solutions pour réduire la sensibilité des territoires aux effets du changement climatique.

L'annexe 1 permet d'analyser en détail les enjeux du PBACC sur le bassin versant du Buëch et la réponse du contrat à ceux-ci.

LE DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le PBACC est accompagné d'une caractérisation de la vulnérabilité des territoires afin de les aider à engager les solutions d'adaptation les plus pertinentes, tant en nature d'action par rapport aux enjeux à traiter qu'en niveau d'ambition par rapport à l'ampleur des évolutions à venir (plus de détails sur le diagnostic de vulnérabilité ci-après).

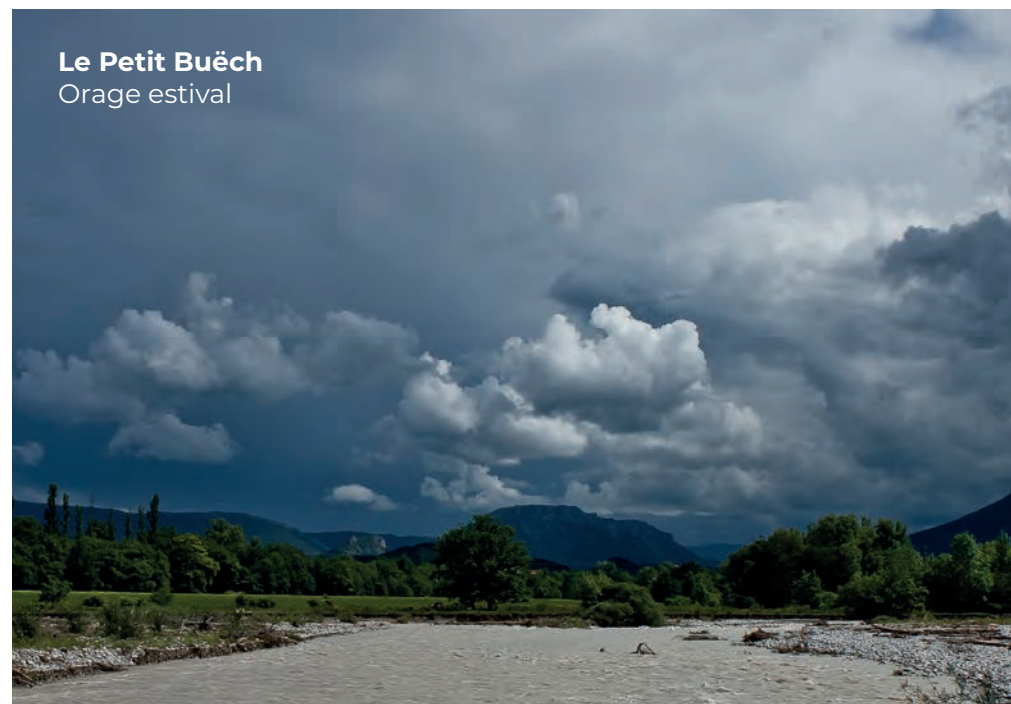
Le plan de bassin d'adaptation au changement climatique scinde la vallée du Buëch en deux sous bassins versants, la Méouge et le bassin versant du Buëch hors Méouge.

Vulnérabilités du sous bassin du Buëch (hors Méouge)

On constate que la vulnérabilité la plus aiguë sur le sous bassin du Buëch est la baisse de la disponibilité en eau, suivie par l'assèchement des sols, la perte de biodiversité des cours d'eau, la perte de biodiversité des milieux humides.

Le diagnostic fait ressortir une vulnérabilité moyenne du territoire au risque de détérioration de la qualité de l'eau. Enfin, l'amplification des risques naturels liés à l'eau est la vulnérabilité la plus faible.

Volet	Vulnérabilité du territoire du contrat	Niveau
RES	Vulnérabilité Baisse de la disponibilité en eau	5
RES	Vulnérabilité Assèchement des sols	4
MIA	Vulnérabilité Perte de biodiversité aquatique (cours d'eau)	4
MIA	Vulnérabilité Perte de biodiversité humide	4
MIA	Vulnérabilité Amplification des risques naturels liés à l'eau	1
POL	Vulnérabilité Détérioration de la qualité de l'eau	3



Vulnérabilités du sous bassin de la Méouge

La vulnérabilité la plus aiguë est la détérioration de la qualité de l'eau, suivie par la baisse de la disponibilité en eau et l'assèchement des sols.

Volet	Vulnérabilité du territoire du contrat	Niveau
RES	Vulnérabilité Baisse de la disponibilité en eau	4
RES	Vulnérabilité Assèchement des sols	4
MIA	Vulnérabilité Perte de biodiversité aquatique (cours d'eau)	3
MIA	Vulnérabilité Perte de biodiversité humide	3
MIA	Vulnérabilité Amplification des risques naturels liés à l'eau	1
POL	Vulnérabilité Détérioration de la qualité de l'eau	5

Les défis prioritaires du PBACC pour le Buëch et la Méouge :

Au titre du PBACC, le territoire est concerné par les défis prioritaires suivants :

- 👁️ Défi 9 : mettre en œuvre un PTGE -> fiche action A1.5 du contrat de rivière eau et climat du Buëch;
- 👁️ Défi 15 : élaborer un PGSZH -> défi relevé en 2025;
- 👁️ Défi 19 : accompagner 30 filières agricoles locales, dans la mise en place de pratiques agronomiques visant la rétention en eau dans les sols et la réduction de la consommation en eau -> traité dans les fiches actions « Mission irrigation » A1.1 et "Startclima" A1.2

Pour la Méouge uniquement :

- 👁️ Défi 23 : mettre en œuvre des démarches de flux de pollution admissibles intégrant le changement climatique -> Ce défi n'a pas été retenu comme prioritaire dans le cadre du contrat de rivière - eau et climat du Buëch, même si ce défi est partiellement pris en compte dans les actions petit cycle de l'eau.



CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT DU BUËCH & SAGE DURANCE

Le SAGE Durance est en cours de construction, les enjeux n'ont pas encore été fixés. Le SMIGIBA est membre de la CLE et participe à l'élaboration du SAGE. Il veillera à mettre en cohérence la seconde partie du contrat rivière eau et climat du Buëch avec les orientations qui auront été définies dans le cadre du SAGE Durance.



CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT DU BUËCH & ASSISES DÉPARTEMENTALES DE L'EAU DES HAUTES ALPES :

Les assises de l'eau des Hautes Alpes, lancées en février 2023 ont abouti à un plan d'action structuré en 5 thèmes, dont plusieurs résonnent avec notre contrat rivière eau et climat.

Eau et hydraulique agricole :

“Gérer la ressource et réfléchir sur l'évolution des pratiques agricoles et des assolements”

Le volet A1 ressource en eau du contrat répond à cet enjeu, que ce soit par l'élaboration et la mise en œuvre du PTGE ou la mise en œuvre d'un STARTClima.

Eau potable et sécurisation de la ressource :

“Assurer qualité et quantité - gouvernance de l'eau”

En particulier, en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, trois priorités ont été établies, concernant plusieurs communes du BV :

👁️ Priorité 1 rendement et fuites : Barret sur Méouge, La Roche des Arnauds, Orpierre, Val Buëch Méouge, Veynes

👁️ Priorité 2 rupture d'approvisionnement et fuites : Garde Colombe, La Faurie, Montrond, Ribeyret, Savournon, Moydans

👁️ Priorité 3 schéma directeur AEP de plus de 10 ans : Furmeyer, Sainte Colombe, La Beaume

Le contrat, dans volet A1, s'attache à répondre à cet enjeu, avec la mise en œuvre de 19 actions. Les communes de Barret sur Méouge, Orpierre ou Furmeyer sont concernées, parmi d'autres.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

“Agir pour mieux accompagner les impacts du changement climatique dans les rivières”

Le volet B du contrat de rivière dans son ensemble contribue à l'atteinte de cet objectif.

Cultures et vergers

Buëch aval



INDICATEURS DE SUIVI DU CONTRAT

- 👁️ Consommation de l'enveloppe des aides
 - 👁️ Dont consommation de l'enveloppe des aides spécifiques
- 👁️ Dépenses engagées / dépenses prévues
- 👁️ Nombre de réunions de l'instance de gouvernance
- 👁️ Nombre actions garanties prévues / Nb actions garanties réalisées
- 👁️ Nombre actions spécifiques prévues / Nb actions actions spécifiques réalisées
- 👁️ Nombre actions PAOT prévues / Nb actions PAOT réalisées
- 👁️ Défi PBACC : défis prévus / réalisés
- 👁️ Stations d'épuration mises en conformité
- 👁️ Surface de zone humide restaurée
- 👁️ Volumes d'eau économisés (AEP, Agriculture)
- 👁️ Nombre d'ouvrages rendus franchissables
- 👁️ Linéaire de cours d'eau restaurés







FICHES ACTIONS

A

A1 - RESSOURCE EN EAU

A2 - QUALITÉ DES EAUX

B

B1 - RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

B2 - GESTION DES MILIEUX

C

C1 - ANIMATION ET GOUVERNANCE

C2 - COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

**V
O
L
E
T**

A





A1 - RESSOURCE EN EAU

A2 - QUALITÉ DES EAUX

A1

RESSOURCE

EN EAU

TABLE DES MATIÈRES

A1 - RESSOURCE EN EAU

- **A1-1** MISSION IRRIGATION
- **A1-2** DÉPLOYER LA DÉMARCHE STARTCLIMA
- **A1-3** ÉTUDE DES RELATIONS NAPPE-RIVIÈRE
- **A1-4** RÉSEAU DE SUIVI HYDROLOGIQUE DU BASSIN VERSANT DU BUËCH (EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES)
- **A1-5** ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU
- **A1-6** RÉGULATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU AUX CAPTAGES D'EAU POTABLE
- **A1-7** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
- **A1-8** RENOUVELLEMENT DE L'ANTENNE DE « PONT LA DAME » DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
- **A1-9** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
- **A1-10** RÉFECTION DE LA CANALISATION D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU QUARTIER DU LARIC
- **A1-11** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
- **A1-12** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
- **A1-13** RÉNOVATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
- **A1-14** RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VILLAGE
- **A1-15** RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PLAN
- **A1-16** MAILLAGE DES CONDUITES AEP DU VILLAGE
- **A1-17** REMPLACEMENT DE LA CONDUITE DE DISTRIBUTION DU PEYSSIEU
- **A1-18** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
- **A1-19** RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
- **A1-20** INSTALLATION D'UN TRAITEMENT UV SUR LE POMPAGE DE POTEAU SAINT LUC
- **A1-21** MISE EN CONFORMITÉ DU CAPTAGE DE TRESCLÉOUX
- **A1-22** DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PLAN DE GESTION ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX – RECHERCHE DE FUITE
- **A1-23** ÉTUDE ET TEST POUR LA RÉALISATION D'UN 2ÈME Puits AU RÉVOL
- **A1-24** RÉPARATION DE FUTES SUR LES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A1-1

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- Mieux gérer la ressource
- Réduire les pressions sur les milieux aquatiques
- Économiser l'eau

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

Chambre d'agriculture des
Hautes Alpes

LIENS PROGRAMMES

PBACC
PTGE
Plan Hydraulique Agricole
Départemental
Assises de l'Eau
Plan Eau

MONTANT 2026-2028

90 000 € TTC

MONTANT 2029-2031

90 000 € TTC

MISSION IRRIGATION

CONTEXTE

En 2008, le premier contrat de rivière avait fait émerger le besoin d'animation et d'accompagnement du monde agricole pour mieux gérer la ressource en eau, réduire les pressions sur les milieux et engager des mesures d'économies d'eau.

Un Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) est porté par la Chambre d'agriculture et a permis de gérer collectivement les prélèvements à l'échelle du bassin versant. Cette action a également permis de réaliser un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), véritable projet de territoire permettant à la fois la sécurisation de l'irrigation mais aussi la préservation de l'environnement.

Cette action d'accompagnement du monde agricole via la création d'un poste de technicien irrigation avait alors été inscrite au premier programme sous maîtrise d'ouvrage de la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes. Depuis, la Chambre d'agriculture des Hautes Alpes a renforcé ses moyens humains par la création d'un second poste de chargé de mission. Aujourd'hui au regard du contexte et de l'avancée du PGRE, il est jugé essentiel de réinscrire cette action afin d'accompagner les gestionnaires de l'irrigation.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La mission sera conduite également sur le territoire du Drac Amont. La synergie apportée par la mise en œuvre de ces actions sur les 2 territoires est fondamentale car elle permet une mutualisation des moyens et expériences. Notons l'articulation indispensable entre les deux chargés de mission :

- l'un à la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes dont la mission s'orientera vers l'amélioration de la connaissance des volumes prélevés, l'organisation des prélèvements d'eau et de leur diminution, la définition des actions en lien avec les besoins agricoles,
- l'autre, à IT05 (Département 05) qui accompagnera chacun des maîtres d'ouvrage (ASA, etc.) dans la mise en œuvre des projets d'économies d'eau (retenue d'eau, passage à l'aspersion, réfection des prises d'eau).

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de missions assurées par les chargés de mission irrigation sur les 6 années du contrat de rivière eau et climat, en lien avec le PTGE, afin d'assurer une assistance et de l'ingénierie technique et financière agricole. L'objectif est d'accompagner les gestionnaires de l'irrigation individuels et collectifs lors de la phase d'émergence des diverses actions visant à améliorer le bon état des eaux.

Cette mission regroupera donc un large panel d'actions :

- l'expertise technique des ouvrages d'hydrauliques, leur fonctionnement et les pratiques des irrigants,
- l'équipement des prises d'eau en dispositifs adaptés de mesures en continu des prélèvements d'eau,
- le calibrage (établissement des courbes de tarage) des dispositifs de mesures,
- l'organisation de plan de gestion des prélèvements d'eau à l'échelle d'un sous-bassin versant entre irrigants,
- l'identification des mesures d'économie d'eau envisageables à l'échelle des sous-bassins versants, tant sur les infrastructures d'irrigation que sur les pratiques agricoles (fuites, choix de cultures, pratiques de prélèvements d'eau et d'arrosage,
- la formation et l'information des gestionnaires de l'irrigation et des agriculteurs du bassin versant, etc...

De même, il est essentiel d'améliorer les connaissances sur les prélèvements agricoles et les besoins afin d'instaurer des pratiques de gestion optimisées de la ressource en eau. L'OUGC va poursuivre cette action d'appropriation des équipements de mesure qui cible 11 canaux gravitaires sur le bassin versant.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Poste chargé de mission						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Maître d'ouvrage
Mission conseil irrigation	90 000 €	*	**	90 000 € - 100%

* Le partenariat avec l'Agence de l'Eau est redéfini également chaque année. Un projet d'accord cadre en construction permettra de déterminer les actions à conduire sur plusieurs exercices, notamment en lien avec le plan d'action défini dans le cadre du Plan Département d'Hydraulique Agricole (PDHA), des Assises de l'eau ainsi que du Plan Eau.

** financement dans le cadre de la convention annuelle Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes

À noter que certaines actions ne sont pas finançables: par exemple, l'amélioration de la connaissance ainsi que la formation des gestionnaires ne sont pas des actions éligibles par l'AE

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Mise en oeuvre des missions

 Nombre d'exploitations conseillées

MONTANT 2026-2028

90 000 €
30 000 € par an

MONTANT 2029-2031

90 000 €
30 000 € par an

A1-2

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- 🐟 Préserver la ressource
- 🐟 S'adapter à la sécheresse

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

Chambre d'agriculture des
Hautes Alpes

LIENS PROGRAMMES

CLIMATERRA
Plan Hydraulique Agricole
Départemental
Assises de l'Eau

MONTANT 2026-2028

6 000 € TTC

DÉPLOYER LA DÉMARCHE STARTCLIMA

CONTEXTE

Le projet Startclima (Startclima : Stratégie Agricole Régionale pour la Transition CLIMAtique) a pour objectif d'accompagner les agriculteurs vers des modifications de leurs pratiques agricoles pour s'adapter aux effets du changement climatique. Il est déployé par les chambres d'agriculture, à l'échelle de la Région Provence Alpes Côte d'Azur sur plusieurs territoires et filières agricoles représentatifs.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Dans un premier temps, le projet va permettre d'identifier et lister les impacts de l'évolution climatique sur les systèmes d'exploitations.

Ensuite, les leviers d'adaptations ainsi que les besoins seront définis dans la perspective d'élaborer un plan d'action spécifique agroforesterie, changement de cultures, modification des itinéraires techniques...

L'action se décompose en trois parties :

- Un outil d'évolution climatique : ClimA-XXI piloté par la Chambre d'agriculture de France, en collaboration avec l'école d'ingénieurs en agriculture de Rouen (UniLaSalle). Cet outil décrit l'évolution climatique attendue au cours du XXI^e siècle, par l'acquisition de nombreux indicateurs climatiques et agro-climatiques. Cette analyse est basée sur des projections climatiques développées par Météo France.
- Une réflexion collective coconstruite à partir de groupes d'agriculteurs d'un territoire défini, d'une filière identique, à partir d'une même méthodologie pour définir des stratégies d'adaptation.
- L'évolution du climat est décrite via des indicateurs agro-climatiques qui se traduisent en impacts sur l'activité agricole à partir desquels des leviers d'adaptation sont dégagés.

A1-3

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

-  Mieux comprendre les échanges entre le cours d'eau et la nappe
-  Identifier les conditions de recharge ou de drainage de la nappe

TERRITOIRE

Masse d'eau FRDG393 «Alluvions du Buëch»
Masse d'eau FRDR288b «Le Petit Buëch, la Béoux et le torrent de Maraize»

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

PGRE 2019-2025
PTGE
Assises de l'Eau
SAGE
SDAGE

MONTANT 2026-2028

66 880 € TTC

DIAGNOSTIC HYDROGÉOLOGIQUE DU PETIT BUËCH - PHASE 2

CONTEXTE

Le bassin versant du Buëch a été placé en zone de répartition des eaux (ZRE), c'est-à-dire qu'il s'agit «d'une zone présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins ». L'étude de l'Estimation des Volumes maximums Prélevables (EVP) sur le bassin versant du Buëch, menée en 2011-2012 par l'AERMC et le SMIGIBA, a fourni une synthèse des principales caractéristiques de la masse d'eau des alluvions du Buëch (FRDG393). Dans le bassin versant du Buëch, en amont du barrage de Saint Sauveur, le recensement des usages indique que l'essentiel des prélèvements des Associations Syndicales Autorisées (ASA) est réalisé dans les eaux superficielles tandis que l'usage AEP est assuré par des eaux d'origine souterraine (captage de sources ou forages dans la nappe alluviale). Pour le bassin versant du Petit Buëch, un statut déficitaire de la masse d'eau est mis en évidence en période estivale. De nombreux assecs sont constatés sur les affluents du Petits Buëch et de manière ponctuelle sur le Petit Buëch. L'objectif de gestion future « est de ne pas augmenter les prélèvements, et si possible de les réduire entre juillet et septembre, soit un gel ». Par ailleurs, l'étude EVP a mis en exergue la nécessité de mieux comprendre les échanges entre le cours d'eau et la nappe, et plus particulièrement à l'aval de la Roche-des-Arnauds où des assecs du cours d'eau sont observés en période d'étiage. Plus globalement, il est préconisé « d'acquérir une meilleure connaissance des flux souterrains par le biais d'études spécifiques ». C'est ainsi que dans le PGRE 2019-2025 une fiche action spécifique a été intégrée. La zone de l'étude est située au nord-est du bassin versant du Buëch, sur une partie du sous bassin du Petit Buëch qui englobe l'aval de la commune de la Roche-des-Arnauds, la cuvette de Montmaur jusqu'à Veynes et remonte jusqu'au massif du Dévoluy. Dans le cadre ce second contrat de rivière, l'amélioration de la connaissance sur le bassin du Petit Buëch est identifié comme prioritaire car il n'existe pas de suivis en continu de la nappe sur ce secteur, à l'inverse du sous bassin du Grand Buëch (Aspremont, piézomètre MEEM depuis 2005) et du Buëch aval (Val Buëch-Méouge - Ribiers, piézomètre MEEM depuis 2006). De plus, le fonctionnement atypique du Petit Buëch avec de nombreux assecs justifie une étude localisée. La ressource principale utilisée pour l'irrigation sur le territoire provient des eaux de surface. Les eaux souterraines sont mal connues et sous-utilisées quant à la ressource potentiellement disponible.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action s'intègre dans le diagnostic hydrogéologique du Petit Buëch engagé en 2025, elle en constitue la phase 2. Ce diagnostic vise à préciser le fonctionnement de la nappe alluviale du Buëch, notamment ses relations avec les autres aquifères et les eaux de surface. Il est nécessaire de définir dans quelle mesure les eaux souterraines circulant dans le bassin pourraient venir en appui aux ressources des surfaces exploitées et éventuellement pallier le déficit d'eau afin de réduire la dépendance aux eaux de surface et atténuer les tensions locales, notamment pendant la période estivale.

Les objectifs de ce diagnostic sont donc les suivants :

- 👁️ réaliser un bilan des connaissances existantes sur l'hydrogéologie du secteur et ses aquifères, et de les valoriser en produisant un document de synthèse pour les collectivités ;
 - 👁️ mettre en place un réseau d'observation et de suivi des eaux souterraines et de conforter éventuellement l'instrumentation en place pour le suivi des eaux superficielles afin de mieux comprendre ces milieux et leurs fluctuations de niveau et débit en lien avec les chroniques piézométriques qui seront établies en continue en période de basses eaux et de hautes eaux, et les comparer suivant les saisons et les conditions hydroclimatiques ;
 - 👁️ améliorer la compréhension du fonctionnement de la nappe alluviale en prenant en compte les échanges et interactions avec la rivière et ses affluents, ainsi que les autres aquifères potentiellement présents (définir le sens des écoulements et s'il y a des flux dans l'hydrosystème entre les aquifères, et entre la nappe alluviale et les cours d'eau) ;
 - 👁️ identifier les conditions favorables ou défavorables aux périodes de recharge de la nappe ou de drainance entre les bras des rivières lorsque la nappe vient en soutien des cours d'eau selon son état quantitatif et d'en évaluer son potentiel.
- La présente action, qui est donc la phase 2 de ce diagnostic, est centrée sur l'analyse géochimique de la ressource et la réalisation d'essais de pompage.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Une convention de recherche avec le BRGM a été signée le 15 mars 2025 pour 4 ans. Le diagnostic a débuté en 2025 et devrait donc s'achever en 2028.

Présentation succincte du déroulement de l'étude :

Phase 1 :

1. Bilan des connaissances 2025
2. Reconnaissance terrain 2025
3. Appui à la mise en place d'un réseau de suivi 2026
4. Acquisition de données complémentaires 2027
5. Caractérisation de la nappe 2028

Phase 2 :

1. option A: géochimie 2027
2. option B: essais pompage 2027

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Acquisition de données complémentaires en phase 2						

MONTANT

66 880 € TTC

Pour mémoire, la phase 1 du diagnostic a déjà été financée à hauteur de 80% (70% agence de l'eau - 10 % région Provence-Alpes-Côte d'Azur) pour un total de 225 000 € (200 000 euros TTC et 25 000 € HT pour l'acquisition de sondes).

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Maître d'ouvrage
Phase 2 du diagnostic hydrogéologique du Petit Buëch	66 800 €	70% - 46 760 €	10% - 6 680 €	20% - 13 360 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Rapport

 Données

A1-4

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

-  Maintien du réseau de suivi des débits d'étiage
-  Améliorer la connaissance des débits d'étiage
-  Améliorer la connaissance des eaux souterraines

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

PGRE 2019-2025
PTGE
Assises de l'Eau 05
SAGE Durance
SDAGE

MONTANT 2026-2028

95 000 € TTC

RÉSEAU DE SUIVI HYDROLOGIQUE DU BASSIN VERSANT DU BUËCH (EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES)

CONTEXTE

Le bassin versant du Buëch est en déficit quantitatif. Il est classé en zone de répartition des eaux. Suite à l'étude de l'estimation des volumes prélevables globaux (EEVPG) de 2013, un réseau temporaire de suivi des débits d'étiage estival a été mis en œuvre dès 2015. Ce travail partenarial avec les services de l'Etat (DDT 05, OFB) et le Département des Hautes Alpes a permis d'acquérir de la donnée et d'améliorer la connaissance des débits d'étiage. Dans un contexte de changement climatique, la poursuite de la mise en œuvre de ce réseau de suivi hydrométrique pour la ressource superficielle est incontournable. De plus, la mise en place d'un réseau de suivi des eaux souterraines est très importante notamment dans le périmètre du territoire concerné par des assecs estivaux. Ce réseau de suivi permettra de mesurer l'effet des actions inscrites dans le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et dans le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) à venir (fiche action A1-5).

DESCRIPTION TECHNIQUE

Pour la ressource superficielle, le réseau de suivi hydrologique du bassin versant du Buëch est constitué des stations suivantes:

- 5 stations correspondant aux points de gestion de la ressource en eau listés dans l'EEVPG du Buëch dont 4 mises en place dès 2015 : Grand-Buëch (Sigottier point EEVPG n°3), le Petit-Buëch (Sigottier point EEVPG n°7), le Chauranne (Aspremont point EEVPG n°12) et la Blaisance (Garde-Colombe point EEVPG n°19). La station d'Aiguebelle (Sigottier EEVPG n°17) a été mise en place en 2020.
- 3 stations correspondant aux points de gestion de la ressource en eau listés dans l'EEVPG de la Méouge dont 1 station sur la Méouge mise en place dès 2018 à Val Buëch Méouge, 1 station mise en place sur l'Auzance à Lachau dès 2019, 1 station mise en place à Séderon dès 2023.

Seules les stations sur la Méouge sont gérées par le SMIGIBA. Jusqu'à présent, les autres stations étaient gérées par la DDT des Hautes Alpes.

Les stations sont installées tous les ans à la fin du printemps dès que les niveaux d'eau le permettent et sont retirées avant les grosses pluies d'automne.

Pour la ressource souterraine, le réseau de suivi concernera dans un premier temps le sous-bassin du Petit Buëch et le nombre de piézomètres à implanter découlera du diagnostic hydrogéologique du Petit Buëch conduit par le BRGM qui est détaillé dans la fiche action A1-3.

Afin d'optimiser le fonctionnement de ces deux réseaux de mesure (ressources superficielles et souterraines), les sondes existantes seront progressivement remplacées par des sondes télétransmises.

L'ensemble des données produites par le réseau de mesures composé des sondes Méouge (et les futurs piézomètres) est relevé, analysé et exploité par le SMIGIBA.

Les données provenant des sondes mesurant les hauteurs des eaux superficielles sur le Petit Buëch et le Grand Buëch et sur les affluents : torrent d'Aiguebelle (Sigottier), Chauranne (Aspremont), Blaisance (Garde Colombe) qui ont été jusqu'à présent transmises, analysées et exploitées par la DDT des Hautes Alpes seront suivies par le SMIGIBA.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Réalisation du diagnostic hydrogéologique du Petit Buëch (convention de recherche avec le BRGM 2025-2028) - fiche action A1-3.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Installation des piézomètres						
Réseau de suivi superficiel						

MONTANT 95 000 € :

- 80 000 € en 2026 pour l'installation des piézomètres (dossier loi sur l'eau pour forage, conventions de passages, forages, sondes piézométriques télétransmises)
- 15 000 € (5 000 €/an) pour le réseau de suivi superficiel

Montant prévisionnel sur la période 2029-2031 :

- 15 000 € (5 000 €/an) pour le réseau de suivi superficiel

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Maître d'ouvrage
Installation des piézomètres	80 000 €	70% - 56 000 €	10% - 8 000 €	20% - 16 000 €
Réseau de suivi superficiel*	15 000 €	70% - 10 500 €		30% - 4 500 €

*L'acquisition de sondes télétransmises est intégrée dans les missions annuelles financées par l'Agence de l'eau

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- 👁️ Installation du réseau de piézomètres
- 👁️ Collecte annuelle de données de débit

A1-5

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- 🐟 Anticiper et s'adapter au changement climatique
- 🐟 Assurer un partage équitable de la ressource en eau

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

PGRE 2019-2025
Assises de l'Eau
SAGE Durance
PBACC
SDAGE

MONTANT 2026-2028

250 000 € TTC

ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

CONTEXTE

Le bassin versant du Buëch est en déficit quantitatif. Il est classé en zone de répartition des eaux. Un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) s'est déroulé entre 2019 et 2025 sur le bassin versant du Buëch, hors Méouge. Afin de poursuivre une gestion équilibrée de la ressource en eau et conformément à la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et à l'instruction du gouvernement du 7 mai 2019, il est important d'engager le territoire dans une démarche globale concertée de gestion de l'eau, d'autant plus dans un contexte de changement climatique.

Le bilan du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE 2019-2025) permettra de mettre en évidence les actions engagées, les limites de ces actions, les blocages rencontrés et les réponses du milieu.

Nous savons que le changement climatique va être davantage marqué dans le sud de la France et dans les massifs alpins. Le régime hydrologique du Buëch va évoluer d'un régime pluvio nival vers un régime pluvial, la ressource en eau va s'amenuiser (-30% prévue à l'horizon 2050), ce qui va profondément impacter la ressource disponible et donc les usages et les écosystèmes.

Sur la base de cet état des lieux, une démarche collégiale est à engager en faveur de l'émergence d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE).

DESCRIPTION TECHNIQUE

Cette action découle du PGRE 2019-2025 et de son bilan. Elle concerne la totalité du bassin versant du Buëch (y compris la Méouge) et se décompose en plusieurs étapes:

- Phase 1 : Émergence du Projet de Territoire pour la Gestion de l'eau et engagement collectif de la démarche;
- Phase 2 : Etat des lieux initial, diagnostic et enjeux :
 - ◆ l'état des lieux initial et prospectif de la ressource en eau et de ses besoins pourra se baser sur le bilan du PGRE 2019-2025 du Buëch;
 - ◆ le diagnostic permettra de comparer la ressource pouvant être prélevée (cf. étude des volumes prélevables) et les besoins exprimés dans l'état des lieux initial et prospectif. Il sera co-construit et partagé.
- Phase 3 : Elaboration et co-construction des scénarios, des programmes d'actions et analyses financières et socio-économiques :
 - ◆ l'analyse prospective (horizon 2050 au minimum) reposera sur les données produites par Explore2 et s'appuiera sur les simulations issues du modèle C3PO développé par le SMAVD et le PBACC. Elle aboutira à l'élaboration de plusieurs scénarios co-construits avec les différents acteurs du territoire, dont le scénario sans projet pour comparer l'effet des projets;
 - ◆ pour chaque scénario identifié, un programme d'actions sera défini;
 - ◆ comparaison des scénarios et de leurs programmes d'actions respectifs sur la base d'analyses économiques et financières (analyses coûts-bénéfices / analyses multicritères).
 - ◆ choix et validation concertée d'un programme d'actions
- Phase 4: Mise en oeuvre du programme d'actions, suivi et évaluation;
 - ◆ contractualisation du PTGE et mise en oeuvre :
 - ◆ suivi et évaluation sur la base d'indicateurs à définir collectivement.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Bilan du PGRE 2019-2025 assuré par la DDT 05 en partenariat avec le SMIGIBA
- Mise en place d'une gouvernance dédiée en lien avec le comité de rivière

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Élaboration du PTGE						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	CD 26	Maître d'ouvrage
Elaboration du PTGE	250 000 €	60% - 150 000 €	10% - 25 000 €	10% - 25 000 €	20% - 50 000 €

*: participation proratisée sur la surface région Provence-Alpes-Côte d'Azur du bassin versant soit 14% du coût hors Drôme

INDICATEURS DE RÉUSSITE

👁 Rédaction du PTGE

A1-6

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

-  Limiter les prélèvements
-  Limiter l'impact des prélèvements sur le milieu naturel

TERRITOIRE

Grand Buëch

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Aspres-sur-Buëch

MONTANT 2026-2028

55 000 € HT

RÉGULATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU AUX CAPTAGES D'EAU POTABLE

CONTEXTE

Il s'agit de rejeter l'eau captée au milieu naturel au plus proche possible de chaque point de prélèvement.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à concevoir et réaliser la mise en œuvre d'équipements de régulation du remplissage des réservoirs et de comptage des prélèvements d'eau pour les captages des sources des Sagnettes d'Agniellles, des Sagnes d'Agniellles et des Sagnes d'Aspres.

L'objectif est de réaliser le trop-plein des sources des Sagnettes d'Agniellles, des Sagnes d'Agniellles et des Sagnes d'Aspres au plus près possible de leur lieu de prélèvement afin que les eaux non utilisées sur les réseaux de distribution rejoignent le milieu naturel au plus près possible de leurs points de prélèvement.

L'étude comprend également l'étude de type AVP pour concevoir les travaux d'équipements de régulation et de comptage tenant compte des contraintes de fonctionnement des réseaux.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Amélioration de la sectorisation des réseaux d'eau potable, recherche et réparation de fuites : en cours jusqu'à mi-2026.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux	55 000 €	50% - 27 500 €	20% - 11 000 €	30% - 16 500 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Diminution des prélèvements aux ressources

A1-7

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

 Préserver la ressource

TERRITOIRE

Grand Buëch

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Aspres-sur-Buëch

LIENS PROGRAMMES

Assises de l'eau 05

MONTANT 2026-2028

50 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONTEXTE

Il s'agit de mettre à jour les plans des réseaux d'eau potable et de géoréférencer tous les ouvrages et réseaux par relevé GPS de précision centimétrique (non réalisé en 2013). Il s'avère aussi nécessaire de réaliser un diagnostic complet des ouvrages d'eau potable, réaliser le PGSSE et mettre à jour le programme de travaux.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à la mise à jour du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) qui devra obligatoirement avoir les points suivants : repérage total des réseaux d'eau potable avec géoréférencement des équipements, diagnostic des ouvrages, PGSSE, étude du rendement des réseaux, programme de travaux.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDAEP						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDAEP	50 000 €	50% - 25 000 €	20% - 10 000 €	30% - 15 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du SDAEP

A1-8

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

-  Préserver la ressource
-  Améliorer les rendements

TERRITOIRE

Grand Buëch

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Aspres-sur-Buëch

MONTANT 2026-2028

445 000 € HT

RENOUVELLEMENT DE L'ANTENNE DE «PONT LA DAME» DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

CONTEXTE

Ce réseau d'eau potable présente régulièrement des fuites importantes, notamment sur les branchements. La conduite principale est localisée intégralement sous la chaussée de la RD1075 qui présente une forte circulation de véhicules rendant délicate la recherche de fuites et la réparation de cette canalisation.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'enjeu est de renouveler une antenne du réseau de distribution d'eau potable qui est en acier et qui a été posée en 1920. Les branchements datent d'avant 1955. Cette antenne de réseau présente régulièrement des fuites importantes.

L'objectif est de maintenir un rendement correct sur les réseaux de distribution et donc de limiter les prélèvements d'eau sur les sources.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Etudes préalables : sondages sur branchements pour vérification de la nature des branchements (plomb?), intervention d'un géomètre pour bornage de parcelles

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
AVP						
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux réseaux	445 000 €	50% - 222 500 €	20% - 89 000 €	30% - 133 500 €

Dans ce genre de dossier, l'agence de l'eau finance l'AVP dans le cadre des travaux. Exceptionnellement, ces études sont donc éligibles même si elles ont été engagées avant le dépôt d'une demande d'aide.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Résorption des fuites

A1-9

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

-  Préserver la ressource
-  Améliorer les rendements

TERRITOIRE

Grand Buëch

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Chabestan

MONTANT 2026-2028

20 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONTEXTE

L'eau potable de la commune de Chabestan est pompée dans la nappe d'accompagnement du Petit Buëch, en rive droite, au lieu-dit Poteau Saint Luc. Une canalisation principale, gérée par le SIAEP, alimente les réseaux de distribution des communes de Chabestan et de la Batie Montsaléon, réseaux gérés par les communes. La canalisation principale SIAEP dessert également les hameaux et habitations isolées situées en rive droite du Petit Buëch (les deux communes se situant pour l'essentiel rive gauche du Petit Buëch)..

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à mettre à jour le schéma directeur d'assainissement de la commune de Chabestan, le précédent schéma datant de 2011.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

À coordonner avec la réalisation du SIAEP, fiche action A1-19.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDAEP						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDAEP	20 000 €	50% - 10 000 €	20% - 4 000 €	30% - 6 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du SDAEP

A1-10

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- 🐟 Préserver la ressource
- 🐟 Améliorer les rendements

TERRITOIRE

Petit Buëch et Maraize

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Chabestan

MONTANT 2026-2028

150 000 € HT

RÉFECTION DE LA CANALISATION D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU QUARTIER DU LARIC

CONTEXTE

L'eau potable de la commune de Chabestan et de la Bâtie Montsaléon est pompée dans la nappes d'accompagnement du Petit Buëch, en rive droite, au lieu-dit Poteau Saint Luc. Une canalisation principale, gérée par le SIAEP, alimente le réseau de distribution de la commune de Chabestan. Le réseau de distribution est géré par la commune. L'antenne qui dessert le château de Laric depuis le château d'eau de Serre Lagarde est vétuste, elle nécessite une réfection.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste donc à créer une nouvelle adduction d'eau potable entre le château d'eau de Serres Lagarde et le château de Laric, sur une distance de 2500m environ. La canalisation actuelle est largement fuyarde.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Réalisation préalable du SDAEP (fiche action A1-9).

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux de réfection de l'adduction du château de Laric						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux de réfection de l'adduction du château de Laric	150 000 €	50% - 75 000 €	20% - 30 000 €	30% - 45 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation de l'adduction

A1-11

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

 Préserver la ressource

TERRITOIRE

Méouge

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Eygalayes

MONTANT 2026-2028

25 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONTEXTE

Le schéma existant date de 2013, il convient de le réactualiser, d'autant que la commune conserve la compétence eau potable.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le schéma directeur de l'eau potable élaboré en 2013 nécessite une mise à jour. Il s'agit de :

- améliorer la connaissance des réseaux et installations du service eau potable;
- déterminer les travaux nécessaires pour le service.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDAEP						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 26	Maître d'ouvrage
SDAEP	25 000 €	50% - 12 500 €	30% - 7 500 €	20% - 5 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du schéma

A1-12

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- 🐟 Préserver la ressource
- 🐟 Améliorer les rendements

TERRITOIRE

Petit Buëch et Drouzet

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Furmeyer

MONTANT 2026-2028

30 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONTEXTE

Remplacer par : Le schéma existant date de 2005, il convient de le réactualiser, d'autant que la commune conserve la compétence eau potable.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le schéma directeur de l'eau potable élaboré en 2005 nécessite une mise à jour. Il s'agit de :

- améliorer la connaissance des réseaux et installations du service eau potable;
- déterminer les travaux nécessaires pour le service.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDAEP						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDAEP	30 000 €	50% - 15 000 €	20% - 6 000 €	30% - 9 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

🐟 Réalisation du schéma

A1-13

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

-  Préserver la ressource
-  Améliorer le rendement

TERRITOIRE

Petit Buëch et Drouzet

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Furmeyer

MONTANT 2026-2028

330 000 € HT

RÉNOVATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

CONTEXTE

Il s'agit d'entreprendre la réfection du réseau de distribution en eau potable ainsi que la reprise et la mise en conformité des branchements, dans la continuité des travaux réalisés en 2021.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit de renouveler la canalisation de distribution et le raccordement au réseau existant en amont du village, rue du Curtil, sur la conduite rénovée en 2021. Deux antennes seront créées depuis la canalisation principale, une rue du Lavoir, une autre rue de La Cure / chemin Du Moulin.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre conjointe avec l'action de rénovation des réseaux d'eau usées et de la poursuite de la mise en

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux de rénovation des réseaux	330 000 €	50% - 165 000 €	20% - 66 000 €	30% - 99 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Résorption des fuites

A1-14

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- 🐟 Préserver la ressource
- 🐟 Améliorer les rendements

TERRITOIRE

Céans

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Orpierre

LIENS PROGRAMMES

Assises de l'Eau 05

MONTANT 2026-2028

425 000 € HT

MONTANT 2029-2031

2029 : 190 000 € HT

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VILLAGE

CONTEXTE

Le réseau desservant le village est fuyard : le volume de fuite estimé par Alp'Etudes lors de la réalisation du SDAEP en 2023 est de 52 000 m³. Ceci représente 80% des fuites estimées sur les réseaux AEP de la commune. Pour information le volume distribué par le réservoir le Paradis en tête de réseau était de l'ordre de 100 000 m³ en 2021.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Les canalisations actuelles sont majoritairement en PVC et seront renouvelées en fonte. Ces travaux sont classés en priorité 1 dans le Plan Eau 2024 des Hautes-Alpes.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le projet de renouvellement sera mené en trois phases (2026, 2028 et 2029) pour assurer le maintien de l'accès au centre du village pour les riverains. Ces travaux seront conduits conjointement aux travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement (fiche action A2-12).

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux réseau						

MONTANT 2026-2031

425 000 € HT

2026 : 235 000 €

2028 : 190 000 €

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux réseau	425 000 €	60% - 255 000 €	20% - 85 000 €	20% - 85 000 €

L'Agence de l'eau s'engage sur 60% d'aide contre 50% sur les autres opérations similaires car cette action fait partie de la liste de priorité 1 des assises de l'eau des Hautes-Alpes.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation des travaux

 m³ d'eau économisés

A1-15

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- 🐟 Préserver la ressource
- 🐟 Améliorer le rendement
- 🐟 Santé publique

TERRITOIRE

Céans

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Orpierre

LIENS PROGRAMMES

Assises de l'eau 05

MONTANT 2026-2028

85 000 € HT

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PLAN

CONTEXTE

La conduite est ancienne (1972) et fuyarde (3200m³/an) , soit 5% des fuites repérées sur la commune. Il s'agit de résorber les fuites sur les réseaux d'eau potable, mais également d'éviter le relargage de CVM dans l'eau, du fait de tuyaux en PVC antérieur à 1980.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit de renouveler l'ensemble du tronçon (1260 ml) pour de la fonte, dont une majorité à faire passer en domaine public sous la voie communale.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux	85 000 €	60% - 51 000 €	20% - 17 000 €	20% - 17 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- 🐟 Renouvellement du réseau
- 🐟 Résorption des fuites

L'Agence de l'eau s'engage sur 60% d'aide contre 50% sur les autres opérations similaires car cette action fait partie de la liste de priorité 1 des assises de l'eau des Hautes-Alpes.

A1-16

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

 Amélioration des conditions d'exploitation

TERRITOIRE

Céans

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Orpierre

LIENS PROGRAMMES

Assises de l'eau 05

MONTANT 2026-2028

26 000 € HT

MAILLAGE DES CONDUITES AEP DU VILLAGE

CONTEXTE

La conduite en fonte issue du réservoir du Paradis et qui alimente le village se sépare en 2 branches :

- une branche qui dessert tout le village après avoir contourné l'église par le nord ;
- une branche qui dessert le secteur de la piscine et les bâtiments sous la place principale (notamment le pôle Les Lavandes).

L'objectif de la restructuration est de mailler ces 2 branches. Cela permettra de desservir le centre du village dans les 2 sens et ainsi d'y maintenir l'alimentation en cas de coupure d'eau (lors de travaux par exemple).

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'extrémité du réseau en fonte à proximité de la fontaine sera prolongée jusqu'à la conduite en PVC. Un regard sera nécessaire pour installer un jeu de vannes sur le maillage ainsi créé. Une vidange sera prévue et dirigée vers le fossé qui rejoint le Céans.

Le réducteur de pression existant au niveau de la route qui descend à la piscine devra être déplacé dans un autre regard. Une fois déplacé sur la, le réducteur sera réglé de manière à fixer une pression dans le village identique à la pression actuelle.

La liaison entre la fonte et la conduite qui alimente la piscine sera alors définitivement fermée.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux	26 000 €	60% - 15 600 €	20% - 5 200 €	20% - 5 200 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Maillage du réseau

A1-17

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

 Amélioration du rendement

TERRITOIRE

Céans

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Orpierre

LIENS PROGRAMMES

Assises de l'eau 05

MONTANT 2026-2028

45 000 € HT

REMPLACEMENT DE LA CONDUITE DE DISTRIBUTION DU PEYSSIEU

CONTEXTE

La conduite qui alimente ce hameau est en très mauvais état. Des casses se produisent régulièrement et elles sont difficiles à localiser car la conduite traverse un champ cultivé et privé.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit de revoir complètement la desserte du Peyssieu par la pose d'une nouvelle canalisation en PEHD sous la voie communale jusqu'aux maisons. Deux branchements individuels seront conservés et reconnectés sur la nouvelle conduite au point K tandis que le 3ème pourrait être remplacé en fonction de son état.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux	45 000 €	60% - 27 000 €	20% - 9 000 €	20% - 9 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Remplacement de la canalisation
-  Fuites évitées

L'Agence de l'eau s'engage sur 60% d'aide contre 50% sur les autres opérations similaires car cette action fait partie de la liste de priorité 1 des assises de l'eau des Hautes-Alpes.

A1-18

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- 👁️ Préserver la ressource
- 👁️ Améliorer le rendement

TERRITOIRE

Grand Buëch et Bourianne

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Saint Julien en
Beauchêne

MONTANT 2026-2028

30 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONTEXTE

Le schéma directeur d'eau potable de la commune de Saint Julien en Beauchêne a été réalisé en 2014, il nécessite une mise à jour pour définir les travaux à engager dans les prochaines années et se mettre en adéquation avec les critères d'attribution des aides de l'Agence de l'eau.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à mettre à jour du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, le précédent datant de 2014.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDAEP						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDAEP	30 000 €	50% - 15 000 €	20% - 6 000 €	30% - 9 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

👁️ Réalisation du SDAEP

A1-19

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

-  Préserver la ressource
-  Améliorer le rendement

TERRITOIRE

Petit Buëch et Maraize

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIAEP Chabestan - La Batie
Montsaléon

MONTANT 2026-2028

20 000 € HT

RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONTEXTE

L'eau potable de la commune de Chabestan et de la Bâtie Montsaléon est pompée dans la nappe d'accompagnement du Petit Buëch, en rive droite, au lieu-dit Poteau Saint Luc. Une canalisation principale, gérée par le SIAEP, alimente les réseaux de distribution des communes de Chabestan et de la Bâtie Montsaléon, réseaux gérés par les communes. La canalisation principale du SIAEP dessert également les hameaux et habitations isolées situées en rive droite du Petit Buëch (les deux communes se situant pour l'essentiel rive gauche du Petit Buëch)..

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à réaliser le schéma directeur d'assainissement des installations du SIAEP, du pompage dans la nappe à la desserte des réseaux communaux et des écarts.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

À coordonner avec la réalisation du SDAEP de la commune de Chabestan (voir fiche action A1-9).

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDAEP						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDAEP	20 000 €	50% - 10 000 €	20% - 4 000 €	30% - 6 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du SDAEP

A1-20

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

 Garantir la qualité de l'eau distribuée

TERRITOIRE

Petit Buëch et Maraize

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIAEP Chabestan La Bâtie
Montsaléon

MONTANT 2026-2028

45 000 € HT

INSTALLATION D'UN TRAITEMENT UV SUR LE POMPAGE DE POTEAU SAINT LUC

CONTEXTE

Le SIAEP exploite le pompage dans la nappe du Petit Buëch au lieu-dit Poteau Saint Luc. Il achemine cette eau à l'entrée des communes de Chabestan et de la Bâtie Montsaélon qui se chargent de la distribution aux usagers.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à mettre en œuvre un traitement ultra violet de l'eau pompée. les travaux consistent à installer:

- un système de désinfection UV
- l'équipement électrique pour le fonctionnement de l'UV
- un local technique simple afin d'installer la désinfection UV

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Les aides de l'Agence de l'eau et du département des Hautes Alpes dépendent de l'altération de la qualité de l'eau pompée et distribuée. Il faudra donc procéder à une autosurveillance en 2026, au minimum 6 analyses sur les paramètres turbidité et bactériologie pour démontrer les altérations auxquelles le traitement UV est supposé répondre.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Mise en oeuvre d'un système de désinfection UV						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Système de désinfection UV	7 500 €	50% - 3 750 €	20% - 1 500 €	30% - 2 250 €
Équipement électrique pour le fonctionnement de l'UV	37 500 €	50% - 18 750 €	20% - 7 500 €	30% - 11 50 €
Total	45 000 €	50% - 22 500 €	20% - 9 000 €	30% - 13 500 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Mise en oeuvre du traitement

A1-21

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

 Protection de la ressource

TERRITOIRE

Trescléoux

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIEPA Buëch-Blaisance

MONTANT 2026-2028

25 000 € HT

MISE EN CONFORMITÉ DU CAPTAGE DE TRESCLÉOUX

CONTEXTE

Mise en application des périmètres de protection issus de la DUP. Le SIEPA est un Syndicat Intercommunal, qui regroupe les communes de Trescléoux, Garde-Colombe, Saléon, Laragne et Val Buëch Méouge

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit de la réalisation des travaux.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre de la phase d'expropriation.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux captage Trescléoux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux captage Trescléoux	25 000 €	50% - 12 500 €	20% - 5 000 €	30% - 7 500 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Intégration des plans à Géomas
-  Mise en oeuvre des travaux de protection

A1-22

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

-  Préserver la qualité de l'eau
-  Améliorer le rendement
-  Préserver la ressource

TERRITOIRE

Buëch aval, Méouge, Céans et
Blaisance

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIEPA Buech-Blaisance

MONTANT 2026-2028

150 000 € HT

DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE – PLAN DE GESTION ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX – RECHERCHE DE FUITE

CONTEXTE

Le SIEPA, syndicat d'eau et d'assainissement nouvellement créé, regroupant 5 communes (Trescléoux, Garde-Colombe, Saléon, Laragne et Val Buëch Méouge) et environ 6 000 habitants. La connaissance des systèmes d'eau potable doit être améliorée et uniformisée. Il est nécessaire d'établir un plan d'actions à l'échelle syndicale.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit de mettre à jour les Schémas Directeurs d'Eau Potable (SDAEP) de plusieurs communes, de réaliser le Plan de Gestion et de Sécurité Sanitaire de l'eau (PGSSE) et de rechercher des fuites sur les réseaux.

Divers travaux ont été réalisés sur les communes et doivent être intégrés à la gestion patrimoniale. La priorité des actions doit être revue à l'échelle du SIEPA et non plus des communes.

L'amélioration de la connaissance de la ressource passe par la mise en place de sonde piézométrique + conductivité + température dans les puits pour un suivi de la ressource.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDAEP						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDAEP	150 000 €	50% - 75 000 €	20% - 30 000 €	30% - 45 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Intégration des plans à Géomas
-  Installation des équipements
-  Rendu final avec présentation du Plan d'Action 2027 - 2035

A1-23

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

 Garantir
l'approvisionnement en eau

TERRITOIRE

Blaisance

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIEPA Buech-Blaisance

MONTANT 2026-2028

250 000 € HT

ÉTUDE ET TEST POUR LA RÉALISATION D'UN 2^{ÈME} Puits AU RÉVOL

CONTEXTE

Le puits historique du Révol (commune de Trescléoux) est de faible profondeur.

La réalisation d'un second puits, dans le même aquifère et de profondeur plus importante permettra de garantir un approvisionnement en eau.

Le SIEPA est un syndicat intercommunal, regroupant les communes de Trescléoux, Garde-Colombe, Saléon, Laragne et Val Buëch Méouge

DESCRIPTION TECHNIQUE

- Etude hydrogéologique
- Essai de pompage et définition des périmètres de protection
 - Travaux de réalisation du puits
- Adaptation des périmètres de protection, le cas échéant

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Travaux dépendants des conclusions du SDAEP sur le bilan besoin / ressource / rupture avérée d'approvisionnement.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Étude et test second puits Révol						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau*	CD 05	Maître d'ouvrage
Étude et test second puits Révol	250 000 €		20% - 50 000 €	80% - 200 000 €

*L'Agence de l'eau ne pourra s'engager sur le financement de cette opération qu'après avoir analysé les conclusions du schéma directeur (bilan besoin/ressource/rupture avérée d'approvisionnement).

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Rendu étude hydrogéologique
-  Essai de pompage et avis hydrogéologue agréé

A1-24

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS

- Améliorer le rendement

TERRITOIRE

Buëch aval, Méouge, Céans et
Blaisance

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIEPA Buech-Blaisance

MONTANT 2026-2028

150 000 €HT

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- Elaboration d'une carte de localisation des fuites
- Elaboration d'un rapport annuel d'amélioration des rendements

RÉPARATION DE FUITES SUR LES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

CONTEXTE

L'amélioration des rendements réseau passe par la mise à niveau d'outils, d'équipements et de travaux de réparation.
Syndicat Intercommunal, regroupant les communes de Trescléoux, Garde-Colombe, Saléon, Laragne et Val Buëch Méouge

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action comporte plusieurs volets:

- Mise à niveau de l'outil de supervision
- Remplacement des vannes de sectionnement défectueuses
- Recherche et réparation des fuites

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Réparation fuites AEP						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Réparation fuites AEP	150 000 €	50% - 75 000 €	20% - 30 000 €	30% - 45 000 €

Barbeau fluviatile



A2

**QUALITÉ
DES EAUX**

- **A2-1** OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DES EAUX DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS
- **A2-2** SUIVI DE LA THERMIE DES COURS D'EAU
- **A2-3** TRAVAUX D'ÉLIMINATION D'EAUX CLAIRES
- **A2-4** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- **A2-5** TRAVAUX DE DÉCONNEXION D'EAUX PLUVIALES DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
- **A2-6** SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- **A2-7** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- **A2-8** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- **A2-9** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- **A2-10** RÉFECTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES
- **A2-11** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- **A2-12** MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU DU CENTRE VILLAGE
- **A2-13** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- **A2-14** MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
- **A2-15** TRAVAUX SUR LES RÉSEAU D'EAUX USÉES ET RACCORDEMENT À LA STEP DE SALÉON
- **A2-16** CRÉATION D'UNE ZONE DE REJET VÉGÉTALISÉE À LA STEP DE LARAGNE
- **A2-17** SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

A2-1

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

- 👁️ Connaître et surveiller l'état des masses d'eau,
- 👁️ Disposer de données de référence pour l'élaboration de projets,
- 👁️ Détecter les principales sources de pollution,
- 👁️ Mettre en évidence les impacts sur les milieux aquatiques,
- 👁️ Évaluer les opérations de restauration,
- 👁️ Qualifier les effets du changement climatique.

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

Conseil Départemental des
Hautes Alpes

MONTANT 2026-2028

77 000 € TTC

OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DES EAUX DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS

CONTEXTE

Le Buëch et ses affluents sont intégrés dans le suivi départemental de la qualité des cours d'eau que le département des Hautes Alpes met en œuvre depuis 2004 sur tout le territoire haut-alpin. A l'origine, 20 stations ont été étudiées sur l'axe du Buëch et 7 stations sur les affluents.

Depuis la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'Eau (DCE), les méthodes d'analyses ont évolué pour être comparables au niveau européen ainsi qu'avec les mesures assurées par l'Agence de l'eau dans le cadre de son programme de surveillance. L'état écologique est déterminé à partir d'indicateurs physico-chimiques, de relevés d'invertébrés benthiques (IBG-DCE) et de diatomées (IBD). Cinq stations ont été pérennisées sur le Buëch avec une répartition représentative de façon à suivre l'évolution de la qualité d'amont en aval, ainsi qu'une station en fin de bassin versant de la Méouge.

En parallèle, d'autres investigations sont réalisées de façon à étudier des problématiques particulières telles que les effets du changement climatique, la restauration morphologique, la présence de pesticides, le développement d'algues ou encore la ressource en eau. La localisation de ces mesures diffère des stations pérennes et est choisie chaque année. Il s'agit de prélèvements d'invertébrés aquatiques selon un protocole basé sur les faciès d'écoulement, puis l'enregistrement en continu des paramètres in situ que sont le pH, la conductivité, la température et l'oxygène dissous associé à la quantification des nutriments, de la chlorophylle et la détermination des algues.

DESCRIPTION TECHNIQUE

=> 6 stations seront suivies selon la DCE en 2026-2027 (deux années consécutives sont nécessaires pour définir l'état DCE) et 2030-2031 (puisqu'en 2028-2029 seront consacrées à l'autre moitié du département):

- BUEC0500 (fin de bassin versant du Grand Buëch à Aspres-sur-buëch)
 - BUEC1800 (fin de bassin versant du Petit Buëch à la Bâtie-montsaléon)
 - BUEC0700 (Buëch à Serres, en amont du barrage de Saint-Sauveur)
 - BUEC0800 (Buëch à Méreuil, en aval du barrage de Saint-Sauveur)
 - BUEC1300 (fin de bassin versant du Buëch à Sisteron)
 - MEOU0100 (fin de bassin versant de la Méouge à Antonaves)
- 1 station est suivie selon la DCE ponctuellement en aval immédiat de la station d'épuration de Veynes pour effectuer un bilan avant / après travaux de mise en conformité ; depuis 2021 jusqu'en 2026 (et plus si prolongation nécessaire).

=> 4 stations seront suivies avec les invertébrés aquatiques selon les faciès d'écoulement :

- MEOU0020 (Méouge à Barret-sur-Méouge, affluent en site Natura 2000 et station méridionale pour les Hautes-Alpes) en 2025 ;
- BUEC0200 (Grand Buëch à Lus-la-Croix-Haute, témoin tête de bassin versant) en 2028 ;
- BUEC1400 (Petit Buëch à Rabou, témoin tête de bassin versant) en 2028 ;
- BUEC1100 (Buëch à Laragne-Monteglin, témoin fin de bassin versant) en 2028.

=> 1 sonde en continu sera placée en aval de la station d'épuration d'Aspres sur Buëch (étude des nutriments et des algues potentielle) dans un premier temps ; elle pourra être déplacée les années suivantes.

L'objectif est double : d'une part constater d'éventuels impacts non perceptibles avec des relevés ponctuels et d'autre part étudier les variations des paramètres pour déceler les origines des perturbations du milieu.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Les prélèvements et les analyses sont réalisés sous démarche qualité certifiée par le COFRAC. Ils sont effectués en régie par les techniciens rivière du Département des Hautes-Alpes et le laboratoire départemental LDVHA05.

L'observatoire est conduit en collaboration avec le SMIGIBA, la fédération de la pêche 05, la DDT, l'OFB, les animations natura 2000 et l'Agence de l'eau RMC.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Suivi DCE 6 stations pérennes						
Suivi DCE Step Veynes						
Suivi Invertébrés						
Sonde en continu						

MONTANT 2026-2028

90 000 € TTC

MONTANT 2029-2031

53 000 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	Maître d'ouvrage
Prestations	52 000 €	70% - 36 400 €	30% - 15 600 €
Moyens humains	25 000 €	50% - 12 500 €	50% - 12 500 €
Total	77 000 €	48 900 €	28 100 €

Cette action est également financée par la Région région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dossier annuel de suivi de la qualité des eaux déposé par le CD05.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Données collectées et mises à disposition sur Naiades notamment.

 Etat DCE des masses d'eau.

A2-2

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Quantifier les impacts du changement climatique
-  Mieux comprendre les relations nappe alluviale-rivière
-  Orienter les actions de gestion

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

Conseil Départemental des
Hautes Alpes (CD 05)

LIENS PROGRAMMES

SDAGE 2022-2027
SAGE Durance
PGRE
PGSZH

MONTANT 2026-2028

72 590 € TTC

MONTANT 2029-2031

35 000 € TTC

SUIVI DE LA THERMIE DES COURS D'EAU

CONTEXTE

La mise en place d'un réseau de suivi et sa pérennité sont d'une importance majeure pour la compréhension des évolutions temporelles et spatiales du régime thermique des cours d'eau et pour anticiper les impacts écologiques et socio-économiques potentiels du changement climatique. Cette thématique dépasse le cadre de la gestion par bassin versant et vient compléter les missions de suivi de la qualité des cours d'eau, c'est pourquoi le Département des Hautes-Alpes s'est mobilisé pour coordonner ce réseau en collaboration avec les gestionnaires des milieux aquatiques qui ont exprimé leur besoin d'accès à cette information.

Le réseau de suivi de la thermie, soutenu par l'Agence de l'Eau, a été déployé en 2021 avec 22 sondes fixes, en prenant en compte les suivis passés et actuels des différents acteurs locaux (DDT, OFB, PNE, PNR, structures de gestion...). Il possède 36 sondes en place en 2025 sur l'ensemble du territoire haut-alpin, dont 7 à 8 sur le bassin versant du Buëch.

Sur de nombreux secteurs, le Buëch présente des faciès d'écoulement en tresses qui se caractérisent par des échanges complexes entre les eaux superficielles et la nappe d'accompagnement. La réalisation d'un Levé Thermique Aéroporté (LTA) permet d'identifier ces processus dans les secteurs à enjeux forts et de mieux préserver notamment les zones de refuge thermique pour la faune piscicole.

Les données spatiales obtenues par Infrarouge Thermique aéroporté (IRT-a) seront rapprochées des données temporelles collectées par les enregistreurs thermiques dans un but d'extrapolation spatio-temporelle.

DESCRIPTION TECHNIQUE

=> 7 stations équipées avec une sonde de marque HOBO, modèle UA-001 :

- BUEC0200 (tête de bassin versant du Grand Buëch à Saint-Julien en Beauchêne)
- BUEC0550 (fin de bassin versant du Grand Buëch à Aspres-sur-buëch)
- BUEC1450 (tête du Petit Buëch à la Roche-des-Arnauds)
- BUEC1600 (suivi de la passe à poissons du seuil de Chiala à Furmeyer)
- BUEC1800 (fin de bassin versant du Petit Buëch à la Batie-montsaléon)
- BUEC0800 (Buëch à Méreuil, en aval du barrage de St Sauveur)
- MEOU0020 (tête de bassin versant à Barret-sur-Méouge)

Un nouvel emplacement doit être trouvé pour la station BUEC0700 (Buëch à Serres, en amont du barrage de Saint-Sauveur) pour que la sonde soit réinstallée.

La campagne aéroportée (LTA) d'acquisition de données de température sur les rivières du Petit Buëch dans la plaine de Veynes et du Grand Buëch dans la plaine d'Aspres sur Buëch est programmée pour le milieu d'année 2026.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Acquisition et installation du matériel par le Département des Hautes-Alpes, ainsi que la récupération, gestion et bancarisation des données brutes.

Le SMIGIBA contribue à la bonne mise en œuvre du réseau de la thermie par le biais d'une convention de partenariat qui engage le syndicat pour le suivi des sondes sur sites et le téléchargement des données à minima 1 fois dans l'année.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Réseau suivi thermie						
Levé Thermique Aéroporté						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	Maître d'ouvrage
Réseau thermie	20 000 €	70% - 14 000 €	30% - 6 000 €
Levé thermique aéroporté	37 590 €	50% - 18 795 €	50% - 18 795 €
Moyens humains	15 000 €	50% - 7 500 €	50% - 7 500 €
Total	77 000 €	40 295 €	32 295 €

Cette action est également financée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dossier annuel de suivi de la qualité des eaux déposé par le CD05.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Données brutes en opendata

 Rapport du Levé Thermique Aéroporté

COMMENTAIRES

Travail en collaboration avec : SMIGIBA, FDAPPMA, DDT, OFB, N2000, AE.

A2-3

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Améliorer la collecte des eaux usées
-  Améliorer le fonctionnement de la STEP

TERRITOIRE

Grand Buëch

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Aspres-sur-Buëch

MONTANT 2026-2028

425 000 € HT

TRAVAUX D'ÉLIMINATION D'EAUX CLAIRES PARASITES PERMANENTES ET RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES

CONTEXTE

Ces 20 dernières années, la problématique principale des réseaux d'eaux usées d'Aspres-sur Buëch est la présence importante d'eaux claires parasites une très grande partie de l'année, avec des dépassements récurrents de la capacité hydraulique de la station de traitement et des déversements permanents au déversoir d'orage situé juste en amont du poste de refoulement de La Rabière.

Les travaux menés en 2014, 2017/2018 et 2021/2022 ont conduits à la réduction immédiate et significative des volumes d'eaux claires parasites permanentes (ECPP) arrivant à la station de traitement des eaux usées et à l'arrêt des volumes de rejets par temps sec d'effluents non traités au milieu naturel au niveau du déversoir d'orage amont au poste de La Rabière.

DESCRIPTION TECHNIQUE

- Il s'avère nécessaire de poursuivre le travail entrepris sur l'élimination des ECPP des réseaux d'eaux usées car :
- la DDT 05 précise que le bilan 24h de septembre 2023 indique une surcharge hydraulique évaluée à 110 % à la STEP, bien que cette surcharge soit plus faible que les années précédentes ;
 - les volumes d'ECPP observés début mars 2024 sont importants ;
 - le dernier diagnostic des réseaux date du printemps 2019 (soit 5 ans);
 - des nouveaux défauts ont pu apparaître sur les réseaux.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Etudes préalables de diagnostic des Eaux Claires Parasites Permanentes
 - Inspections télévisées

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux	425 000 €	50% - 212 500 €	20% - 85 000 €	30% - 127 500 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Volume d'eaux claires parasites permanentes sur les réseaux et à la station d'épuration

A2-4

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Actualiser la connaissance du réseau
-  Améliorer le traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Grand Buëch

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Aspres-sur-Buëch

MONTANT 2026-2028

45 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Aujourd'hui, les plans des réseaux d'eaux usées ne sont pas à jour et ne sont pas géoréférencés (pas de relevé GPS), avec seulement une mise à jour partielle demandée en 2019 sans géoréférencement.

Il n'existe pas de plans des réseaux d'eaux pluviales.

Le diagnostic des eaux parasites de temps de pluie date de 2004-2005.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement, qui devra obligatoirement comprendre les points suivants:

- réalisation des plans des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avec repérage complet des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avec géoréférencement regards/grilles/etc.,
- repérage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales avec géoréférencement regards/grilles/etc.,
- réalisation du diagnostic des Eaux Claires Parasites de Temps de Pluie avec tests fumées/colorant (dernier test réalisé en 2004)
- mise à jour du programme des travaux à engager

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Schéma directeur d'assainissement						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDA	45 000 €	50% - 22 500 €	50% - 9 000 €	50% - 13 500 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du schéma

A2-5

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Améliorer la collecte des eaux usées
-  Améliorer le fonctionnement de la STEP

TERRITOIRE

Grand Buëch

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Aspres-sur-Buëch

MONTANT 2026-2028

30 000 € HT

TRAVAUX DE DÉCONNEXION D'EAUX PLUVIALES DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Ces travaux visent à diminuer les eaux claires parasites de temps de pluie et limiter les rejets aux déversoirs d'orage.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à des travaux de déconnexion d'avaloirs de voirie du réseau d'assainissement collectif des eaux usées.

MODALITÉS

Ces travaux sont réalisables sous réserves de croisements de réseaux et sont à coordonner si possible avec des travaux de voirie.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux	30 000 €	50% - 15 000 €	20% - 6 000 €	30% - 9 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Volume d'eaux claires parasites permanentes sur les réseaux et à la station d'épuration

A2-6

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Améliorer l'assainissement des eaux usées de la commune
-  Définir et planifier les travaux nécessaires

TERRITOIR

Méouge

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Barret sur Méouge

MONTANT 2026-2028

50 000 € HT

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Pour définir les travaux à conduire, les planifier et bénéficier de l'accompagnement de l'agence de l'eau, il est nécessaire de réaliser un schéma directeur d'assainissement, la commune n'en étant pas dotée.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune en particulier pour faire le pont sur l'état du réseau communal.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDA						

PLAN DE FINANCEMENT

Libellé	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDA	50 000 €	50% - 25 000 €	20% - 10 000 €	30% - 15 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du schéma.

A2-7

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  S'assurer de l'adéquation entre les flux entrant et la station d'épuration
-  Définir le devenir de la station d'épuration

TERRITOIRE

Petit Buëch et Maraize

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Chabestan

MONTANT 2026-2028

40 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Le schéma directeur d'assainissement de la commune de Chabestan date de 2004. Il a abouti à la création en 2007 d'un filtre planté de roseau d'une capacité de 100 eq.h

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement, ce qui permettra notamment d'établir le diagnostic du fonctionnement de la station d'épuration 20 ans après sa mise en service et de définir les interventions de maintenance nécessaires.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDA						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDA	40 000 €	50% - 20 000 €	20% - 8 000 €	30% - 12 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du schéma directeur d'assainissement

A2-8

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Actualiser la connaissance des réseaux
-  Améliorer le traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Méouge

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Eygalayes

MONTANT 2026-2028

40 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Il n'existe pas de SDA sur la commune d'Eygalayes, il s'agit donc de le réaliser, sachant que la commune conserve la compétence d'assainissement collectif.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Réalisation du schéma directeur d'assainissement. Il s'agit de :

- améliorer le suivi de l'assainissement collectif.
- établir un document officiel qui recense les réseaux et installation du service d'assainissement collectif.
- définir les travaux nécessaires pour le service.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDA						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 26	Maître d'ouvrage
SDA	40 000 €	50% - 20 000 €	30% - 12 000 €	20% - 8 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du schéma directeur d'assainissement

A2-9

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Actualiser la connaissance du réseau
-  Améliorer le traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Petit Buëch et Drouzet

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Furmeyer

MONTANT 2026-2028

35 000 HT €

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Le SDA de la commune de Furmeyer date de 2004, il s'agit de le mettre à jour, sachant que la commune conserve

DESCRIPTION TECHNIQUE

Mise à jour du schéma directeur d'assainissement qui date de 2004. Il s'agit de :

- améliorer le suivi de l'assainissement collectif.
- établir un document officiel qui recense les réseaux et installations du service d'assainissement collectif.
- définir les travaux nécessaires pour le service.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDA						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDA	35 000 €	50% - 17 500 €	20% - 7 000 €	30% - 10 500 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du schéma directeur d'assainissement

A2-10

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

- Élimination des fuites
- Extension de la collecte

TERRITOIRE

Petit Buëch et Drouzet

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Furmeyer

MONTANT 2026-2028

330 000 € HT

RÉFECTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES

CONTEXTE

Il s'agit d'entreprendre la réfection du réseau des eaux usées, et la reprise des branchements ainsi que la réfection du réseau des eaux pluviales, la reprise des gouttières et des eaux de ruissellement issues des voiries.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Rénovation du réseau d'assainissement des eaux pluviales :

Une antenne est créée rue du Lavoir, elle est raccordée au collecteur principal en amont de la rue de La Cure. Le collecteur se poursuit rue de la Cure puis chemin du Moulin. Une antenne est créée à l'ouest du chemin du Moulin, sous la voirie, et se raccorde au collecteur principal en amont du chemin du Moulin. Le collecteur créé se raccorde au collecteur existant au sud du hameau. Le réseau est de type gravitaire. Les branchements des particuliers sont repris en limite de propriété.

Réseau collecteur : 270 ml - Branchements : 100 ml

Rénovation du réseau d'assainissement des eaux pluviales :

Un premier collecteur est posé sous la voirie de la rue du Curtil, puis rue de La Cure et enfin chemin du Moulin. Une antenne est créée à l'ouest du chemin du Moulin, sous la voirie, et se raccorde au collecteur principal en amont du chemin du Moulin. Le collecteur créé se raccorde au réseau existant au sud du hameau.

Un deuxième collecteur est posé sous la voirie de la rue du Lavoir. Il se raccorde au collecteur existant.

Les gouttières existantes sont raccordées au collecteur par une canalisation.

Des grilles avaloirs, et des caniveaux grilles sont positionnées régulièrement le long de la voirie, elles permettent de recueillir les eaux de ruissellement. Elles sont raccordées au collecteur par une canalisation.

Réseau collecteur : 200ml - Branchements : 120ml

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre conjointe avec l'action de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Rénovation des réseaux eaux usées et pluvial						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux de rénovation	330 000 €	50% - 165 000 €	20% - 66 000 €	30% - 99 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Résorption des fuites
-  Amélioration de la collecte

A2-11

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

- Actualiser la connaissance du réseau
- Améliorer le traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Céans

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Orpierre

MONTANT 2026-2028

50 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Pour définir les travaux à conduire, les planifier et bénéficier de l'accompagnement de l'agence de l'eau, il est nécessaire d'actualiser le schéma directeur d'assainissement de la commune, le précédent date de plus de 15 ans (2007).

DESCRIPTION TECHNIQUE

Mise à jour du schéma directeur d'assainissement de la commune

- améliorer le traitement des eaux usées de la commune
- diminuer la charge polluante des effluents

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDA						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDA	50 000 €	50% - 25 000 €	20% -10 000 €	30% -15 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Réalisation du schéma

A2-12

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

- Éliminer les eaux claires parasites pluviales
- Améliorer le traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Céans

MAÎTRE D'OUVRAGE

Orpierre

MONTANT 2026-2028

110 000 € HT

MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU DU CENTRE VILLAGE

CONTEXTE

Le réseau d'assainissement est de type unitaire sur l'ensemble du tronçon. Près de 2000m² de surface active sont raccordés sur le secteur et des centaines de gouttières se déversent sur la chaussée. La mise en place d'un réseau séparatif s'impose donc sur le secteur afin de protéger la station d'épuration lors des pluies : le volume d'eaux claires parasites qui sera éliminé pour une pluie de 3mm/h est de l'ordre de 180m³/jour.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Mise en séparatif du réseau d'assainissement du village : remplacement du réseau d'eaux usées existants et mise en place d'un double réseau séparatif.

MODALITÉS

Le projet de renouvellement sera mené en deux phases (2028 et 2029) pour assurer le maintien de l'accès au centre du village pour les riverains. Ces travaux seront conduits conjointement aux travaux de renouvellement de l'adduction d'eau potable pour n'intervenir qu'une fois sur le secteur (A1-14).

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux	110 000 €	50% - 55 000 €	20% - 22 000 €	30% - 33 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- Réalisation des travaux
- m³ d'eau claire en moins

A2-13

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Actualiser la connaissance du réseau
-  Améliorer le traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Grand Buëch et Bouriane

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Saint Julien en
Beauchêne

MONTANT 2026-2028

40 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Le schéma directeur d'assainissement de la commune de Saint Julien en Beauchêne date de 2001. Il a abouti à la création en 2003 d'un filtre planté de roseau d'une capacité de 200 eq.h

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement, ce qui permettra notamment d'établir le diagnostic du fonctionnement de la station d'épuration presque 25 ans après sa mise en service et ainsi de définir les interventions de maintenance nécessaires.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDA						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDA	40 000 €	50% - 20 000 €	20% - 8 000 €	30% - 12 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du schéma directeur d'assainissement

A2-14

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Actualiser la connaissance du réseau
-  Améliorer le traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Véragne
Buëch aval
Céans
Blaisance

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIEPA Buech-Blaisance

MONTANT 2026-2028

150 000 € HT

MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Le SIEPA, nouvellement créé, regroupe 5 communes (Trescléoux, Garde-Colombe, Saléon, Laragne et Val Buëch Méouge) et environ 6 000 habitants. La connaissance des systèmes d'assainissement doit être améliorée et uniformisée. Il est nécessaire d'établir un plan d'actions à l'échelle syndicale.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit de mettre à jour les Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA) de certaines communes du SIEPA., afin de revoir la priorité des actions à l'échelle du SIEPA et non plus des communes. L'amélioration de la connaissance du territoire passe également par la mise en place de pluviomètre sur chaque station d'épuration.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDA						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDA	150 000 €	50% - 75 000 €	20% - 30 000 €	30% - 45 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Intégration des plans à Géomas
-  Réunions intermédiaires
-  Installation des équipements
-  Plan d'Action 2027 - 2035

A2-15

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

 Amélioration du traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Véragne
Buëch aval
Céans
Blaisance

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIEPA Buech-Blaisance

MONTANT 2026-2028

200 000 € HT

TRAVAUX SUR LES RÉSEAU D'EAUX USÉES ET RACCORDEMENT À LA STEP DE SALÉON

CONTEXTE

La station d'épuration d'épuration de Saléon est vieillissante. À moyen terme, il conviendra de la remplacer. Le raccordement des eaux usées est alors évident sur la nouvelle station d'épuration de Garde-Colombe, présente sur le territoire communal de Saléon

DESCRIPTION

TECHNIQUE

Création d'environ 800 ml de réseau, avec poste de relevage

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux sur les réseau d'eaux usées et raccordement à la STEP de Saléon	200 000 €	50% - 100 000 €	20% - 40 000 €	30% - 60 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation des travaux

 Amélioration du traitement des effluents de Saléon

A2-16

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

 Améliorer le traitement
des eaux usées

TERRITOIRE

Véragne
Buëch aval
Céans
Blaisance

MAÎTRE D'OUVRAGE

SIEPA Buech-Blaisance

MONTANT 2026-2028

100 000 €HT

CRÉATION D'UNE ZONE DE REJET VÉGÉTALISÉE À LA STEP DE LARAGNE

CONTEXTE

Le rejet des eaux usées traitées au milieu naturel
peut être amélioré.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Création d'une zone de rejet végétalisée à l'aval de la STEP
de Laragne.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux végétalisation rejet STEP Laragne						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
Travaux rejet STEP Laragne	100 000 €	50% - 50 000 €	20% - 20 000 €	30% - 30 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation des travaux

 Amélioration de la qualité des effluents rejetés au milieu naturel

A2-17

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



QUALITÉ DES EAUX

OBJECTIFS

-  Actualiser la connaissance du réseau
-  Améliorer le traitement des eaux usées

TERRITOIRE

Véragne

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune d'Upaix

MONTANT 2026-2028

50 000 € HT

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE

Le réseau d'assainissement est vieillissant et fuyard, il s'agit d'aboutir à sa rénovation. Pour définir les travaux à conduire, les planifier et bénéficier de l'accompagnement de l'Agence de l'eau, il est nécessaire d'actualiser le schéma directeur d'assainissement de la commune, le précédent date de plus de 15 ans.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune, en particulier pour faire le point sur l'état du réseau communal et planifier les travaux à engager.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDA						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	CD 05	Maître d'ouvrage
SDA	50 000 €	50% - 25 000 €	20% - 10 000 €	30% - 15 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du schéma

V
O
L
E
T

B





B1 - RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

B2 - GESTION DES MILIEUX

B1

RESTAURATION

MORPHOLOGIQUE

- **B1-1** SUIVIS ASSOCIÉS À LA GESTION DU PIÈGE À GRAVIERS DU BUËCH
- **B1-2** DIAGNOSTIC GÉOMORPHOLOGIQUE SUR LE BUËCH AVAL ET GESTION SÉDIMENTAIRE DE LA RETENUE DE SAINT SAUVEUR
- **B1-3** PLAN PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DU LIT ET DES BERGES DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS
- **B1-4** MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DE LA BÉOUX
- **B1-5** OBSERVATOIRE DU BASSIN VERSANT DU BUËCH
- **B1-6** RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE LA TRAVERSÉE DE LA FAURIE
- **B1-7** AMÉNAGEMENT DE LA VÉRAGNE
- **B1-8** AMÉNAGEMENT DU PETIT BUËCH À LA ROCHE-DES-ARNAUDS
- **B1-9** ACTIONS DE REDYNAMISATION DU LIT DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS
- **B1-10** PLAN DE GESTION DES ALLUVIONS DE PLUSIEURS AFFLUENTS DU BUËCH

B1-1

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

- Évaluer les impacts du piège à gravier
- Protéger les populations d'apron
- Améliorer la connaissance du fonctionnement sédimentaire du Buëch

TERRITOIRE

Buëch aval (FRDR281b) -
secteur confluence Durance

MAÎTRE D'OUVRAGE

EDF

MONTANT 2026-2028

135 000 € TTC

MONTANT 2029-2031

135 000 € TTC

SUIVIS ASSOCIÉS À LA GESTION DU PIÈGE À GRAVIERS DU BUËCH

CONTEXTE

EDF, en concertation avec les acteurs du territoire, a créé en 2010-2011 un piège à graviers sur le Buëch en amont de la confluence avec la Durance afin de capter les apports du Buëch avant qu'ils n'arrivent dans la retenue de Saint-Lazare. L'objectif est de limiter les risques d'inondation au niveau de Sisteron.

Ce piège à graviers constitue une zone de dépôt préférentielle des graviers, et fait l'objet depuis 2012 de campagnes d'entretien régulières par curage des matériaux.

EDF, à partir de la connaissance acquise depuis le début de ces opérations, a amélioré la gestion de ce piège en adaptant son emprise et la fréquence de curage.

Au-delà des campagnes de travaux et suivis associés, des suivis long-terme sont mis en œuvre pour s'assurer de la bonne gestion de ces opérations.

DESCRIPTION TECHNIQUE

- Suivis annuels des populations d'apron, en collaboration avec la maison régionale de l'eau
- Suivis topo-bathymétriques réguliers des tronçons en amont, au droit et en aval du piège à graviers
- Modélisations hydrosédimentaires et mesures de niveau d'eau et de transport solide (hydrophones, géophones, granulométrie étendue)

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Suivis Apron						
Suivis topo-bathymétriques*						
Modélisations hydrosédimentaires et mesures de niveau d'eau et de transport solide**						

*: une ou 2 fois par an au droit du piège et tous les 2 ans pour les fonds amont-aval

** : tous les ans pour la modélisation ; 2025 et au-delà pour les mesures en fonction des résultats

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Maître d'ouvrage
Suivis Apron	35 000 €	35 000 €
Suivis topo-bathymétriques	60 000 €	60 000 €
Modélisations hydrosédimentaires et mesures de niveau d'eau et de transport solide	30 000 €	30 000 €
TOTAL	135 000 €	100% - 135 000 €

MONTANT 2026-2028

135 000 €

- Suivis Apron : 15 k€/an
- Suivis topo-bathymétriques : 20 k€/an
- Modélisations hydrosédimentaires, mesures de niveau d'eau, de transport solide :
10 k€/an pour l'ingénierie ;

MONTANT 2029-2031

135 000 €

COMMENTAIRES

Un comité d'information spécifique est mis en place pour le suivi de la gestion du piège à graviers du Buëch.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Partage des résultats des suivis

B1-2

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

-  Optimiser la gestion sédimentaire de la retenue de Saint Sauveur
-  Limiter l'incision du lit du Buëch aval
-  Améliorer la connaissance

TERRITOIRE

Buëch aval (FRDR281b)

MAÎTRE D'OUVRAGE

EDF

MONTANT 2026-2028

80 000 € TTC

DIAGNOSTIC GÉOMORPHOLOGIQUE SUR LE BUËCH AVAL ET GESTION SÉDIMENTAIRE DE LA RETENUE DE SAINT SAUVEUR

CONTEXTE

Depuis quelques années, un fort investissement est mis en œuvre par EDF en collaboration avec le SMIGIBA en termes de travaux de recherches, d'études d'ingénierie et de suivis métrologiques afin d'améliorer nos connaissances sur le fonctionnement géomorphologique du Buëch autour du barrage de St Sauveur. En particulier, les stratégies de gestion sédimentaire du barrage ont été révisées pour améliorer le transit sédimentaire. EDF a ainsi révisé sa consigne de crue en 2015 puis en 2022 pour optimiser la gestion sédimentaire de la retenue. Des bathymétries régulières sont réalisées pour surveiller l'évolution des fonds dans la retenue. Le fonctionnement du Buëch en aval de l'ouvrage reste moins étudié ; des questions subsistent sur son fonctionnement et son état d'équilibre passé et actuel.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'étude de diagnostic géomorphologique sur le Buëch aval se basera principalement sur des données de photos aériennes et levés topographiques (LIDARs) collectés par EDF, le SMIGIBA à partir de 2026 (fiche B1-5) et la DDT05 entre 2011 et 2024. Cette étude viendra compléter une analyse menée par le SMIGIBA sur le Buëch en amont de Serres.

L'objectif est d'étudier le fonctionnement hydro-géomorphologique récent du Buëch aval entre la commune de Serres (en amont du barrage de Saint Sauveur) et la commune de Sisteron en cherchant à répondre aux questions suivantes :

- quelle trajectoire suit actuellement le Buëch aval (style morphologique/ tracé en plan, intensité du tressage, pente...) ?
- quels sont les secteurs/tronçons en équilibre / déséquilibre ?
- quel est l'impact de la nouvelle gestion sédimentaire mise en place au niveau du barrage de St Sauveur depuis 2015 sur la dynamique du Buëch aval ?

En parallèle, EDF poursuit la mise en œuvre de transparences en crue au niveau du barrage de Saint Sauveur selon la consigne de crue révisée visant à réaliser des transparences régulières pour permettre le transit des sédiments en aval de la retenue. Un suivi de l'évolution des fonds de la retenue par bathymétrie est également mis en œuvre pour vérifier l'efficacité de ce mode de gestion sédimentaire. Des études sont menées en complément pour évaluer l'effet moyen-long terme de cette gestion sédimentaire en amont du barrage ; cette gestion sera objectivée à la lumière du diagnostic du Buëch Aval. La réalisation de transparences plus régulières nécessite aussi en termes de moyens :

- -d'adapter la drome de protection de la prise d'eau afin qu'elle puisse être facilement et régulièrement décrochée/raccrochée durant ces opérations
- de mettre en place de nouveaux capteurs pour fiabiliser la mesure de niveau d'eau pour la mise en transparence.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Diagnostic du Buëch aval						
Adaptation drome						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Maître d'ouvrage
Diagnostic du Buëch aval	40 000 €	40 000 €
Adaptation drome/ mesure de niveau	40 000 €	40 000 €
TOTAL	80 000 €	100% - 80 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE



Partage du diagnostic géomorphologique du Buëch aval

COMMENTAIRES

La gestion sédimentaire de Saint Sauveur fait l'objet de Cotec et Copil spécifiques (CSE Comité de suivi de l'engravement de Saint Sauveur).

B1-3

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

-  Préserver les fonctions écologiques de la ripisylve
-  Améliorer les écoulements

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

MONTANT 2026-2028

360 000 € TTC (120 000 € / an)

MONTANT 2029-2031

360 000 € TTC

PLAN PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DU LIT ET DES BERGES DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS

CONTEXTE

Après un premier contrat de rivière lors duquel le SMIGIBA est intervenu sur un linéaire total de 155 km de rivière (Buëch et Affluents), le SMIGIBA souhaite poursuivre ces interventions dans le cadre d'un second contrat de rivière. Sur le bassin versant, le linéaire total des cours d'eau est de 550 km.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'objectif global des travaux programmés est de préserver et/ou restaurer un état d'équilibre permettant à la végétation de continuer à assurer ses fonctions écologiques et paysagères, tout en limitant les désagréments (fermeture, encombrements, érosions, invasives...) liés au manque d'entretien ou au déséquilibres hydrologiques. Les actions proposées sont très ciblées et encadrées. En terme de gestion de la ripisylve, les tendances qui se dégagent sont les suivantes :

- pas d'interventions "en linéaire continu" sur les tronçons en tresses du Buëch, quelques interventions localisées et ponctuelles seront encore possibles,
- sur l'intégralité du Buëch, les interventions sur la ripisylve concerneront uniquement les secteurs endigués. Sur les autres secteurs en cours de fermeture des actions d'essartement / scarification seront conduites pour maintenir ou restaurer le fonctionnement en tresses,
- les interventions sur les affluents du Buëch se concentreront principalement dans les traversées de village,

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général
- Partenariat INRAE dans le cadre du programme GeniMed pour préparer l'adaptation au changement climatique

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Plan d'entretien de la végétation						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	CD 26	CD 05	Maître d'ouvrage
Plan d'entretien de la végétation	360 000 €	10%* - 36 000 €	20%** - 72 000 €	70% - 252 000 €

*: CD26 : moyenne de 30% sur 40 000€ par an de travaux situés dans la Drôme, ajusté chaque année selon les dispositions du règlement départemental Rivières du 18 novembre 2019

** : CD05 : 30% sur 80 000€ par an de travaux situés dans les Hautes Alpes, ajusté au réel chaque année

B1-4

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

 Améliorer le transit sédimentaire

TERRITOIRE

Petit Buëch, Béoux, torrent de Maraize (FRDR288b)

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SAGE Durance
PAPI Buëch

MONTANT 2026-2028

60 000 € HT

MONTANT 2029-2031

30 000 € HT

MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION DE LA BÉOUX

CONTEXTE

La Béoux est un affluent du Petit Buëch qui prend sa source dans le Dévoluy et qui a un caractère torrentiel marqué. Il charrie de grosses quantités de matériaux et présente un faciès en tresses dans sa partie aval. En amont immédiat de sa confluence avec le Petit Buëch, la Béoux est contrainte par le pont départemental, le pont SNCF et la zone artisanale. Le transit des matériaux ne peut pas se faire de manière naturelle et l'engravement en amont du pont de la RD 994 menace la sécurité du pont et augmente le risque d'inondation de la plaine de Veynes. Une étude a été réalisée pour analyser les solutions de rétablissement du transit sédimentaire. La reprise complète du pont n'étant pas une possibilité technique validée par le département des Hautes Alpes et dans tous les cas insuffisante du fait de la présence de la zone artisanale, une solution de gestion des matériaux par entretien est nécessaire.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'intervention en amont du pont de la RD 994 consiste à curer des matériaux excédentaires dans la Béoux et à les réinjecter en aval dans le Buëch qui est déficitaire et présente une incision marquée de son lit. Les curages recharges seront réalisés selon les données issues du suivi topographique du lit de la Béoux.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Suivi topographique par levé terrestre ou LIDAR annuel

ECHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Suivi topographique						
Curage - recharge						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	CD 05	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Maître d'ouvrage
Opération de curage recharge	60 000 €	20% - 12 000 €	30% - 18 000 €	50% - 30 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Suivi topographique

B1-5

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

-  Suivre l'évolution morphologique du Buëch
-  Suivre les effets du changement climatique
-  Valoriser la connaissance acquise

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
SAGE
Natura 2000
PGRE
PGSZH
PAPI

MONTANT 2026-2028

84 250 € HT

MONTANT 2029-2031

80 250 € HT + 37 500 € TTC

OBSERVATOIRE DU BASSIN VERSANT DU BUËCH

CONTEXTE

Dès la préparation du premier contrat de rivière, le SMIGIBA s'est attaché à approfondir la connaissance sur le fonctionnement du Buëch.

Ce travail s'est poursuivi aussi bien sur l'aspect morphologique (acquisition de données LIDAR et étude de la trajectoire évolutive du Grand Buëch par exemple) que thermique. Un webmapping a été développé parallèlement.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit donc de pérenniser et d'approfondir les suivi morphologiques et thermiques, de poursuivre le travail de numérisation des données et des actions entrepris avec le webmapping pour valoriser la connaissance acquise sur le Buëch:

- mise à disposition de la connaissance auprès des acteurs publics et porteurs de projet
- diffusion sur divers supports (site internet, web-mapping, newsletter, rapport, etc.)
- appui aux instances scientifiques du territoire

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le pilotage et la mise en œuvre de l'action seront réalisés pour partie en régie :

- analyse des données morphologiques et de la trajectoire évolutive du Buëch;
- acquisition des données de thermie;
- bancarisation et valorisation des données via le webmapping du Buëch.

La réalisation régulière de LIDAR sera externalisée, ainsi que l'achat de matériel.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Acquisition de données LIDAR						
Acquisition d'un drone						
Analyse des données						
Suivi thermique						
Gestion webmapping - Sysma						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Acquisition de données LIDAR	75 000 € HT	80% - 60 000 €	20% - 15 000 €
Acquisition drone	4 000 € HT	80% - 3 200 €	20% - 800 €
Suivi thermique	5 250 € HT	50% - 2 625 €	50% - 2 625 €
TOTAL	84 250 € HT	78% - 65 825 € HT	22% - 18 425 € HT

EN RÉGIE	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Analyse et traitement (en régie)*	30 000 € TTC	80%* - 24 000 €	20% - 6 000 €
Gestion webmapping - Sysma	7 500 € TTC		100% - 7 500 €
TOTAL	37 500 € TTC	64%	36% - 13 500 € TTC

* : comptabilisé dans les missions d'animation, rappel pour mémoire

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Réalisation de LIDAR
-  Rapports d'analyse
-  Chroniques de température
-  Intégration de nouvelles données au webmapping

B1-6

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

-  Restauration morphologique du Buëch
-  Protection des biens et des personnes

TERRITOIRE

Grand Buëch (FRDR288a)

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
N2000 Buëch
PAPI Buëch

MONTANT 2026-2028

5 700 000 € HT

RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE LA TRAVERSÉE DE LA FAURIE

CONTEXTE

Les endiguements ont été créés au cours des XVIII^e et XIX^e siècle. S'ils ont permis le développement des voies de communication et la création de terres agricoles de bonne qualité, ils ont contraint le Grand Buëch sur une largeur inférieure à 15m sur plus de 2 km. Il en résulte depuis plus de 50 ans, un phénomène important d'incision du lit conduisant à la dégradation globale du milieu.

L'état des ouvrages de protection contre les crues est très dégradé et le SMIGIBA a donc saisi l'opportunité de cette nécessité d'intervenir pour engager un projet de restauration ambitieux du cours d'eau.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'opération consiste à démanteler la majorité des digues de la Faurie pour pouvoir ensuite doubler la largeur de la bande active du cours d'eau et restaurer des berges végétalisées en pente douce. Afin d'assurer la cohérence de la largeur restaurée et le niveau de protection contre les inondations des habitations, il est également nécessaire de reprendre plusieurs tronçons de digues. Enfin, le pont actuel de la RD28 sera démantelé et reconstruit afin de doubler sa largeur. Cette dernière opération sera conduite par le Conseil Départemental 05.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Acquisition des terrains sur lesquels l'élargissement va avoir lieu;
- Finalisation de l'étude d'impact et de la DUP
- Dépollution de la berge rive gauche en amont du pont de la RD au printemps 2026

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Dossier réglementaire et acquisitions foncières						
Travaux forestiers						
Terrassements						
Reprise des berges végétalisées						

PLAN DE FINANCEMENT MAÎTRISE D'ŒUVRE

Financeurs	Montant HT	Taux	Phasage	Montant financement	Taux global
Agence de l'Eau	475 000 €	60%	M.Oe complète (hors PRO digues)	285 000 €	57%
CR Provence-Alpes-Côte d'Azur	117 500 €	30%	Conception et ACT (restauration)	35 250 €	7%
Etat	250 000 €	30%	M.Oe travaux	75 000 €	15%
Maître d'ouvrage	500 000 €	21%	M.Oe complète	104 750 €	21%
Total				500 000 €	100%

MONTANT 2026-2028

5 700 000 € HT

Montant M.Oe : 500 000 € HT (200 000 € 2026 - 200 000 € 2027- 100 000 € 2028)

Montant travaux : 5 200 000 € HT (400 000 € en 2027 - 4 800 000 € 2028)

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Indicateurs environnementaux prévus dans le dossier réglementaire:

 suivi Roméo, suivi espèces - écrevisses, frayères...

 Suivi ripisylve

 Suivi sonde thermique

 Suivi topographique et photo aérien pour l'analyse des profils en long et de la bande active

PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX

Opération	Montant HT	État Fonds Barnier	Agence de l'Eau*	Maître d'ouvrage
Restauration morphologique du Buëch	5 200 000 €	38% - 1 976 000 €	42% - 2 184 000 €	20% - 1 040 000 €

*Agence de l'Eau : 60% sur assiette éligible estimée à 70% du total, 42% sur l'ensemble du projet

B1-7

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

-  Restauration morphologique de la Vêragne
-  Protection des biens et des personnes

TERRITOIRE

Torrent de la Vêragne
(FRDR11964)

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
PAPI du Buëch

MONTANT 2026-2028

200 000 € HT

MONTANT 2029-2031

150 000 € HT

AMÉNAGEMENT DE LA VÉRAGNE

CONTEXTE

La Vêragne traverse le centre ville de Laragne et qui est largement dégradé par les aménagements latéraux, les seuils et les rejets des eaux usées. Elle est contrainte sur ses deux rives en aval du pont de la route départementale et est très dégradée au niveau de son substrat colmaté et peu diversifié.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le projet prévoit l'élargissement du lit par l'effacement des digues en rive droite et la restauration de la bande active du cours d'eau ainsi que le dévoiement et la reprise d'un réseau d'assainissement fuyard.

Elaboré au stade d'esquisse, ce projet doit dans un premier temps faire l'objet d'un AVP et des dossiers réglementaires.

Les travaux seront engagés dans un second temps, à l'horizon 2030.

L'AVP et les dossiers réglementaires doivent être engagés pour envisager la phase d'exécution dans un second temps.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Avant projet						
Dossiers réglementaires et étude de dévoiement des réseaux						
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	État	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Avant projet et dossiers réglementaires	200 000 €	30% - 60 000 €	50% - 100 000 €	20% - 40 000 €

PRÉVISIONNEL 2030 POUR MÉMOIRE :

Opération	Montant HT	État	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Maîtrise d'oeuvre et travaux	150 000 €	45 000 €	75 000 €	30 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Réalisation de l'AVP
-  dépôt des dossiers réglementaires
-  réalisation des travaux

B1-8

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

-  Restauration morphologique du Petit Buëch
-  Protection des biens et des personnes

TERRITOIRE

Petit Buëch, Béoux, torrent de Maraize (FRDR288b)

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SMIGIBA

MONTANT 2026-2028

130 000 € HT

MONTANT 2029-2031

1 740 000 € HT

AMÉNAGEMENT DU PETIT BUËCH À LA ROCHE DES ARNAUDS

CONTEXTE

Le Petit Buëch présente une caractéristique torrentielle en amont de La Roche des Arnauds puis rentre dans une plaine à pente plus faible mais est très contraint latéralement par des endiguements, avant de retrouver une plaine large et un fonctionnement en tresses.

Ce resserrement a généré une incision qui a été stoppée par la réalisation de seuils. Les seuils sont aujourd'hui très dégradés et les digues doivent être classées en système d'endiguement. Le lit du Buëch présente une pente défavorable à la continuité écologique et une dégradation des habitats avec un substrat peu diversifié.

Le plan de gestion de 2014 a pointé les problématiques d'incision généralisée dans ce secteur. Les suivis topographiques réalisés depuis et l'étude du PAPI d'intention engagée en 2022 confirment le phénomène d'incision et la nécessité de traiter la cause, c'est-à-dire les contraintes latérales.

Les mesures visant à la correction de l'altération morphologique ainsi qu'à la restauration de la continuité écologique de ce secteur sont inscrites au PDM 2022-2027 et au PAOT.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le projet prévoit l'élargissement du lit par l'effacement des digues et la restauration de sa bande active ainsi que le rétablissement d'un profil d'équilibre par la recharge du lit mineur.

Elaboré au stade d'Esquisse, il doit dans un premier temps faire l'objet d'un AVP et des dossiers réglementaires.

L'AVP et les dossiers réglementaires doivent être engagés pour envisager la phase d'exécution dans un second temps.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Avant projet						
Dossiers réglementaires						
Travaux						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	État	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Avant projet et dossiers réglementaires	130 000 €	30% - 39 000 €	50% - 65 000 €	20% - 26 000 €

PRÉVISIONNEL 2030 POUR MÉMOIRE :

Opération	Montant HT	État	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Avant projet et dossiers réglementaires	40 000 €	12 000 €	20 000 €	8 000 €
Maîtrise d'oeuvre	200 000 €	60 000 €	100 000 €	40 000 €
Travaux	1 500 000 €	450 000 €	750 000 €	300 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Réalisation de l'AVP
-  dépôt des dossiers réglementaires
-  réalisation des travaux

B1-9

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

-  Restauration morphologique des cours d'eau
-  Restauration du fonctionnement en tresses
-  Limitation de l'incision

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

MONTANT 2026-2028

60 000 € HT

ACTIONS DE REDYNAMISATION DU LIT DU BUËCH ET DE SES AFFLUENTS

CONTEXTE

Du fait des évolutions historiques (en particulier le reboisement des versants et la végétalisation du lit des cours d'eau) et des interventions humaines (endiguements et extractions de granulats), le style fluvial du Buëch et ses affluents évolue d'un style en tresses vers un style à méandres mobiles. Sur certains secteurs ciblés, des interventions de nature à favoriser le tressage peuvent être entreprises, ce qui permet de limiter l'incision du lit des cours d'eau.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Les actions proposées sont très ciblées et encadrées. Sur des secteurs en cours de fermeture et/ou d'incision diagnostiqués dans le cadre de l'observatoire du Buëch, des plans de gestion sédimentaires et des études de trajectoire morphologique, des actions d'essartement / scarification seront conduites pour maintenir ou restaurer le fonctionnement en tresses.

MODALITÉS

Définition des secteurs d'intervention en lien avec le suivi de la trajectoire morphologique du Buëch (observatoire du Buëch et étude EDF sur le Buëch aval - fiches actions B1-2 et B1-5)

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Actions de remobilisation des cours d'eau en tresses						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Maître d'ouvrage
Actions de remobilisation des cours d'eau en tresses	60 000 €	30% - 18 000 €	30% - 18 000 €	40% - 24 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  km de cours d'eau restaurés
-  évolution de l'indice de tressage

B1-10

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



RESTAURATION MORPHOLOGIQUE

OBJECTIFS

-  Comprendre le fonctionnement sédimentaire des affluents du Buëch
-  Restaurer le fonctionnement morphologique

TERRITOIRE

Nacier	Ravin de Morlières
Rif la Ville	Bourianne
Rif de l'Arc	Baumugne
Sigouste	Rif du Barry
Drouzet	Chauranne
Maraize	Blaisance
Saint Marcellin	Céans
torrent de Siei	Channe
	Clarescombe

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SDAGE - SAGE Durance

MONTANT 2026-2028

150 000 € HT

PLAN DE GESTION DES ALLUVIONS DE PLUSIEURS AFFLUENTS DU BUËCH

CONTEXTE

De nombreux affluents du Buëch sont des pourvoyeurs importants de d'alluvions, notamment en ce qui concerne le Petit Buëch. En effet, prenant leur source dans le massif du Dévoluy et de Céüse, ils charrient des quantités de matériaux importants.

Des ouvrages de franchissement sont cependant présents sur la majorité d'entre eux en amont de leur confluence avec le Petit Buëch, générant des dysfonctionnements du transit et des dégradations d'ouvrages.

Le plan de gestion des alluvions de 2014 réalisé par le SMIGIBA a permis d'étudier le fonctionnement du Buëch et de quelques affluents mais n'a pas pris en compte le fonctionnement de certains affluents pouvant être des pourvoyeurs importants en matériaux alluvionnaires.

La gestion passée des ces affluents consistait en général en des opérations de curage par les communes. Ces opérations étant maintenant strictement limitées, il est nécessaire de pouvoir mettre en œuvre des opérations de gestion durable préservant les enjeux humains et restaurant le transit sédimentaire.

Par ailleurs, les matériaux de ces affluents sont nécessaires pour le Buëch et certains des secteurs à enjeux importants environnementaux où des problématiques de déficit sont constatées, notamment à Veynes.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Les programmes de gestion des matériaux sont des opérations complexes qui nécessitent au préalable une bonne compréhension du fonctionnement des cours d'eau, des sources de perturbation de leur transit sédimentaire et de la recherche de solutions.

Un plan de gestion alluvionnaires des affluents du Grand et du Petit Buëch sera donc réalisé au cours du contrat de rivière.

En première phase, le bureau d'étude priorisera les cours d'eau à étudier dans la liste indiquée ci-dessus.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La méthodologie s'appuiera sur le guide technique SDAGE : Elaborer et mettre en oeuvre un plan de gestion sédimentaire

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Plan de gestion des affluents du Petit Buëch						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'Eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Maître d'ouvrage
Plan de gestion des affluents du Petit Buëch	150 000 €	50% - 75 000 €	30% - 45 000 €	20% - 30 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation du plan de gestion



Adoux

B2

GESTION

DES MILIEUX

- **B2-1** ETUDE DE LA TRAME TURQUOISE EN FAVEUR DE L'AZURÉ DE LA SANGUISORBE
- **B2-2** SUIVI GÉNÉTIQUE DES TRUITES FARIO
- **B2-3** ÉTUDES PRÉALABLES À LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ PISCICOLE SUR LES TORRENTS DE MARAIZE ET DE BLAISANCE
- **B2-4** AMÉNAGEMENT DES OBSTACLES À LA CONTINUITÉ PISCICOLE SUR LES TORRENTS DE MARAIZE ET DE BLAISANCE
- **B2-5** ETUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CONTINUITÉ PISCICOLE DU BARRAGE EDF DE SAINT-SAUVEUR SUR LE BUËCH
- **B2-6** ACQUISITION ET RESTAURATION DES GLACIÈRES
- **B2-7** ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- **B2-8** TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- **B2-9** MISE EN OEUVRE DE LA NOTICE DE GESTION DE L'ADOUX DE LA GARENNE ET DE LA RIPISYLVE ENVIRONNANTE
- **B2-10** ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE RESTAURATION DES ZONES DE DÉCHARGES EN MILIEUX AQUATIQUES
- **B2-11** MISE EN OEUVRE D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE
- **B2-12** DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE ET FONCTIONNEL APPROFONDI DES ADOUX DU BUËCH
- **B2-13** ÉTUDE DE LA FONCTIONNALITÉ DES RIPISYLVES DU BUËCH
- **B2-14** MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION DU MARAIS DES ISCLES

B2-1

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Connaître et préserver la biodiversité
-  Mettre en œuvre une trame turquoise

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

PGSZH
PBACC
PLAN NATIONAL D'ACTION
PAPILLONS DE JOUR
PLAN RÉGIONAL D'ACTION
PAPILLONS DE JOUR
NATURA 2000

MONTANT 2026-2028

70 000 € TTC

ETUDE DE LA TRAME TURQUOISE EN FAVEUR DE L'AZURÉ DE LA SANGUISORBE

CONTEXTE

Les zones humides du bassin versant du Buëch abritent une espèce de papillon menacée dont la survie passe par la conservation d'un réseau suffisamment dense et connecté de zones humides : l'Azuré de la Sanguisorbe. Ce papillon de jour vit essentiellement entre 600 et 1300 m d'altitude dans des prairies humides, le long de ruisseaux, les marais où croît la Sanguisorbe officinale, son unique plante hôte.

En 2014, un bilan des connaissances de la répartition et de l'état de conservation de l'Azuré de la Sanguisorbe au sein du réseau Natura 2000 a été réalisé par le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec le SMIGIBA. La trame turquoise du bassin Gapençais voisin a été ensuite caractérisée entre 2019-2021.

En l'état actuel des connaissances, la connectivité entre populations dans les Hautes-Alpes est extrêmement fragile et les populations d'Azuré s'effondrent.

Cette étude se propose de poursuivre le travail engagé sur la base des études précédemment

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'étude visera à : Établir un état des lieux et un diagnostic :

- Affiner la cartographie des éléments constitutifs de la trame turquoise potentiellement favorable à l'Azuré de la Sanguisorbe à une échelle fine (1/10000ème) : zones humides abritant la plante hôte et corridors propices à la circulation de l'espèce
- Diagnostiquer l'état de conservation des zones humides favorables ou potentiellement favorables à l'Azuré de la Sanguisorbe
- Qualifier la fonctionnalité potentielle de la trame turquoise en faveur de l'Azuré de la Sanguisorbe et identifier les obstacles et pressions
- Définir les enjeux de conservation et de restauration de la trame turquoise en faveur de l'Azuré de la Sanguisorbe

L'étude visera également à décliner un plan d'actions :
Proposer des actions en faveur de la conservation et de la restauration d'une trame turquoise favorable à l'Azuré de la Sanguisorbe
Identifier des zones humides nécessitant l'élaboration de plans de gestion,
Définir des priorités d'actions et engager une animation pour faire émerger des actions sur des sites prioritaires (zones humides et/ou corridors écologiques).

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Avec la mise en œuvre de l'étude de la fonctionnalité des ripisylves, cette étude est un des jalons de la trame turquoise du Buëch.

ÉCHÉANCIER

2026-2028 : Le projet est prévu sur trois années complètes.

2026-2027 - État des lieux et diagnostic :

Du fait de la surface de la zone d'étude, de la précision recherchée mais aussi afin de s'affranchir de la variabilité interannuelle des effectifs des populations de papillons, il est conseillé de prévoir (a minima) deux saisons de terrain (mi-juin à mi-août).

2028 - Plan d'actions : Une année supplémentaire sera nécessaire pour analyser la fonctionnalité potentielle de la trame turquoise et rédiger les livrables. Cette année sera également consacrée à une première animation et à un début d'opérationnalisation sur des sites jugés prioritaires.

Des comités techniques et des comités de pilotage permettront de discuter et de valider la méthodologie ainsi que les actions proposées dans le cadre de l'étude.

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Prospection						
Analyse des données et plan d'actions						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	CEN	SMIGIBA
Étude	70 000 €	80% - 56 000 €	13% - 9 000 €	5 000 € - 7%

Une convention de coopération CEN-SMIGIBA sera établie pour mener à bien cette action.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 cartographie, rapport et plan d'actions

B2-2

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

 Connaître et préserver la biodiversité

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

Fédération de la pêche des
Hautes Alpes

LIENS PROGRAMMES

SDAGE orientation
fondamentale 6c

MONTANT 2026-2028

26 000 € TTC

SUIVI GÉNÉTIQUE DES TRUITES FARIO

CONTEXTE

En 2009, lors du premier contrat de rivière du Buëch, une étude génétique de la population de truites fario du bassin du Buëch démontre que ce bassin versant est peuplé dans une large majorité de truites sauvages autochtones (méditerranéennes) de lignées locales (endémisme).

Ainsi, depuis 2012, le bassin versant du Buëch est géré de manière patrimoniale sans aucun alevinage des cours d'eau.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Les nouvelles technologies de biologie moléculaire et les capacités de traitements informatiques et statistiques permettent de renseigner sur la « naturalité » des populations et d'évaluer l'empreinte génétique laissée par les repeuplements historiques et de suivre de nouveaux indicateurs de fonctionnalité comme le nombre de géniteurs efficaces.

Des nouvelles analyses seront également proposées pour révéler la structuration génétique des populations et renseigner sur l'intensité des flux de gènes au sein des réseaux hydrographiques. Les différents indicateurs génétiques utilisés permettent de renseigner sur la fragmentation entre populations, le niveau d'isolement des populations, les effets éventuels des ouvrages existants.

Les analyses génétiques seront réalisées par un prestataire spécialisé sur 12 échantillons représentatif de 50 individus de truites fario capturés par pêche électrique (12 stations réparties sur le Buëch et ses principaux affluents).

L'analyse demandée correspondra à une analyse moléculaire au moyen d'environ 200 SNPs dont 7 marqueurs diagnostiques permettant d'évaluer l'origine Atlantique ou Méditerranéenne des individus.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le matériel génétique sera prélevé par la Fédération de Pêche des Hautes-Alpes par pêche électrique; il sera conditionné et envoyé au bureau d'études pour analyse génétique.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Étude génétique						

PLAN DE FINANCEMENT :

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Étude génétique	26 000 €	50% -13 000€	50% - 13 000 €

À noter que cette action est également financée dans le cadre de la convention partenariale entre la fédération de la pêche des Hautes-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Rapport d'étude

B2-3

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

 Rétablir la continuité écologique

TERRITOIRE

Blaisance (FRDR284), Petit Buëch, Béoux, torrent de Maraize (FRDR288b)

MAÎTRE D'OUVRAGE

Fédération de la pêche des Hautes Alpes

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
OUVRAGES PRIORITAIRES
PAOT

MONTANT 2026-2028

50 000 € HT

ÉTUDES PRÉALABLES À LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ PISCICOLE SUR LES TORRENTS DE MARAIZE ET DE BLAISANCE

CONTEXTE

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) est un aspect essentiel pour la qualité des milieux naturels aquatiques.

Les torrents de Maraize et de la Blaisance sont équipés de plusieurs seuils qui créent des ruptures dans le profil en long et constituent autant de discontinuités écologiques. Les poissons ne peuvent plus circuler et accéder à certaines portions du cours d'eau. Faisant suite à un diagnostic réalisé par le SMIGIBA sur ces deux affluents du Buëch, 4 ouvrages infranchissables ont été identifiés comme prioritaires sur le Maraize ainsi que 2 ouvrages sur le torrent de la Blaisance.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'objectif est d'étudier plusieurs scénarios visant à l'arasement ou l'aménagement de ces ouvrages.

L'étude comprendra 3 étapes :

- études préliminaires d'état des lieux des ouvrages :

- sur le Maraize : Seuil/radier busé de Trinquetaille (106650), Seuil/radier du pont de la D148 (ROE49479), Seuil traversée du transéthylène (106649), Seuil/gué du Sarret (ROE56718),
- sur la Blaisance : Seuil/AEP (ROE56881) et Seuil (ROE65757)
- avant-projet des différentes solutions techniques et description de leurs contraintes avec estimation des coûts,
- choix du scénario pour chaque site

Le Blageon et la Truite fario sont les « espèces cibles » dans le cadre de ce projet de restauration globale, ainsi que le Barbeau méridional sur la Blaisance.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Concertation avec les propriétaires des ouvrages.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Étude						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Étude	50 000 €	50%- 25 000 €	50% - 25 000 €

À noter que cette action est également financée dans le cadre de la convention partenariale entre la fédération de la pêche des Hautes-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Edition du rapport AVP chiffré

B2-4

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

 Rétablissement la continuité écologique

TERRITOIRE

Blaisance (FRDR284), Petit Buëch, Béoux, torrent de Maraize (FRDR288b)

MAÎTRE D'OUVRAGE

Fédération de la pêche des Hautes Alpes

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
Ouvrages prioritaires
PAOT

MONTANT 2026-2028

360 000 € HT

AMÉNAGEMENT DES OBSTACLES À LA CONTINUITÉ PISCICOLE SUR LES TORRENTS DE MARAIZE ET DE BLAISANCE

CONTEXTE

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) est un aspect essentiel pour la qualité des milieux naturels aquatiques.

Les torrents de Maraize et de la Blaisance sont équipés de plusieurs seuils qui créent des ruptures dans le profil en long et constituent autant de discontinuités écologiques. Les poissons ne peuvent plus circuler et accéder à certaines portions du cours d'eau. Faisant suite à une étude réalisée par le SMIGIBA sur ces deux affluents du Buëch, 4 ouvrages infranchissables ont été identifiés comme prioritaires sur le Maraize ainsi que 2 ouvrages sur le Torrent de la Blaisance.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Sur la base des avant-projets d'aménagement retenu après l'étude sur la continuité écologique des torrents de Maraize et de la Blaisance, il s'agit de mettre en œuvre les travaux préconisés :

- sur le Maraize : seuil/radier busé de Trinquetaille, Seuil du pont de la D148 (ROE49479), Seuil traversée du transéthylène, Seuil du Sarret (ROE56718),
- sur la Blaisance : seuil/AEP (ROE56881) et Seuil (ROE65757)

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Réalisation de l'étude préalable à la restauration de la continuité piscicole - fiche action B2-3. Procédures de déclaration de travaux, délégation de MO.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux de franchissabilité						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Travaux de franchissabilité	360 000 €	50%* - 180 000€	50% - 180 000 €

*: 50% dans le cas d'un aménagement, 80% dans le cas d'un arasement

À noter que cette action est également financée dans le cadre de la convention partenariale entre la fédération de la pêche des Hautes-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Edition du rapport AVP chiffré

 Seuils traités

B2-5

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

Rétablissement de la continuité écologique

TERRITOIRE CONCERNÉ

Buëch aval (FRDR281b)

MAÎTRE D'OUVRAGE

Fédération de la pêche des Hautes Alpes

LIENS PROGRAMMES

SDAGE

MONTANT 2026-2028

70 000 € TTC

ETUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CONTINUITÉ PISCICOLE DU BARRAGE EDF DE SAINT-SAUVEUR SUR LE BUËCH

CONTEXTE

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) est un aspect essentiel pour la qualité des milieux naturels aquatiques.

Sur le cours d'eau du Buëch, le barrage de Saint-Sauveur est exploité par EDF depuis sa mise en service en 1992. Il est un obstacle majeur à la continuité biologique puisque totalement infranchissable par la faune piscicole à la montaison mais également à la dévalaison.

Cet aménagement structurant, de plusieurs dizaines de mètres de large, court-circuite le Buëch sur environ 34 km. Le Buëch est un cours d'eau d'un grand intérêt patrimonial, tant par la richesse et la diversité de ses habitats naturels que par les espèces qu'il abrite.

Le peuplement naturel du Buëch sur ce tronçon compte plusieurs espèces endémiques comme le Blageon, le Toxostome ou l'Apron, espèce rare du bassin du Rhône, mais aussi la Truite fario méditerranéenne.

Compte tenu de sa localisation dans le bassin versant et de sa relative proximité avec la confluence avec la Durance, il constitue une position stratégique pour les échanges de populations piscicoles.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Comme l'ouvrage sera bien évidemment maintenu, les scénarios proposeront plusieurs solutions techniques d'aménagement.

Au minimum, 4 scénarios seront proposés, avec l'évaluation de leur coût de réalisation, dont l'aménagement d'une passe à poisson et la création d'une rivière de contournement, de façon à alimenter la réflexion des partenaires techniques et financiers.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Etude de la continuité piscicole du barrage de Saint-Sauveur						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Etude pour l'aménagement de la continuité piscicole du barrage EDF de Saint-Sauveur sur le Buëch	70 000 €	50% - 35 000€	20% - 14 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Edition du rapport chiffré

B2-6

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

 Préservation et restauration des milieux naturels

RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE

Le Grand Buëch de sa source à la confluence avec le Petit Buëch (FRDR288a)

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Lus la Croix Haute

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
PGSZH du Buëch
Natura 2000

MONTANT 2026-2028

60 000 € HT

MONTANT 2029-2031

100 000 € HT
(travaux de restauration)

ACQUISITION ET RESTAURATION DES GLACIÈRES

CONTEXTE

Le lieu-dit "Les Glacières" à Lus la Croix Haute est situé à la confluence du Grand Buëch et du Lunel. Situé en fond de vallon et constituant une zone humide naturelle, ce lieu a été aménagé au début du XX^{ème} siècle pour produire de la glace à destination de Marseille et des villes environnantes.

Début 2000, le site a été réaménagé en pisciculture avec la création de plusieurs bassins. Cependant l'autorisation d'exploitation n'a jamais été accordée et des contentieux opposent les services de l'État et la commune de Lus au propriétaire.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste dans un premier temps à acheter la zone humide des Glacières.

Dans un second temps, un plan de gestion du secteur sera élaboré incluant un programme de restauration du secteur pour renaturer au mieux le secteur.

Dans un troisième temps, les travaux et mesures de gestion seront mises en œuvre.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Résolution du contentieux.

ÉCHÉANCIER

2026	2027	2028	2029	2030	2031
Achat					
Plan de gestion					
Travaux					

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Achat	10 000 €	80% - 8 000 €	20% - 2 000 €
Plan de gestion	50 000 €	80% - 40 000 €	20% - 10 000 €
Total	60 000 €	80% - 48 000 €	20% - 12 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Achat de la zone

 Rédaction d'un plan de gestion

B2-7

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Amélioration de la connaissance
-  Lutter contre les espèces végétales exotiques envahissantes

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

PGSZH du Buëch
N2000

MONTANT 2026-2028

4 000 € TTC

ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

CONTEXTE

Lors de la mise en œuvre du premier contrat de rivière, une première étude ciblée sur les renouées asiatiques a été réalisée, menant à une stratégie de lutte (Rapport stratégie CCeau - Mireille Boyer - 2009). Suite à cela, une première intervention test a été conduite à la Batie-Montsaléon. En 2013, un programme d'extraction et de concassage de près de 140 massifs a été menée à bien. Le SMIGIBA a conduit une campagne d'arrachage manuel et une campagne d'arrachage mécanisée à l'automne 2025 pour tenter d'éradiquer les massifs résiduels présents dans le torrent de Saint Marcellin.

La renouée du Japon n'est pas la seule espèce végétale exotique envahissante (EVEE) présente sur les cours d'eau du bassin versant, mais les autres EVEE n'ont pas encore bénéficié de programme de lutte. Leur dissémination souvent plus diffuse rend leur recensement et leur lutte plus difficile. Parmi ces espèces, celle qui paraissent les plus problématiques sont :

- Verge d'or Géante *Solidago gigantea*
- le Buddléia de David *Buddleja davidii*

Néanmoins, de nombreuses autres sont également connues sur les bancs de galets du Buëch (*Bident* feuillé, *Aster* à feuille de saule, ...) et dans les ripisylves (*Robinier* faux acacia, *Ailante*, *Ambroisie* ...).

Ainsi, il est intéressant d'établir une stratégie globale sur le bassin versant afin de lutter contre les EVEE précédemment citées

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action sera divisée en deux phases : une première phase de recensement et une phase d'élaboration de stratégie.

La phase de recensement demandera un certain nombre de jours de terrain puis d'analyse. L'objectif de ce recensement est de cibler les foyers de colonisation de la Solidage et du Buddléia. Pour la Buddleia les efforts de recensement seront plus importants sur le Petit Buëch. Pour le Solidage, les efforts de recensement seront plus importants sur le Buëch Aval.

La phase de stratégie concerne l'élaboration d'un document précisant les opérations à réaliser afin de lutter ou contenir la colonisation des EVEC précédemment cités.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Stratégie						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Stratégie*	4 000 €	50% - 2 000€	50% - 2 000€

*: dépense intégrée dans les missions financées par l'Agence de l'Eau

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Données acquises
-  Rapport
-  Stratégie

B2-8

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Préserver la biodiversité
-  Lutter contre les espèces végétales exotiques envahissantes

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SDAGE RMC
Stratégies nationale et régionale
EVEE

MONTANT 2026-2028

85 000 € HT

TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

CONTEXTE

Lors de la mise en œuvre du premier contrat de rivière, une étude ciblée sur les renouées asiatiques a été réalisée, menant à une stratégie de lutte (Rapport stratégie CCeau - Mireille Boyer - 2009). A la suite, les opérations de lutte se sont déroulées en deux étapes : une première phase dite de "chantier test", et une deuxième phase dont l'objectif était l'élimination de près de 140 massifs. Malheureusement, quelques massifs n'ont pas pu être traités et quelques foyers à fort risques de dissémination sont encore présents notamment sur le rif de Saint-Marcellin à Veynes. Il est nécessaire de réintervenir car ces foyers présentent un risque de recolonisation de l'invasif depuis l'amont du petit Buëch.

Concernant le Solidage, et la Buddléia, les opérations de lutte seront en partie précisées lors de l'élaboration de la stratégie. Celles-ci comprendront à la fois des opérations de mobilisation citoyenne (arrachage, prélèvement des inflorescences, ...) et des opérations de travaux (dessouchages mécaniques,), plus conséquents en fonction des massifs.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Pour les quelques foyers persistants de renouées du Japon autour de la commune de Veynes, il est prévu un traitement par la technique de concassage - bâchage. Cette technique très efficace présente le meilleur compromis coût/efficacité. Elle a fait ses preuves lors de la campagne de 2013.

Pour les foyers de solidage et Buddléia, la stratégie préalable confirmera l'intérêt ou non des campagnes d'arrachages manuels des jeunes pousses pour contenir la colonisation.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Élaboration de la stratégie de lutte contre les EVEC - fiche action B2-7.

Les travaux concernant l'éradication de la renouée peuvent commencer en préalable à la stratégie.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux mécaniques						
Travaux manuels						

MONTANT 2026-2028

85 000 € HT

Travaux mécaniques sur les renouées invasives : 35 000 € en 2026 (15 000 € engagés en urgence en 2025 sur le Rif de Saint Marcellin)
Travaux d'arrachage manuel sur les Buddléia et Solidage : 25 000 €/ année

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'Eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*	Maître d'ouvrage
Travaux mécaniques	35 000 €	50% - 17 500€	30% - 10 500 €	20% - 7 000€
Travaux manuels	50 000 €	50% - 25 000€	30% - 10 500 €	20% - 10 000€

* : intervention région Provence-Alpes-Côte d'Azur: si prestation extérieure

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Suivi et compte rendu annuel pour les renouées invasives : réussite de l'élimination de la plante

 Suivi et compte rendu annuel pour les Buddléias et Solidages : non prolifération des invasives dans les secteurs dépourvus, chute ou stabilisation des surfaces traitées.

B2-9

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Préserver la biodiversité
-  Préserver les zones humides

TERRITOIRE

Grand Buëch de sa source à la confluence avec le Petit Buëch (FRDR288a)

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

PGSZH du Buëch
Action O.C.1 DOCOB Buëch

MONTANT 2026-2028

10 000 € HT

MISE EN OEUVRE DE LA NOTICE DE GESTION DE L'ADOUX DE LA GARENNE ET DE LA RIPISYLVE ENVIRONNANTE

CONTEXTE

L'adoux de la Garenne est un adoux plutôt bien préservé. Il réunit à la fois des enjeux de préservation de la biodiversité avec la présence d'espèces patrimoniales (Castor d'Europe, Ecrevisse pattes blanches, agrion de mercure, ...) et un rôle particulier pour la ressource piscicole (frayères de truite fario) et des enjeux agricoles (sylvopastoralisme, culture, ...).

Le terrain est privé. L'AAPPMA "la Truite du Buëch" d'un bail avec le propriétaire afin d'entretenir l'adoux. Des aménagements piscicoles ont notamment déjà été réalisés sur l'adoux. Un suivi des frayères annuellement témoigne de l'intérêt particulier de cet adoux pour la fraie des truites fario.

De même, un agriculteur exploite les terrains environnants pour la culture de luzerne, et anciennement la ripisylve pour le pâturage.

Enfin, il est intéressant de noter que cet adoux est exposé aux crues d'intensité moyenne à forte.

Le SMIGIBA, impliqué dans la préservation de ces milieux, en lien notamment avec les acteurs de l'environnement (CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, OFB, ...) souhaite pouvoir conjuguer les différents enjeux sur cet adoux en mettant en place des outils pertinents et les actions qui en découlent.

En ce sens, une notice de gestion a été rédigée dans le cadre du PGSZH et permet d'orienter les actions à mener.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Élaboration de la convention en régie
Travaux ponctuels externalisés

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consistera à établir une stratégie de gestion commune entre les propriétaires et les différents acteurs (SMIGIBA, association de pêche, CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur, OFB, exploitant agricole ...) sur la base de la notice de gestion rédigée lors du PGSZH du Buëch. La forme de cette stratégie n'est pas définie mais elle pourrait prendre celle d'une convention.

L'action inclut la mise en œuvre d'opérations ponctuelles : entretien raisonné de la végétation, opérations de nettoyage, mise en défens, recharge sédimentaire ponctuelle, aménagements hydrauliques "low-tech" ...

L'action ne comprend pas les suivis et études qui sont réalisés dans le cadre de la fiche "Observatoire du Buëch"

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux mécaniques						
Travaux manuels						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Petits travaux de restauration low tech	10 000 €	30% - 3 000 €	50% - 5 000€	20% - 2 000€

* intervention région Provence-Alpes-Côte d'Azur : si prestation extérieure

INDICATEURS DE RÉUSSITE



Engagement du propriétaire



Travaux réalisés

B2-10

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Préserver la biodiversité
-  Lutter contre la pollution des eaux et des milieux

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

PGSZH du Buëch
N2000

MONTANT 2026-2028

10 000 € HT

ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE RESTAURATION DES ZONES DE DÉCHARGES EN MILIEUX AQUATIQUES

CONTEXTE

Sur le bassin versant, il y avait historiquement de nombreuses zones de décharge qui étaient à proximité de cours d'eau. Elles ont été en partie abandonnées au profit du développement des déchetteries communales ou intercommunales. Ces anciennes décharges sont aujourd'hui des sources de pollution certaines pour les cours d'eau, à l'image de l'ancienne décharge de Ribiers qui a été en partie érodée par les crues en 2016.

De même, malgré le développement des déchetteries communales ou intercommunales, de nombreuses décharges sauvages ont pu être constatées.

Afin de pouvoir mettre en place des actions de dépollution ciblées et de limiter les risques potentiels, il paraît opportun de caractériser ces zones de décharge et de les recenser.

DESCRIPTION TECHNIQUE

En associant analyse historique et prospections, cette action prendra la forme d'un rapport écrit avec données cartographiques recensant et caractérisant l'ensemble des décharges.

En fonction des résultats du recensement, une stratégie devra être établie et des opérations de dépollution devront être précisées.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Convention tripartite mairie- CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur - SMIGIBA pour la mise en oeuvre du plan de gestion

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Stratégie						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Maître d'ouvrage
Stratégie	10 000 €	100% - 10 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation de la stratégie

B2-11

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Préserver les zones humides
-  Mettre en oeuvre une stratégie foncière

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
PGSZH du Buëch

MONTANT 2026-2028

45 000 € HT

MONTANT 2029-2031

30 000 € HT

MISE EN OEUVRE D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE

CONTEXTE

La vallée du Buëch présente une diversité de milieux aquatiques contribuant à la richesse de sa biodiversité mais aussi à la régulation de l'hydrologie notamment grâce aux zones humides. Ces milieux fragiles peuvent être menacés par l'activité anthropique et ne plus assurer leurs fonctionnalités.

La protection de ces milieux peut passer par de l'acquisition foncière ou des conventions de gestion.

La capacité à mobiliser les propriétaires ou exploitants d'espaces représentant des milieux stratégiques pour la protection de la biodiversité et de la ressource n'est pas toujours aisée et assortie d'outils incitatifs.

L'acquisition d'espaces stratégiques, telles que les zones humides, est une solution pertinente pour préserver les milieux et leurs fonctionnalités.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il est dans un premier temps nécessaire de définir les secteurs prioritaires à protéger au travers d'analyse des enjeux liés à la biodiversité et la protection de la ressource en eau. Les enjeux morphologiques et de bande active ont été analysés au travers de l'étude du plan de gestion. Le plan de gestion de zones humides ou l'espace de bon fonctionnement (définis dans le cadre du plan de gestion sédimentaire) sont des outils pertinents pour définir une stratégie foncière. Celle-ci doit aboutir à la mise en œuvre d'outils tels que la veille foncière pour engager une démarche d'acquisition.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La stratégie suivra les principes développés dans le guide "Élaborer une stratégie foncière" de l'Agence de l'eau.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Stratégie						
Acquisitions						

MONTANT 2026-2028

45 000 € HT

Définition d'une stratégie foncière (accompagnement) : 35 000€ - 2027

Acquisitions : 10 000 € en 2028

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Stratégie	35 000 €	80% - 28 000 €	20% - 10 000 €
Acquisitions foncières	10 000 €	80% - 8 000 €*	20% - 2 000 €
TOTAL	45 000 €	80% - 36 000 €	20% - 9 000 €

* : si projet spécifique, le taux appliqué par l'Agence sera celui du projet

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- Mise en oeuvre d'une stratégie foncière

- Surfaces acquises

B2-12

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Améliorer la connaissance
-  Préserver la biodiversité
-  Préserver les zones humides

TERRITOIRE

Bassin versant du Buëch

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SDAGE 2022-2027
Action O.C.1 DOCOB Buëch
PGSZH

MONTANT 2026-2028

100 000 € TTC

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE ET FONCTIONNEL APPROFONDI DES ADOUX DU BUËCH

CONTEXTE

La conservation des adoux a été identifiée comme l'enjeu de préservation prioritaire du site N2000 du Buëch. Les adoux sont en effet des lieux de refuge pour des espèces d'intérêt communautaire comme l'agrimon de mercure, l'écrevisse à pattes blanches, le castor, et participent à la conservation de l'ensemble des espèces d'intérêt communautaire.

En 2008, une étude de caractérisation et diagnostic des adoux du bassin versant du Buëch en vue de leur réhabilitation et leur protection a été réalisée dans le cadre d'un stage de fin d'études sous encadrement du SMIGIBA, de la Fédération de Pêche des Hautes-Alpes et de l'ONEMA.

Ce travail a permis d'aboutir à :

- l'inventaire et cartographie des adoux,
- la synthèse des données existantes,
- l'élaboration d'une fiche diagnostic par adoux : bilan de fonctionnalité et de sensibilité, liste et cartographie des pressions et perturbations
- la liste des travaux de restauration à réaliser par adoux,
- une étude foncière,
- des mesures réglementaires de protection.

La mise en œuvre du premier contrat de rivière et du DOCOB du site Natura du Buëch, a permis d'abonder la connaissance sur ces adoux et de préciser des indicateurs à suivre comme le débit et la topographie, la température, l'état des populations d'écrevisse, la présence du castor, la présence d'espèces exotiques envahissantes, le nombre de frayères ou encore l'état du cortège d'espèces d'invertébrés aquatiques.

Plusieurs suivis sont déjà engagés : suivi écrevisses, suivi castor, comptage des frayères, relevés de température. Mais les données restent globalement lacunaires.

Enfin, en 2017, une étude pilotée par la MRE sur un ensemble d'adoux des Alpes du Sud, a permis d'étudier une partie des indicateurs physico-chimiques (débit, température, pH, ...) et biologiques sur quatre des adoux du Buëch (le Bastidon, la Garenne, la Baumette, le Fontenil). À cette occasion, un inventaire des invertébrés aquatiques et des odonates a pu être réalisé sur ces adoux. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du Buëch, il est prévu en 2026 de poursuivre l'acquisition de données pour ces indicateurs sur ces quatre adoux.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Malgré les efforts faits afin d'améliorer les connaissances sur les adoux du Buëch, celles-ci restent partiellement lacunaires et elles n'ont pas pu être confrontées les unes aux autres. afin d'évaluer de manière globale la fonctionnalité des adoux du Buëch. Ainsi, il est opportun de réaliser une étude approfondie qui portera sur l'ensemble des adoux et qui permettra à la fois de faire la synthèse des connaissances actuelles, de produire de nouvelles connaissances, et de caractériser les adoux à partir de l'ensemble de ces connaissances. Cette étude devra donc permettre de juger de l'état de conservation et de la fonctionnalité écologique de l'ensemble des adoux du Buëch, en mettant en évidence leur rôle pour la faune.

A partir des résultats, l'étude devra proposer des préconisations de suivis et des orientations de gestion à mettre en place en fonction des enjeux de conservation identifiés.

Rappel des indicateurs suivis sur les quatre adoux :

- Débit : en régie
- Température : en régie
- pH, oxygène, piézo : en régie

Rappel des suivis réalisés dans le cadre de l'observatoire du Buëch, les données acquises seront exploitées pour l'étude :

- Suivi écrevisse : en régie avec OFB
- Suvi Frayère : en régie avec OFB et AAPPMA (sur 4 adoux)
- Suivi Castor : en régie avec OFB

Inventaire N2000 prévu en 2026 sur 4 adoux (15 000 € HT, non compris dans le montant précisé ci-dessous) :

- -Suivi Invertébré

Sur la base de ces indicateurs qui pourront être complétés, l'étude comprendra :

- une analyse des connaissances (bibliographie, données, ...) disponibles sur les adoux du Buëch,
- une collecte de données supplémentaires en particulier sur les adoux qui ont été à ce jour peu étudié,
- une analyse multi-factorielle permettant une caractérisation des adoux à partir des données,
- la rédaction d'un programme contenant des préconisations de suivis et des orientations de gestion,

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Collecte/analyse données						
Rédaction/livraison rapport						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Diagnostic approfondi des adoux	100 000 €	80% - 80 000 €	20% - 20 000 €*

*une convention sera établie avec la fédération de la pêche des Hautes Alpes pour le cofinancement de l'action

B2-13

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Préserver la biodiversité
-  Préserver les zones humides
-  Mettre en œuvre une trame turquoise

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

Charte forestière de la CCSB
PGSZH du Buëch
PPRE

MONTANT 2026-2028

50 000 € TTC

ÉTUDE DE LA FONCTIONNALITÉ DES RIPISYLVES DU BUËCH

CONTEXTE

Les ripisylves du bassin versant du Buëch sont en plein développement et sont plutôt reconnues comme étant globalement dans un bon état de conservation. Elles jouent un rôle important à la fois comme réservoir de biodiversité et comme corridor écologique, en particulier pour le transit des chauves-souris. De ce fait, elles sont un élément structurant de la trame turquoise au sein du bassin versant.

Les ripisylves du Buëch sont également constitués d'habitats d'intérêt communautaire, c'est à dire listée Annexe 1 Directive Habitat (91EO, 92AO). Leur richesse est donc reconnue au niveau européen.

Ajoutons que les ripisylves jouent un rôle important dans la régulation des crues, et l'hydromorphologie de la rivière. Elles participent à la pérennisation de l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF). Elles ont été identifiées comme les principales zones humides du bassin versant en termes d'étendue dans le PGSZH du Buëch.

Notons enfin que les ripisylves ont été identifiées avec des enjeux forts dans la charte forestière de la CCSB.

Néanmoins à ce jour, il n'existe pas d'étude permettant de caractériser la fonctionnalité de ces ripisylves, et potentiellement d'identifier des secteurs qu'il serait intéressant de restaurer.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'étude s'articulera en trois phases :

- Analyse cartographique/satellite (Copernicus) sur l'ensemble du BV
- Protocole type IBC Ripisylve (<https://www.fne-aura.org/ripisylves/>) / Ripascan sur des secteurs ciblés.
- Elaboration d'une stratégie de restauration des secteurs dysfonctionnels.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Mise en oeuvre conjointe avec les fiches "Etude préalable à la conservation ou restauration de la trame turquoise en faveur de l'Azuré de la Sanguisorbe sur le bassin versant du Buëch" fiche action B2-1 et l'action "Infrastructures agro environnementales" (prévue pour la seconde phase du contrat de rivière eau et climat).

Des actions de restauration des secteurs dysfonctionnels seront inscrites dans la phase 2 du contrat de rivière eau et climat du Buëch.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Étude						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Étude	50 000 €	80% - 40 000 €	20% - 10 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Diagnostic
-  Plan d'actions
-  Cartographie SIG intégrée au webmapping

B2-14

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



GESTION DES MILIEUX

OBJECTIFS

-  Préserver la biodiversité
-  Préserver les zones humides

TERRITOIRE

Petit Buëch, Béoux, torrent de Maraize (FRDR288b)

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Veynes

LIENS PROGRAMMES

PGSZH du Buëch
N2000
SDAGE

MONTANT 2026-2028

45 000 € HT

MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION DU MARAIS DES ISCLES

CONTEXTE

Le Marais des Iscles est une zone humide qui se situe sur la commune de Veynes. Elle est conjointe au site Natura 2000 "Le Buëch" et a été désignée comme Espace Naturel Sensible.

En 2016, un inventaire naturaliste et un plan de gestion ont été réalisés par le CEN région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une étude hydrogéologique a également été réalisée la même année. Compte tenu de la richesse de ce marais et des enjeux de conservation forts (Ecrevisse à pattes blanches, azuré de la sanguisorbe, ...) dans un contexte modérément aménagé, il est urgent de mettre en œuvre les actions de ce plan de gestion.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Les échanges entre le mairie de Veynes, le SMIGIBA et le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur ont donné lieu à la priorisation de trois des actions du plan de gestion qui seront mises en œuvre :

- Etude de faisabilité de la reconnexion de l'adoux du Fontenil amont (SMIGIBA)
- Acquisition foncière (Commune).
- Réalisation d'un sentier pédagogique (Commune)

Afin de mieux caractériser la ressource en eau qui alimente le marais, l'étude de faisabilité devra entre autres permettre de préciser les échanges entre les eaux souterraines et les eaux de surface. Celle-ci devra donc intégrer des méthodes de traçage.

D'autres actions plus ponctuelles de restauration inscrites dans le plan de gestion pourront également être menées (exemple : débroussaillage localisé) .

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Convention tripartite mairie- CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur - SMIGIBA pour la mise en oeuvre du plan de gestion

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Étude faisabilité						
Acquisitions foncières						
Réalisation d'un sentier pédagogique						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant HT	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Etude de faisabilité	15 000 €	30% - 4 500 €	50% - 7 500 €	20% - 3 000 €
Acquisitions foncières	10 000 €		80% - 8 000 €	20% - 2 000 €
Réalisation d'un sentier pédagogique	20 000 €	30% - 6 000 €	50% - 10 000 €	20% - 4 000 €
Total	45 000 €	10 500 €	25 500 €	9 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Rapport d'étude
-  Acquisitions réalisées
-  Réalisation sentier



Cincle plongeur
photo Michel Phisel

VOLTE



A close-up photograph of a crayfish on a mossy rock. The crayfish has a mottled brown and white pattern on its body and legs. It is positioned in the lower half of the frame, with its head and antennae visible. The rock is covered in green moss and has a rough, textured surface. The background is slightly blurred, showing more of the rock and some water in the upper right corner.

C1 - ANIMATION ET GOUVERNANCE

C2 - COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

C1

**ANIMATION ET
GOUVERNANCE**

- **C1-1** RENOUVELLEMENT DE LA CONCERTATION TERRITORIALE ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
- **C1-2** BILAN MI-PARCOURS DU CONTRAT
- **C1-3** ANIMATION DU CONTRAT DE RIVIÈRE

C1-1

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



ANIMATION ET GOUVERNANCE

OBJECTIFS

- 👁️ Amélioration de la gouvernance
- 👁️ Création d'un récit rivière commun
- 👁️ Évolution de la composition du comité de rivière

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

MONTANT 2026-2028

30 000 € TTC

RENOUVELLEMENT DE LA CONCERTATION TERRITORIALE ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

CONTEXTE

La gouvernance de l'eau dans le Buëch repose à la fois sur des positions implicites des acteurs et des outils parfois datés, tels le comité de rivière (l'arrêté de composition date de 2002), ce qui aboutit à des situations conflictuelles sur certains sujets ou en période de tensions (sécheresses par exemple).

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consistera à rendre explicite les positions et les attentes des différents acteurs de la gestion des cours d'eau pour tendre vers un fonctionnement collégial de la gestion de l'eau et des rivières afin d'anticiper et d'atténuer les conflits. Des outils nouveaux pourront être proposés et les outils actuels seront modernisés le cas échéant.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Association de tous les acteurs du bassin versant

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Étude de la gouvernance						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Maître d'ouvrage
Étude de la gouvernance	30 000 €	70 % - 21 000 €	10% - 3 000 €	20% - 6 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Nouvel arrêté de composition du comité de rivière
-  Création de nouveaux outils de gestion collégiale
-  Création d'événements et de moments de concertation

COMMENTAIRES

Cette action peut être considérée comme le préambule à la mise en œuvre de l'étude socio-historique du Buëch.

C1-2

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



ANIMATION ET GOUVERNANCE

OBJECTIFS

 Préparer la phase 2 du contrat de rivière eau et climat

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

MONTANT 2026-2028

15 000 € TTC

BILAN MI-PARCOURS DU CONTRAT

CONTEXTE

Les évolutions réglementaires, politiques et sociétales ainsi que les événements climatiques qui se produiront sur les 3 premières années du contrat de rivière sont difficiles à anticiper.

Afin de préciser et si besoin réorienter les actions du contrat, il est prévu un bilan à mi parcours.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit d'établir le bilan de la première phase de mise en œuvre du contrat de rivière eau et climat du Buëch entre 2026 et 2028. Ce bilan servira de base à la formalisation du programme d'actions de la phase 2 du contrat, de 2029 à 2031.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le bilan sera confié à un prestataire extérieur pour porter un regard critique et expert sur la mise en œuvre du programme d'actions. Le SMIGIBA contribuera au bilan sur la base de son suivi annuel et du bilan intermédiaire.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Bilan intermédiaire						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Maître d'ouvrage
Bilan intermédiaire	15 000 €	70% - 10 500 €	10% - 1 500 €	20% - 3 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Rapports d'étude

 Programme d'actions seconde phase du contrat

C1-3

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



ANIMATION ET GOUVERNANCE

OBJECTIFS

 Assurer l'animation du comité de rivière

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
PAPI

MONTANT 2026-2029

930 000 € TTC

MONTANT 2029-2031

930 000 € TTC

ANIMATION DU CONTRAT DE RIVIÈRE

CONTEXTE

À la suite des crues exceptionnelles survenues sur le bassin versant en 1994, les collectivités du bassin versant cherchent les moyens de mieux gérer les cours d'eau de la vallée. Le programme LEADER II Buëch Durance est l'occasion, dès 1999, d'engager le territoire dans un projet de contrat de rivière. Le SMIGIBA est créé en 2003 avec pour mission la préparation et la mise en œuvre du premier contrat de rivière du Buëch, "Buëch vivant Buëch à vivre". Le contrat de rivière est signé en septembre 2008. Sa mise en œuvre s'achève en 2017. En 2014, le syndicat intercommunal d'entretien de la Méouge, le SIEM, fusionne avec le SMIGIBA.

En 2021, la compétence GeMAPI est transférée au SMIGIBA. En 2022, l'Agence de l'Eau valide la demande du SMIGIBA de s'engager dans un second contrat de rivière. Le dossier d'orientation stratégique du second contrat de rivière du Buëch obtient un avis positif de la commission de bassin en mai 2024, après validation du projet en comité de rivière en décembre 2023.

Le SMIGIBA assure l'animation et la gouvernance du contrat de rivière du Buëch. Il est en charge, de par ses statuts, de la mise en œuvre de la compétence GeMAPI sur le bassin versant. Il est également compétent sur la thématique de la gestion de la ressource en eau.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à assurer et à pérenniser les moyens humains nécessaires du SMIGIBA en tant qu'animateur du contrat de rivière du Buëch et maître d'ouvrage principal du programme. Il s'agit plus largement d'assurer les missions GeMA et gestion de la ressource en eau sur le territoire, ce qui recouvre 4,5 ETP.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'Agence de l'eau finance des missions qui répondent à des objectifs prioritaires définis dans le cadre du douzième programme. Le SMIGIBA bénéficie ainsi d'une aide annuelle se basant sur le prévisionnel des missions qui seront menées par la structure au cours de l'année. Les taux d'aides varient en fonction des missions réalisées.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Animation						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'eau	CD05	Maître d'ouvrage
Animation	930 000 €	*70 % - 651 000 €	2% - 15 000 €	28% - 264 000 €

*: taux moyen indicatif. Les taux seront établis annuellement mission par mission selon la feuille de route de l'Agence de l'eau.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Taux de réussite du contrat

 Nombre d'actions en MO réalisées

C2

**COMMUNICATION
ET SENSIBILISATION**

- **C2-1** MARCHES SENSIBLES À LA DÉCOUVERTE DES USAGES ET DU PARTAGE DE L'EAU
- **C2-2** DISPOSITIF ÉCOGUIDE
- **C2-3** STRATÉGIE DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION
- **C2-4** PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AU PATRIMOINE RIVIÈRE
- **C2-5** BULLETIN D'INFORMATION AU FIL DU BUËCH
- **C2-6** CYCLE DE CONFÉRENCES RIVIÈRE
- **C2-7** JOURNÉE ANNUELLE DES ÉLUS
- **C2-8** ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC
- **C2-9** ÉTUDE SOCIO HISTORIQUE DU BASSIN VERSANT "UN BUËCH MILLE REGARDS"

C2-1**CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT
BUËCH 2026-2028****COMMUNICATION ET
SENSIBILISATION****TERRITOIRE**

Veynes

MAÎTRE D'OUVRAGESyndicat mixte du Parc
naturel régional des
Baronnies Provençales**LIENS PROGRAMMES**

SDAGE

MONTANT

40 000 € TTC

MARCHES SENSIBLES À LA DÉCOUVERTE DES USAGES ET DU PARTAGE DE L'EAU

CONTEXTE

Le bassin versant du Buëch connaît une situation de déséquilibre entre les besoins relatifs aux différents usages et la ressource disponible. Cette situation peut entraîner des tensions entre les acteurs du territoire. Certains usages ont récemment reconfiguré le paysage alors que d'autres contribuent à le façonner de longue date. Certaines pratiques anciennes, comme l'irrigation par canaux gravitaires, sont aujourd'hui remises en question par l'impératif de réduction des prélèvements à l'étiage.

Dans un contexte marqué par les sécheresses estivales et la fragilisation des milieux naturels, le partage de l'eau devient une question cruciale qui comprend des dimensions sociales, économiques et environnementales. Afin d'imaginer collectivement l'avenir de ces « paysages de l'eau », il existe un enjeu fort à recueillir les perceptions de différents publics sur ces enjeux et à faire dialoguer les acteurs de la gestion de l'eau.

La commune de Veynes et ses environs permet d'aborder un certain nombre d'enjeux relatifs au partage de l'eau : alimentation en eau potable, irrigation gravitaire et sous pression, restauration écologique et hydromorphologique, loisirs et pêche, biodiversité... Ces usages façonnent une diversité de paysages de l'eau qui constituent autant de porte d'entrées pour l'échange et la discussion. La commune de Veynes possède notamment un réseau de canaux d'irrigation particulièrement développé, fruit de la gestion collective séculaire d'une ressource considérée comme un bien commun.

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'action consiste à organiser une dizaine de marches sensibles dédiées à la lecture de paysage le long du réseau hydrographique veynois (canaux, adoux, rivière, plans d'eau, zones humides). Chaque balade permettra de découvrir différents usages ainsi que leur imbrication dans l'espace et dans le temps par la lecture de paysage. Les participants seront invités à exprimer leurs perceptions et leur ressenti de via différents media (parole, écriture, dessin...). Les acteurs de la gestion de l'eau seront invités à présenter des enjeux spécifiques aux participants.

La perception des habitants et des acteurs est recueillie et retranscrite sous forme d'un jeu de carte et/ou d'une cartographie du réseau hydrographique. Ces éléments sont créés collectivement dans le cadre d'ateliers dédiés. Ces objets graphiques représentent la vision partagée de la communauté locale et favorisent le débat et la discussion sur des thématiques potentiellement conflictuelles liées à l'évolution des paysages et aux modalités de partage de l'eau. Les participants et les acteurs du territoire sont invités à jouer à l'occasion d'un événement de restitution.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'action mobilise un public jeune, scolaire et périscolaire. Le grand public est également mobilisé lors d'événements dédiés et accueilli pour les ateliers préparatoires au sein de l'écomusée du Cheminot Veynois ou à la médiathèque.

Les ateliers et les sorties sont animés par une artiste en résidence dans le cadre du dispositif « Terres de Légendes » (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur) avec le soutien du syndicat mixte du Parc des Baronnies provençales. Ces événements mobilisent les porteurs de connaissance et d'enjeux du territoire : associations syndicales autorisées (ASA), collectivités, syndicat de rivière, associations environnementales, agriculteurs, scientifiques, acteurs du tourisme et des loisirs...

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur	Agence de l'Eau*	Maître d'ouvrage
Marches sensibles	40 000 €	25% - 10 000 €	57% - 23 000 €	18% - 7 000 €

* dans le cadre de l'appel à projet "Eau et participation citoyenne"

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Nombre d'événements organisés

 Nombre de participant-es

COMMENTAIRES

Opération engagée dès l'automne 2025

COMMUNICATION ET
SENSIBILISATION

OBJECTIFS

-  Sensibiliser à l'environnement
-  Lutter contre la pollution des milieux

MAÎTRE D'OUVRAGE

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

Natura 2000 : « le Buëch » et « Gorges de la Méouge »

MONTANT 2026-2028

240 000 € TTC

MONTANT 2029-2031

240 000 € TTC

DISPOSITIF ÉCOGUIDE

CONTEXTE

Les rivières du bassin versant du Buëch accueillent une diversité d'usages de loisirs liés à l'eau (randonnée aquatique, baignade, canyoning, pêche...) et connaissent une fréquentation saisonnière importante qui tend à augmenter. Les gorges de la Méouge ont ainsi accueilli plus de 100 000 visiteurs en 2024, dont 53% en juillet-août. Le passage répété du public sur les berges et dans le lit du cours d'eau peut avoir un impact sur les habitats naturels ainsi que sur la faune benthique et piscicole (réchauffement de l'eau, remise en suspension des matières, piétinement des frayères, pollutions...), d'autant que le pic de fréquentation correspond au moment où les cours d'eau sont les plus fragiles du fait des faibles débits d'étiage. Il y a donc un enjeu fort à aller à la rencontre des visiteurs en période estivale pour les inciter à préserver le milieu et à réduire leur impact.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales met en place un dispositif composé d'au moins deux écocguides depuis 2021 sur les sites de rivière fréquentés. Sur le bassin-versant du Buëch, la présence des écocguides s'est jusqu'à présent concentrée sur les gorges de la Méouge. Il s'agit de consolider ce dispositif et de le renforcer pour pouvoir intervenir sur d'autres sites sensibles du bassin-versant.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Six écocguides sont recrutés par saison : deux pour une durée de quatre mois et quatre pour une durée de deux mois. Les écocguides bénéficient d'une formation approfondie à l'issue de laquelle ils vont à la rencontre des visiteurs de mi-juin à mi-septembre sur les sites les plus fréquentés du bassin-versant. Les écocguides abordent et échangent avec les visiteurs, comptent les usagers et les véhicules, détruisent les barrages de galets et les foyers de feu, ramassent les déchets et font remonter leurs observations de terrain aux acteurs concernés (incivilités, pollutions, observations naturalistes...). En 2024, un dispositif de quatre écocguides a par exemple permis de sensibiliser plus de 5000 personnes, de détruire 473 barrages et 33 foyers de feu, contribuant ainsi à l'objectif de préservation des milieux aquatiques et humides.

Les secteurs sensibles identifiés sur le bassin-versant du Buëch qui pourraient bénéficier du dispositif sont les gorges de la Méouge, Ribiers, Laragne, Serres, Veynes, Chabestan, Rabou et Riou.

MODALITÉS

La conception du dispositif nécessite un travail important d'acquisition et de traitement de données en amont de la saison estivale afin de connaître et de caractériser les menaces liées à la fréquentation sur le bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides. Il s'agit ensuite de recruter, former et de coordonner les écoc guides pour qu'ils interviennent sur les zones identifiées comme les plus sensibles écologiquement. Ces fonctions représentent 0,5 ETP et sont portées par un poste de coordination présent à l'année.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ecoguides						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Maître d'ouvrage
Dispositif écoc guides	240 000 €	100% - 240 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Nombre de visiteurs sensibilisés
-  Nombre d'hébergeurs sensibilisés
-  Nombre de barrages détruits
-  Nombre de foyers de feu détruits

C2-3**CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT
BUËCH 2026-2028****COMMUNICATION ET
SENSIBILISATION****OBJECTIFS**

 Mieux communiquer pour
mieux sensibiliser

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

MONTANT 2026-2028

30 000 € HT

STRATÉGIE DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

CONTEXTE

La réussite de la mise en œuvre du contrat de rivière eau et climat du Buëch dépend pour partie de la qualité de la communication engagée et la capacité du SMIGIBA, animateur du contrat, à établir des liens avec les différents acteurs du territoire. Le premier contrat de rivière a permis la mise en œuvre de différents outils qui pourraient être reconduits dans le cadre du second contrat. C'est l'occasion de faire le bilan de l'adéquation entre ces outils, les messages portés et le territoire et si besoin de proposer de nouveaux outils de communication et de nouveaux messages, plus adaptés à la situation actuelle.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Définition d'une stratégie de sensibilisation et de communication à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques envers nos différents publics cibles. Les conclusions de cette stratégie conduiront à adapter les outils et les messages délivrés.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Stratégie de communication						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération sur les 6 ans	Montant HT	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Stratégie de communication	30 000 €	70% - 21 000 €	30% - 9 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Réalisation de l'étude

 Nombre d'actions de communication mises en œuvre

COMMUNICATION ET
SENSIBILISATION

OBJECTIFS

 Sensibilisation du public scolaire

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte du Parc
Naturel Régional des
Baronnies Provençales

LIENS PROGRAMMES

PAPI du Buëch
N2000 Buëch et Gorges de la
Méouge

MONTANT 2026-2028

24 000 € TTC

MONTANT 2029-2031

36 000 € TTC

PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES
SCOLAIRES AU PATRIMOINE RIVIÈRE

CONTEXTE

Depuis sa création, le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales (PNRBP) s'implique dans la diffusion de connaissances auprès des scolaires, par des animations ponctuelles réalisées en interne aussi bien que par des séries d'interventions externalisées auprès des écoles primaires et des collèges de la vallée.

Ces temps de découverte et de sensibilisation s'appuient principalement sur les compétences d'un réseau formalisé («Les Baronautes») s'engageant sur des principes de coopération, sur la qualité de leurs prestations et qui bénéficie annuellement d'un programme de formations thématiques dont certaines dédiées à la connaissance des cours d'eau, de leur formation, leur biodiversité et leurs particularités.

Sur le territoire du Buëch, deux autres programmes permettent également la réalisation d'animations pour le public scolaire, le PAPI et l'animation des sites natura 2000. Ces programmes se voudront complémentaires avec les animations scolaires qui seront financées dans le cadre du contrat de rivière eau et climat.

DESCRIPTION
TECHNIQUE

Un programme de sensibilisation aux milieux aquatiques sera défini conjointement entre le PNRBP et le SMIGIBA. Il intégrera également des dimensions plus généralistes (cycles naturels et techniques de l'eau, respect de la ressource, sensibilisation aux risques de crue, approches sensibles, etc.). Il sera proposé aux établissements scolaires de la vallée, 5 classes seront retenues chaque année pour bénéficier de ces interventions. Ces propositions prendront en compte le niveau des élèves, le contenu des programmes scolaires, les souhaits des enseignants dans le choix des intervenants (liberté pédagogique), l'alternance des méthodes (scientifique, expérimentales, sensorielles, ludiques, artistiques, etc.)

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Établissement d'une stratégie préalable (portée par le SMIGIBA) qui permettra d'ajuster le programme de sensibilisation scolaire.
Mise en œuvre conjointe avec le PAPI, les animations NATURA 2000 Buëch et Méouge et le SMIGIBA.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Animations scolaires						

12 000 € TTC / an à partir de 2027

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Animations scolaires	24 000 €	70% - 16 800 €	30% - 7 200 €

INDICATEURS DE SUIVI/RÉUSSITE

- 🐟 Nombre de classes ayant suivi le programme de sensibilisation.
- 🐟 Nombre d'intervenants mobilisés sur les projets.
- 🐟 Diversité et complémentarité des approches.
- 🐟 Satisfaction des attentes pédagogiques au vu des questionnaires d'évaluation remplis en fin de projets.

C2-5

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

OBJECTIFS

 Mieux communiquer pour mieux sensibiliser

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

MONTANT 2026-2028

30 000 € TTC

MONTANT 2029-2031

45 000 € TTC

BULLETIN D'INFORMATION AU FIL DU BUËCH

CONTEXTE

Le fonctionnement des cours d'eau, la qualité de leur patrimoine naturel et les services écosystémiques rendus restent des domaines peu connus du grand public. L'action du SMIGIBA reste elle aussi peu connue du grand public. Lors du premier contrat de rivière Buëch vivant - Buëch à vivre, un bulletin d'information intitulé "Au fil du Buëch" avait été édité et diffusé annuellement sur la vallée. Cette information est aujourd'hui diffusée via le site internet du SMIGIBA et sa rubrique actualité. Une newsletter annuelle est envoyée aux élus et aux partenaires techniques mais il n'existe plus de document de communication régulier à destination des riverains et des

DESCRIPTION TECHNIQUE

Édition et diffusion d'un bulletin d'information annuel pour :

- informer sur l'action du SMIGIBA et la mise en oeuvre du contrat de rivière
 - expliciter les choix de gestion mis en oeuvre
- sensibiliser au fonctionnement des cours d'eau, à la richesse de ces écosystèmes et aux services rendus aux humains.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La création du bulletin et sa ligne éditoriale découlera des préconisations de la stratégie de communication qui sera conduite en préalable.

La rédaction des articles est réalisée par l'équipe du SMIGIBA et les partenaires du contrat de rivière. La mise en page, l'impression et la distribution sont externalisées.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Bulletin d'information grand public						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Bulletin d'information grand public	30 000 €	70% - 21 000 €	30% - 9 000 €

15 000 € /an à partir de 2027

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Nombre de numéros édités

C2-6

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

OBJECTIFS

 Sensibiliser à l'environnement

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

PAPI

MONTANT 2026-2028

2000 € TTC

CYCLE DE CONFÉRENCES RIVIÈRE

CONTEXTE

La mise en œuvre d'une gestion patrimoniale de la rivière suppose une évolution des pratiques de l'ensemble des acteurs concernés par le cours d'eau. La diffusion de l'information concernant la mise en œuvre de cette gestion et l'explication des concepts qui la sous-tendent participent à cette évolution.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit de proposer un cycle de conférences grand public sur le fonctionnement des cours d'eau. L'organisation se fera en partenariat avec les associations locales (Université du Temps Libre, Société historique des Hautes Alpes, association de protection du patrimoine Buëch Baronnies) et le réseau de médiathèques de la vallée.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Opportunité et thématiques découleront de la stratégie de communication
Action réalisée conjointement avec le PAPI

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Conférences						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Maître d'ouvrage
Conférences	2 000 €	100% - 2 000 €

1000 € / an à partir de 2027

INDICATEURS DE RÉUSSITE

-  Nombre de conférences tenues
-  Nombre de personnes présentes

C2-7

CONTRAT DE RIVIERE BUËCH 2025 -2030



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

OBJECTIFS

 Mieux communiquer pour mieux sensibiliser.

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

MONTANT 2026-2028

2 400 € TTC

MONTANT 2026-2031

6 000 € TTC

JOURNÉE ANNUELLE DES ÉLUS

CONTEXTE

L'action du SMIGIBA a besoin de relais au plus près du terrain pour porter ses fruits. Peu d'occasions existent pour mettre en relation les conseillers municipaux et les élus et les techniciens du syndicat.

DESCRIPTION TECHNIQUE

La journée annuelle des élus s'articule autour de visites de terrains thématiques ouvertes à tous les élus de la vallée. Les agents du SMIGIBA et les différents acteurs de la gestion des cours d'eau des Hautes Alpes alimentent la discussion pour approfondir les échanges.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Journée annuelle des élus						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Maître d'ouvrage
Journée annuelle des élus	2 400 €	100% - 2 400 €

1 200 €/an à partir de 2027 - Financement des jours de mission nécessaires pour préparer les journées possibles par l'Agence de l'Eau en fonction de la thématique abordée

INDICATEURS DE SUIVI

 Nombre de journées organisées

 Nombre d'élus participants

C2-8

CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT BUËCH 2026-2028



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

OBJECTIFS

 Mieux communiquer pour mieux sensibiliser

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMMES

SDAGE
PAPI du Buëch
NATURA 2000 marais de
Manteyer, Buëch et gorges
de la Méouge.

MONTANT 2026-2028

2 000 € TTC

MONTANT 2029-2031

3 000 € TTC

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC

CONTEXTE

La richesse et la fragilité des milieux liés à la rivière sont peu connus du grand public. Les services écosystémiques rendus par les cours d'eau sont également peu connus. L'objectif du programme d'animations en direction du grand public est de diffuser la connaissance du Buëch et de ses affluents accumulée par le SMIGIBA sous une forme pédagogique, en particulier lors de balades guidées par des intervenants qualifiés.

Depuis sa création, le SMIGIBA s'implique dans la diffusion de connaissances et la sensibilisation auprès du grand public, par des animations ponctuelles réalisées en interne aussi bien que des séries d'interventions externalisées.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de mettre en oeuvre un programme annuel de 10 sorties grand public animées par des prestataires qualifiés pour sensibiliser aux richesses écologiques des cours d'eau de la vallée, aux services écosystémiques rendus par les milieux aquatiques, aux problématiques de gestion de ces milieux et aux actions entreprises par le SMIGIBA.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Établissement d'une stratégie préalable qui permettra d'ajuster le programme d'animations en direction du grand public - fiche action C2-3.

Mise en œuvre conjointe avec le PAPI et les animations portées par l'animation des sites Natura 2000 du marais de Manteyer, du Buëch et des gorges de la Méouge.

ÉCHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Animations grand public						

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	Agence de l'Eau	Maître d'ouvrage
Animations grand public	2 000 €	70% - 1 400 €	30% - 600 €

(1000 € / an) à partir de 2027

INDICATEURS DE SUIVI/RÉUSSITE

 Nombre d'animations réalisées

 Nombre de participants-es

C2-9**CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT
BUËCH 2026-2028****COMMUNICATION ET
SENSIBILISATION****OBJECTIFS**

- 👁️ Écouter le territoire
- 👁️ Développer un récit commun autour des cours d'eau
- 👁️ Associer les riverains et les citoyens

TERRITOIRE

Bassin versant

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

LIENS PROGRAMME

PAPI

MONTANT 2026-2028

70 000 € TTC

**ÉTUDE SOCIO HISTORIQUE DU BASSIN
VERSANT “UN BUËCH MILLE REGARDS”****CONTEXTE**

On pourrait presque avancer qu'il y a autant de Buëch que d'acteurs sur le territoire : le Buëch vu par les agriculteurs, par les riverains, par les pêcheurs, par le SMIGIBA... Chacun a une vision de la rivière en grande partie définie par sa position et ces visions ont souvent eu tendance à s'opposer plutôt qu'à dialoguer.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Association la plus large possible de points de vue : ASA, AAPPMA, , Associations (société historique des Hautes Alpes, association de défense du patrimoine Buëch Baronnies, associations patrimoniales locales, Université du temps libre de Veynes) OT, CIAS, écoles, collèges, lycées...
Réalisation de l'étude gouvernance et de la prospective Buëch 2050 (PTGE du Buëch - action A) pour alimenter les récits.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Contribuer à développer un narratif commun autour des cours d'eau et de leur gestion
Impliquer autant d'acteurs du territoire et de citoyens que possible
Connaître pour mieux dialoguer, mieux dialoguer pour mieux construire ensemble. Il n'existe pas un territoire du Buëch, mais des territoires du Buëch : les représentations et les vécus sont différents selon les acteurs concernés. L'enjeu de l'étude est de mettre à jour ces représentations pour désamorcer les conflits et trouver de nouvelles façon d'avancer ensemble dans la gestion des cours d'eau et l'adaptation au changement climatique.
Plus précisément, les objectifs de cette étude sont les suivants:

DESCRIPTION DE L'ACTION

Contribuer à développer un narratif commun autour des cours d'eau et de leur gestion

Impliquer autant d'acteurs du territoire et de citoyens que possible

Connaître pour mieux dialoguer, mieux dialoguer pour mieux construire ensemble. Il n'existe pas un territoire du Buëch, mais des territoires du Buëch : les représentations et les vécus sont différents selon les acteurs concernés. L'enjeu de l'étude est de mettre à jour ces représentations pour désamorcer les conflits et trouver de nouvelles façon d'avancer ensemble dans la gestion des cours d'eau et l'adaptation au changement climatique.

Plus précisément, les objectifs de cette étude sont les suivants:

- Affiner les connaissances des dynamiques territoriales pour orienter la conduite des projets de restauration morphologique et de gestion des milieux naturels,
- Minimiser les tensions,
- Impulser une dynamique territoriale autour de la gestion du Buëch et de ses affluents,
- Développer la participation des acteurs concernés et intéressés par la gestion des cours d'eau et en particulier actualiser la composition et le fonctionnement du comité de rivière,
- Favoriser les actions collectives autour de la rivière,
- Développer une vision stratégique de la gestion des cours d'eau
- Déterminer des leviers d'actions qui seraient aujourd'hui ignorés ou mal utilisés.

En s'inspirant de la méthodologie du diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs (ou DTSEA, conçue par l'Agence Française de la Biodiversité et l'Office international de l'eau), cette étude doit permettre de concevoir des projets en accord avec les conceptions des élus et des habitants du territoire. Elle doit permettre de renouveler la gouvernance des cours d'eau de la vallée ainsi que la communication du SMIGIBA et enfin d'imaginer des formes de mobilisation et de participation citoyenne effectives.

Elle pourra s'articuler en 3 phases :

1. Diagnostic territorial : il s'agira de l'étude statistique du territoire, depuis l'occupation des sols aux modalités de résidence en passant par les activités économiques, les usages de l'eau, etc. Ce diagnostic permettra de dessiner les grandes dynamiques de structuration du territoire et d'usages de l'eau et des cours d'eau.
2. Cartographie des systèmes d'acteur : en s'appuyant sur une trentaine d'entretiens individuels et collectifs, cette seconde partie vise à analyser les postures, les actions, les demandes, les volontés des acteurs de l'eau sur le territoire : quelles sont leurs histoires, leurs envies ? Qu'est-ce qui les porte, comment ils interagissent, quels liens ont-ils entre eux et avec les institutions ?
3. Élaboration d'une stratégie d'actions participatives : À partir des éléments recueillis en phases 1 et 2, cette dernière partie vise à formaliser des recommandations et des orientations stratégiques à inclure dans les projets à venir — en particulier concernant les actions participatives : qui mobiliser, comment. Cette stratégie devra permettre d'actualiser la composition et le fonctionnement du comité de rivière du Buëch et de renouveler la stratégie de communication du SMIGIBA. Elle donnera également des pistes détaillées sur l'utilisation des approches historiques et sociologiques pour aboutir à un récit partagé de l'histoire du Buëch.

À partir de ces trois piliers (diagnostic territorial, cartographie des systèmes d'acteurs, stratégie d'actions participatives), cette étude vise à mélanger les points de vue pour aboutir à un récit partagé de l'histoire du Buëch. Cela permettra de se questionner collectivement sur les enjeux de sa gestion à l'heure du changement climatique.

Ce dialogue se déclinera en enquêtes locales, expositions, récits, pièces de théâtre, etc.

ECHÉANCIER

Opération	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Étude sociologique						
Valorisation collective et citoyenne						

MONTANT 2026-2028

30 000 €

MONTANT 2029-2031

30 000 € pour la valorisation 2029-2031

PLAN DE FINANCEMENT

Opération	Montant TTC	État (PAPI)	Agence de l'eau	Maître d'ouvrage
Étude sociologique	70 000 €	10% - 7 000 €	70% - 49 000 €	20% - 14 000 €

INDICATEURS DE RÉUSSITE

 Nombre d'acteurs impliqués

 Nombre d'événements liés

 Nombre de collectes réalisées (photos, plans, témoignages, etc.)



SYNTHÈSE FINANCIÈRE

		VOLET A1	VOLET A2	VOLET B1	VOLET B2	VOLET C1	VOLET C2	TOTAL
COÛT SOUS VOLET	2026	806 000 €	809 256 €	573 250 €	166 000 €	15 000 €	100 000 €	2 469 506 €
	2027	792 800 €	353 667 €	1 139 250 €	395 000 €	15 000 €	160 200 €	2 855 917 €
	2028	1 270 000 €	476 667 €	5 254 250 €	420 000 €	15 000 €	140 200 €	7 576 117 €
	TOTAL SOUS VOLET	2 868 800 €	1 639 590 €	6 966 750 €	981 000 €	45 000 €	400 400 €	12 901 540 €
ÉTAT	2026	0 €	0 €	69 000 €	0 €	0 €	0 €	69 000 €
	2027	0 €	0 €	227 000 €	0 €	0 €	960 €	227 960 €
	2028	0 €	0 €	1 854 000 €	0 €	0 €	960 €	1 854 960 €
	TOTAL SOUS VOLET	0 €	0 €	2 150 000 €	0 €	0 €	1 920 €	2 151 920 €
AERMC	2026	432 500 €	408 680 €	183 075 €	95 000 €	10 500 €	14 000 €	1 143 755 €
	2027	356 360 €	180 480 €	449 375 €	234 500 €	10 500 €	54 600 €	1 285 815 €
	2028	588 000 €	241 035 €	2 130 375 €	256 500 €	10 500 €	40 600 €	3 267 010 €
	TOTAL SOUS VOLET	1 376 860 €	830 195 €	2 762 825 €	586 000 €	31 500 €	109 200 €	5 696 580 €
RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	2026	15 000 €	0 €	23 000 €	15 000 €	1 500 €	0 €	54 500 €
	2027	18 680 €	0 €	45 500 €	9 000 €	1 500 €	0 €	74 680 €
	2028	6 000 €	0 €	47 750 €	9 000 €	1 500 €	0 €	64 250 €
	TOTAL SOUS VOLET	39 680 €	0 €	116 250 €	33 000 €	4 500 €	0 €	193 430 €

		VOLET A1	VOLET A2	VOLET B1	VOLET B2	VOLET C1	VOLET C2	TOTAL
CD 05	2026	117 000 €	138 000 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €	285 000 €
	2027	114 200 €	63 000 €	24 000 €	0 €	0 €	0 €	201 200 €
	2028	235 000 €	89 000 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €	354 000 €
	TOTAL SOUS VOLET	466 200 €	290 000 €	84 000 €	0 €	0 €	0 €	840 200 €
CD 26	2026	16 000 €	12 000 €	12 000 €	0 €	0 €	0 €	40 000 €
	2027	12 000 €	0 €	12 000 €	0 €	0 €	0 €	24 000 €
	2028	6 000 €	0 €	12 000 €	0 €	0 €	0 €	18 000 €
	TOTAL SOUS VOLET	34 000 €	12 000 €	36 000 €	0 €	0 €	0 €	82 000 €
MAITRES D'OUVRAGE	2026	225 500 €	250 576 €	256 175 €	56 000 €	3 000 €	86 000 €	877 251 €
	2027	291 560 €	110 187 €	381 375 €	151 500 €	3 000 €	104 640 €	1 042 262 €
	2028	435 000 €	146 632 €	1180 125 €	154 500 €	3 000 €	98 640 €	2 017 897 €
	TOTAL SOUS VOLET	952 060 €	507 395 €	1 817 675 €	362 000 €	9 000 €	289 280 €	3 937 410 €
DONT SMIGIBA	2026	31 500 €	0 €	171 175 €	10 000 €	3 000 €	6 000 €	221 675 €
	2027	38 860 €	0 €	296 375 €	33 000 €	3 000 €	24 640 €	395 875 €
	2028	13 500 €	0 €	1135 125 €	28 000 €	3 000 €	18 640 €	1198 265 €
	TOTAL SOUS VOLET	83 860 €	0 €	1 602 675 €	71 000 €	9 000 €	49 280 €	1 815 815 €

VOLET A1 RESSOURCE EN EAU										
N°	INTITULÉ	MO	ANNÉE	COÛT	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	CD05	CD26	MO
A1-1	Mission irrigation	CA 05	2026-2028*	90 000 €						100% 90 000 €
A1-2	Plan StartCLIMA	CA 05	2026	6 000 €						100% 6 000 €
A1-3	Diagnostic hydrokologique du Petit Butch - phase 2	SMIGIBA	2027	66 800 €		70%	46 760 € 10% 6 680 €			20% 13 360 €
A1-4	Réseau de suivi hydrologique du bassin versant	SMIGIBA	2026	80 000 €		70%	56 000 € 10% 8 000 €			20% 16 000 €
			2026-2028*	15 000 €		70%	10 500 €			30% 4 500 €
A1-5	Elaboration du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) sur le bassin versant du Butch	SMIGIBA	2026-2028	250 000 €		60%	150 000 € 10% 25 000 €		10% 25 000 €	20% 50 000 €
A1-6	Régulation des prélèvements d'eau aux captages d'eau potable	Aspres sur Butch	2026	55 000 €		50%	27 500 €	20%	11 000 €	30% 16 500 €
A1-7	Mise à jour du SDAEP	Aspres sur Butch	2028	50 000 €		50%	25 000 €	20%	10 000 €	30% 15 000 €
A1-8	Renouvellement de l'antenne de "Pont la Dame" du réseau de distribution d'eau potable	Aspres sur Butch	2026 et 2028	445 000 €		50%	222 500 €	20%	89 000 €	30% 133 500 €
A1-9	Mise à jour SDAEP	Chabestan	2026	20 000 €		50%	10 000 €	20%	4 000 €	30% 6 000 €
A1-10	Réfection de la canalisation d'alimentation en eau potable du quartier du Laric	Chabestan	2028	150 000 €		50%	75 000 €	20%	30 000 €	30% 45 000 €
A1-11	Mise à jour du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable	Eygallayes	2026	30 000 €		50%	15 000 €		30% 9 000 €	20% 6 000 €
A1-12	Mise à jour du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable	Furmeyer	2026	30 000 €		50%	15 000 €	20%	6 000 €	30% 9 000 €
A1-13	Rénovation du réseau de distribution d'eau potable	Furmeyer	2027-2028	330 000 €		50%	165 000 €	20%	66 000 €	30% 99 000 €
A1-14	Renouvellement du réseau du village	Orpierre	2026-2028	425 000 €		60%	255 000 €	20%	85 000 €	20% 85 000 €
A1-15	Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable du Plan	Orpierre	2027	85 000 €		60%	51 000 €	20%	17 000 €	20% 17 000 €
A1-16	Maillage des conduites AEP du village	Orpierre	2027	26 000 €		60%	15 600 €	20%	5 200 €	20% 5 200 €
A1-17	Remplacement de la conduite de distribution du Peyssieu	Orpierre	2028	45 000 €		60%	27 000 €	20%	9 000 €	20% 9 000 €
A1-18	Mise à jour SDAEP	Saint Julien en Beauchène	2026	30 000 €		50%	15 000 €	20%	6 000 €	30% 9 000 €
A1-19	Mise à jour SDAEP	SIAEP Chabestan La Batie Montsaléon	2026	20 000 €		50%	10 000 €	20%	4 000 €	30% 6 000 €
A1-20	Installation d'un traitement UV sur le pompage de Poteau Saint Luc	SIAEP Chabestan La Batie Montsaléon	2027	45 000 €		50%	22 500 €	20%	9 000 €	30% 13 500 €
A1-21	Mise en conformité captage de Trescéroux	SIEPA	2026	25 000 €		50%	12 500 €	20%	5 000 €	30% 7 500 €
A1-22	Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable – Plan de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux – Recherche de fuites	SIEPA	2026-2027	150 000 €		50%	75 000 €	20%	30 000 €	30% 45 000 €
A1-23	Étude et test d'un deuxième puit au Révol	SIEPA	2027-2028	250 000 €				20%	50 000 €	80% 200 000 €
A1-24	Réparation de fuites sur les réseaux d'alimentation en eau potable	SIEPA	2026-2028	150 000 €		50%	75 000 €	20%	30 000 €	30% 45 000 €

TOTAL						
COÛT ACTIONS	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	CD05	CD26	MO
2 868 800 €	0 €	1 376 860 €	39 680 €	466 200 €	34 000 €	952 060 €
						DONT SMIGIBA
						83 860 €

VOLET A2 QUALITÉ DES EAUX										
N°	INTITULÉ	MO	ANNÉE	COÛT	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	CD05	CD26	MO
A2-1	Observatoire de la qualité des eaux du Buëch et de ses affluents	CD05	2026-2028*	77 000 €		64%	48 900 €			36% 28 100 €
A2-2	Suivi de la thermie des cours d'eau	CD05	2026 Levé aéroporté	37 590 €		50%	18 795 €			50% 18 795 €
			2026-2031 Suivi thermie	20 000 €		50%	10 000 €			50% 10 000 €
			2026-2031 Moyens humains	15 000 €		50%	7 500 €			50% 7 500 €
A2-3	Travaux d'élimination d'eaux claires parasites permanentes et réhabilitation des réseaux d'eaux usées	Aspres sur Buëch	2026	425 000 €		50%	212 500 €	20% 85 000 €		30% 127 500 €
A2-4	Mise à jour SDA	Aspres sur Buëch	2028	45 000 €		50%	22 500 €	20% 9 000 €		30% 13 500 €
A2-5	Travaux de déconnexion d'eaux pluviales du réseau d'assainissement	Aspres sur Buëch	2028	30 000 €		50%	15 000 €	20% 6 000 €		30% 9 000 €
A2-6	Schéma directeur d'assainissement	Barret sur Méouge	2027	50 000 €		50%	25 000 €	20% 10 000 €		30% 15 000 €
A2-7	Mise à jour SDA	Chabestan	2026	40 000 €		50%	20 000 €	20% 8 000 €		30% 12 000 €
A2-8	Réalisation du SDA	Eygalayes	2026	40 000 €		50%	20 000 €		30% 12 000 €	20% 8 000 €
A2-9	Mise à jour SDA	Furmeyer	2026	35 000 €		50%	17 500 €	20% 7 000 €		30% 10 500 €
A2-10	Rénovation des réseaux d'eaux usées et pluvial	Furmeyer	2027-2028	330 000 €		50%	165 000 €	20% 66 000 €		30% 99 000 €
A2-11	Mise à jour SDA	Orpierre	2026	50 000 €		50%	25 000 €	20% 10 000 €		30% 15 000 €
A2-12	Mise en place du réseau séparatif du centre village	Orpierre	2028*	55 000 €		50%	27 500 €	20% 11 000 €		30% 16 500 €
A2-13	Mise à jour SDA	Saint Julien en Beauchêne	2026	40 000 €		50%	20 000 €	20% 8 000 €		30% 12 000 €
A2-14	Mise à jour SDA	SIEPA	2026-2027	150 000 €		50%	75 000 €	20% 30 000 €		30% 45 000 €
A2-15	Travaux sur réseau d'eaux usées et raccordement à la STEP de Saléon	SIEPA	2028*	100 000 €		50%	50 000 €	20% 20 000 €		30% 30 000 €
A2-16	Création d'un zone de rejet végétalisée à la STEP de Laragne	SIEPA	2028*	50 000 €		50%	25 000 €	20% 10 000 €		30% 15 000 €
A2-17	Schéma directeur d'assainissement	Upaix	2026-2027	50 000 €		50%	25 000 €	20% 10 000 €		30% 15 000 €

TOTAL						
COÛT ACTIONS	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	CD05	CD26	MO
1 639 590 €	0 €	830 195 €	0 €	290 000 €	12 000 €	507 395 €
						DONT SMIGIBA
						0 €

VOLET B1 MORPHOLOGIE											
N°	INTITULÉ	MO	ANNÉE	COÛT	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR		CD05	CD26	MO
B1-1	Suivis associés à la gestion du piège à graviers du Buech	EDF	2026-2028*	135 000 €							100% 135 000 €
B1-2	Diagnostic géomorphologique sur le Buech aval et Gestion sédimentaire de la retenue de St Sauveur	EDF	Diagnostic 2026	40 000 €							100% 40 000 €
			Adaptation drome 2027	40 000 €							100% 40 000 €
B1-3	Plan pluriannuel de restauration de la végétation du lit et des berges du Buëch et de ses affluents	SMIGIBA	2026-2028*	360 000 €					20% 72 000 €	10% 36 000 €	70% 252 000 €
B1-4	Mise en oeuvre du plan de gestion sédimentaire de la Béoux	SMIGIBA	2026 2028*	60 000 €			30% 18 000 €		20% 12 000 €		50% 30 000 €
B1-5	Observatoire du bassin versant du Buëch	SMIGIBA	Acquisition LIDAR 2027*	75 000 €		80% 60 000 €					20% 15 000 €
			Acquisition drone 2026	4 000 €		80% 3 200 €					20% 800 €
			Suivi thermique 2026-2028*	5 250 €		50% 2 625 €					50% 2 625 €
			Analyse des données 2026-2028*	pm (missions d'animation) 7 500 €							
			Webmapping 2026-2028*								100% 7 500 €
B1-6	Restauration morphologique de la traversée de la Faurie	SMIGIBA	Maîtrise d'oeuvre 2026-2028	500 000 €	15% 75 000 €	57% 285 000 €	7% 35 250 €				21% 104 750 €
			Travaux 2027-2028	5 200 000 €	38% 1 976 000 €	42% 2 184 000 €					20% 1 040 000 €
B1-7	Aménagement de la Véragne	SMIGIBA	AVP & dossiers réglementaires 2026-2027*	200 000 €	30% 60 000 €	50% 100 000 €					20% 40 000 €
B1-8	Aménagement du Petit Buëch à la Roche des Amauds	SMIGIBA	AVP & dossiers réglementaires 2026-2028	130 000 €	30% 39 000 €	50% 65 000 €					20% 26 000 €
B1-9	Actions de redynamisation du lit du Buëch et de ses principaux affluents	SMIGIBA	2027-2028*	60 000 €		30% 18 000 €	30% 18 000 €				40% 24 000 €
B1-10	Plan de gestion des alluvions de plusieurs affluents du Buëch	SMIGIBA	2027-2028	150 000 €		30% 45 000 €	30% 45 000 €				40% 60 000 €

TOTAL						
COÛTS ACTIONS	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	CD05	CD26	MO
6 966 750 €	2 150 000 €	2 762 825 €	116 250 €	84 000 €	36 000 €	1 817 675 €
						dont SMIGIBA
						1 602 675 €

VOLET B2 RESTAURATION DES MILIEUX											
N°	INTITULÉ	MO	ANNÉE	COÛT	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR		CD05	CD26	MO
B2-1	Etude préalable à la conservation ou restauration de la trame turquoise en faveur de l'Azuré de la Sanguisorbe sur le bassin versant du Buëch	CEN / SMIGIBA	2026-2028	70 000 €		80%	56 000 €			20%	14 000 €
B2-2	Suivi génétique des truites fario sur le bassin versant du Buëch	Fédération de la pêche des Hautes Alpes	2026	26 000 €		50%	13 000 €			50%	13 000 €
B2-3	Étude préalable à la restauration de la continuité piscicole sur les torrents de Maraize et de Blaisance	Fédération de la pêche des Hautes Alpes	2026	50 000 €		50%	25 000 €			50%	25 000 €
B2-4	Aménagement des obstacles à la continuité piscicole sur les torrents de Maraize et de Blaisance	Fédération de la pêche des Hautes Alpes	2027-2028	360 000 €		50%	180 000 €			50%	180 000 €
B2-5	Etude pour l'aménagement de la continuité piscicole du barrage EDF de Saint Sauveur sur le Buëch	Fédération de la pêche des Hautes Alpes	2027-2028	70 000 €		50%	35 000 €			50%	35 000 €
B2-6	Acquisition et restauration des Glacières	Lus la Croix Haute	Achat 2026	10 000 €		80%	8 000 €			20%	2 000 €
			Plan de gestion 2027-2028	50 000 €		80%	40 000 €		20%	10 000 €	
			Travaux de restauration 2029-2031	pm							
B2-7	Elaboration d'une stratégie de lutte contre les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes	SMIGIBA	2026	pm (missions d'animation)							
B2-8	Travaux d'éradication de la renouée du Japon et de lutte contre les EVEC	SMIGIBA	Travaux mécaniques renouée 2026	35 000 €		50%	17 500 €	30%	10 500 €	20%	7 000 €
			Travaux manuels buddleia-solidage 2027-2028*	50 000 €		50%	25 000 €	30%	15 000 €	20%	10 000 €
B2-9	Mise en oeuvre de la notice de gestion de l'adoux de la Garenne et de la ripsylve envahissante	SMIGIBA	Stratégie 2026	pm							
			Petits travaux 2027-2028	10 000 €		50%	5 000 €	30%	3 000 €	20%	2 000 €
B2-10	Elaboration d'une stratégie de restauration des zones de décharges en milieux aquatique	SMIGIBA	Stratégie 2027	10 000 €						100%	10 000 €
B2-11	Démarche foncière	SMIGIBA	Stratégie 2027	35 000 €		80%	28 000 €			20%	7 000 €
			Achats 2028*	10 000 €		80%	8 000 €		20%	2 000 €	
B2-12	Diagnostic approfondi des adoux	SMIGIBA	2027-2028	100 000 €		80%	80 000 €			20%	20 000 €
B2-13	Étude de la fonctionnalité des ripsylves		2028	50 000 €		80%	40 000 €			20%	10 000 €
			Études de faisabilité 2026	15 000 €		50%	7 500 €	30%	4 500 €	20%	3 000 €
B2-14	Mise en oeuvre du plan de gestion du marais des Iscles	Veynes / SMIGIBA	Achats 2026-2027	10 000 €		80%	8 000 €			20%	2 000 €
			Sentier pédagogique valorisation zone humide 2028	20 000 €		50%	10 000 €		50%	10 000 €	

TOTAL						
COÛT ACTIONS	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	CD05	CD26	MO
981 000 €	0 €	586 000 €	33 000 €	0 €	0 €	362 000 €
						dont SMIGIBA
						71 000 €

C2 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION										
N°	INTITULÉ	MO	ANNÉE	COÛT	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	CD05	CD26	MO
C2-1	Marches sensibles à la découverte des usages et du partage de l'eau	PNRBP	2026	pm						17% 7 000 €
C2-2	Ecoguide : médiation sur les activités au bord de l'eau	PNRBP SMIGIBA*	2026-2028*	240 000 €						100% 240 000 €
C2-3	Stratégie de sensibilisation et de communication	SMIGIBA	2026	30 000 €		70% 21 000 €				30% 9 000 €
C2-4	Programme d'animations scolaires pour la sensibilisation au patrimoine rivière du bassin versant	PNRBP	2027-2028*	24 000 €		70% 16 800 €				30% 7 200 €
C2-5	Bulletin Fil du Buëch	SMIGIBA	2027-2028*	30 000 €		70% 21 000 €				30% 9 000 €
C2-6	Les conférences du Buëch	SMIGIBA	2027-2028*	2 000 €						100% 2 000 €
C2-7	Journée annuelle des élus	SMIGIBA	2027-2028*	2 400 €	80% 1 920 €					20% 480 €
C2-8	Animations pédagogiques en direction du grand public	SMIGIBA	2027-2028*	2 000 €		70% 1 400 €				30% 600 €
C2-9	Étude socio historique du bassin versant "Un Buëch mille regards"	SMIGIBA	Etude 2027-2028 Valorisation 2029-2030	70 000 € pm		70% 49 000 €				30% 21 000 €

TOTAL						
COÛT ACTIONS	ETAT	AERMC	REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR	CD05	CD26	MO
400 400 €	1 920 €	109 200 €	0 €	0 €	0 €	289 280 €
						dont SMIGIBA
						49 280 €



CONTRAT DE RIVIÈRE EAU ET CLIMAT DU BASSIN VERSANT DU BUËCH 2026-2031

Phase 1 2026-2028

Animation : SMIGIBA

10 rue Léon Cornand 05 400 VEYNES

09 66 44 21 26

contact@smigiba.fr

www.smigiba.fr



AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DES PARTENAIRES SUIVANTS :

